2996

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le mercredi 2 octobre

Ensoleillé, passages nuageux

Celsius (°C) Minimum: 0 Maximum: 8

Fahrenheit (°F) Minimum: 32 Maximum: 45

Vol. 1 — No. 181 16 pages 20 cents 1974

28-03-75 00107 1-90S 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-745136

québec

Les pompiers: la ville cherche à nous discréditer
page 3

Les déboires d'une victime des shylocks
Les confidences d'une victime des usuriers sont relatées aujourd'hui dans le second article d'une série de trois. Un camionneur de 45 ans, joueur invétéré, raconte à Pierre Bertrand ses expériences et ses déboires avec les shylocks.
page 2

Pas de priorité pour le français
Dans les deuxième et troisième chapitres de la réglementation sur la langue officielle, document présentement à l'étude par un groupe de hauts fonctionnaires, le français et l'anglais reçoivent un traitement égal et il n'est nullement question de priorité pour le français.
page 5

canada

Trudeau ne veut pas défaire ce qui existe entre la France et le Québec
page 7

monde

Une grâce de purgatoire
Des "déserteurs" américains ont dit hier à Montréal pourquoi ils trouvent inacceptable le genre de grâce que leur propose M. Ford.
page 11

éditorial

Peut-on être libéral et Québécois?
Yves Michaud répond à la question, en éditorial.
page 4

économie

L'attente des pétro dollars
Si tous les pays admettent que la crise financière se règlera grâce aux investissements des pays pétroliers, c'est sur les mesures à prendre en attendant cet afflux que les Européens et les Américains ne s'entendent plus du tout.
page 9

spectacles

Claude Lelouch n'aime pas la critique
Le réalisateur de "Un homme et une femme", Claude Lelouch, est pour la première fois à Montréal afin de présenter son plus récent film "Toute une vie". Depuis l'accueil houleux que lui réserva la critique au dernier Festival de Cannes, Lelouch n'aime vraiment pas la critique. Et il l'a dit à Jean-Pierre Tadros.
page 13

Tandis que la FTQ déclenche une offensive contre la répression

Louis Laberge est accusé d'incitation à la violence

par Evelyn Dumas

Au moment même où la FTQ lance une grande contre-offensive aux accusations qui pleuvent de toutes parts contre ses affiliés de la construction, le président de la centrale, Louis Laberge, est sommé de comparaître lundi prochain au Palais de Justice de Joliette pour répondre à des accusations de méfaits et de conspiration pour inciter à la violence. L'accusation contre M. Laberge est soumise au privilège du ministre de la Justice, c'est-à-dire que la procédure sera accélérée par l'élimination de l'étape de l'enquête préliminaire. Cette procédure avait également été appliquée dans le cas des accusations portées contre le directeur de la FTQ-construction, M. André Desjardins, dont le procès s'ouvre mardi à Montréal.

À la conférence de presse qu'il donnait hier après-midi pour révéler les éléments de la contre-attaque de la FTQ, M. Laberge a dit, après avoir consulté son agenda, que les accusations semblent être liées à sa participation à une assemblée des employés de Hupp Canada, à l'Assomption, le 29 mai dernier. Au moment de l'assemblée, les employés réclamaient la réouverture de leur convention collective pour obtenir une compensation pour la hausse du coût de la vie. Ils n'étaient pas en grève, mais y entrèrent le lendemain; l'arrêt de travail, selon M. Laberge, fut de courte durée.

M. Laberge a appris sa mise en accusation par l'intermédiaire de son avocat dans cette affaire, Me Phil Cutler, C.R., à qui un représentant du ministère de la Justice aurait demandé l'assurance que M. Laberge serait présent en Cour lundi, en échange de quoi le ministère renonçait à "d'autres procédures", soit une arrestation.

En annonçant que la FTQ-construction organisera des manifestations, à Montréal et en province, le 29 octobre prochain, "contre la répression policière et judiciaire et pour l'indexation au coût de la vie", M. Laberge a affirmé qu'il était évident que la FTQ était la victime d'une "campagne orchestrée".

"Si ça se passait n'importe où ailleurs, ça souleverait des hauts cris," a affirmé le président de la FTQ, se demandant comment il se faisait qu'on laissait courir dans les rues ceux qui font des viols et d'autres attentats, mais qu'on avait recours à des procédures expéditives pour accélérer les procès des gens dont le seul crime est de réveiller les travailleurs.

Escalade

M. Laberge a également fait remarquer que depuis le début de l'enquête Cliche, il y a une escalade de fuites, de déclarations et d'accusations. Il a rappelé qu'au début de l'enquête, des sources au ministère de la Justice avaient annoncé qu'une "soixante de fiers-à-bras" de la construction seraient arrêtés, alors qu'en réalité on en avait arrêtés sept ou huit. Maintenant, à la veille de l'ouverture du procès d'André Desjardins, Louis Laberge est sommé de comparaître à son tour.

"Il y a des procès qui ont été retardés pendant un an parce que l'opinion publique avait été trop ameutée," a noté M. Laberge.

Au cours de la conférence de presse, MM. Laberge et Desjardins ont soutenu que la "répression anti-FTQ" prenait notamment la forme d'espionnage, électronique et autre. Depuis 18 mois, des dirigeants de la centrale ont pu vérifier que leurs conversations téléphoniques, même à leur domicile, étaient "tappés", parce qu'ensuite des interrogatoires de police étaient basés sur des informations qui n'avaient été communiquées que dans de telles conversations. De même, un syndiqué a été amené à Partenais pour visionner des films montrant des syndiqués sortant de réunions, les policiers cherchant à faire identifier les personnes qui paraissaient dans le film.

M. André Desjardins a déclaré qu'au besoin, pour se défendre, la FTQ-construction "salirait" à son tour: la Société de la Baie James et le gouvernement; les patrons et la CSN.

L'offensive que déclenche la FTQ-construction, et qui comprendra, outre les manifestations du 29 octobre, une tournée des dirigeants syndicaux dans tout le Québec pour participer à des assemblées "sur la répression et sur la lutte pour l'indexation", a été décidée au cours d'une réunion extraordinaire.



Photo Jean-Claude Cha

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge (à gauche), et le directeur de la FTQ-construction, M. André Desjardins, au cours de la conférence de presse d'hier.

Québec Cartier Mining menace:

Sans paix syndicale, nous n'investissons plus rien!

par Gisèle Tremblay
envoyée spéciale du JOUR

QUÉBEC — Le climat de violence dans la construction est tel qu'à moins d'un changement radical, la compagnie Québec Cartier Mining (QCM) retirera sa participation à un projet de développement de $300 millions à Port-Cartier; et que si elle avait pu prévoir ce qu'elle a subi à Mont-Wright, elle n'aurait pas ouvert ce chantier de $500 millions.

L'Alcan, propriétaire elle aussi d'importants chantiers au Québec, ne va pas si loin dans la menace, mais elle estime que le retour à une "situation saine et normalisée" lui est indispensable pour mener à bien ses projets de construction de $500 millions, étalés sur dix ans.

Ces deux compagnies étaient les derniers groupes à présenter leurs mémoires hier à la Commission Cliche. Celle-ci reprendra ses travaux publics à Montréal le 15 octobre prochain, avec des témoignages personnels et des preuves matérielles sur divers incidents violents qui ont secoué l'industrie de la construction.

Le double

La QCM a indiqué que son projet du Mont-Wright, évalué d'abord à plus de $350 millions, coûtera finalement plus du double et que de cette hausse totale, quelque $110 millions sont la conséquence directe ou indirecte des violences qui ont constamment troublé le chantier.

Le projet que la QCM songe à abandonner prévoit la construction de deux usines de traitement du fer, reliées à l'exploitation du gisement de Fire Lake. Il est encore à l'étude et implique, outre la QCM, un groupe de producteurs d'acier dont Sidbec.

L'Alcan craint que la violence, si elle demeure payante dans la construction, ne s'étende aux syndicats des autres industries; et elle en voit déjà les signes. La QCM, qui avoue avoir expérimenté le monopole syndical de la FTQ à Mont-Wright, le chantier le plus violent au Québec, en conclut que pareil monopole est, pire encore que les rivalités intersyndicales.

Autres informations, page 6

Dans un aquarium...

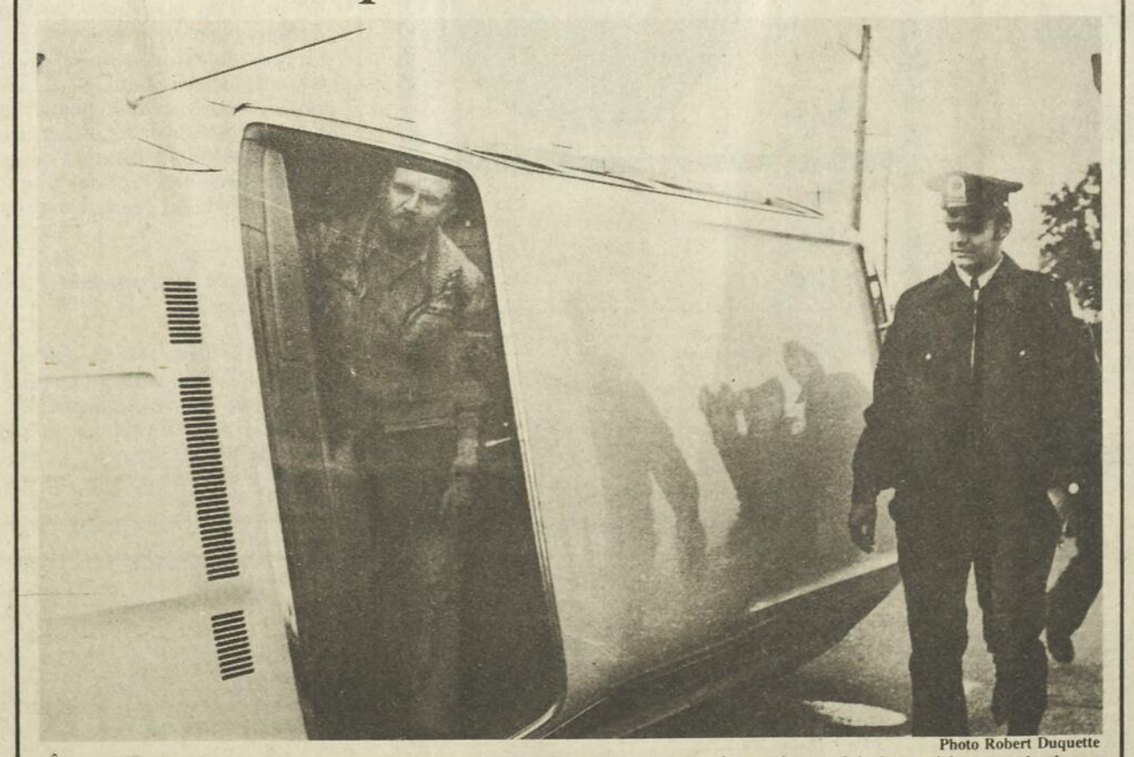


Photo Robert Duquette

Être cadre administratif pour la compagnie United Aircraft peut vous amener à prendre parfois des positions acrobatiques. Ainsi ce monsieur qui s'est retrouvé hier au milieu de la mêlée où s'opposaient des grévistes et des employés "non-grévistes" de la United Aircraft devant l'usine principale du boulevard Marie-Victorin, à Longueuil.

Nos informations, page 3

Canada-URSS: mauvais départ à Moscou!

rive-sud de Montréal

Des groupes populaires occupent le siège du Conseil d'arbitrage de la Commission d'assurance-chômage

par Pierre Tanguay

Des représentants de divers organismes populaires dont le Mouvement Action-Chômage, ont occupé hier matin les bureaux du conseil arbitral de la Commission d'assurance-chômage à Longueuil. Ils ont réclamé à cette occasion le remplacement de l'actuel président du conseil arbitral, M. Maurice Frenette.

Cette action visait à protester contre l'attitude du conseil arbitral dans certains cas litigieux, comme ceux de la Carter White Lead et de la Penman's. Le conseil a en effet refuser d'accorder des prestations d'assurance-chômage aux employés de la Carter White Lead et à une employée de la Penman's de St-Hyacinthe qui selon les occupants, y auraient eu droit.

Dans le premier cas, le conseil arbitral a basé son refus sur le fait qu'un conflit de travail était en cours à l'usine de la Carter. Les employés qui réclamaient des prestations d'assurance-chômage s'estimaient aptes à en recevoir parce qu'ils ne pouvaient travailler. Une injonction interdisait en effet à la compagnie Carter White Lead de faire travailler ces employés qui suite à des examens médicaux, avaient été reconnus inaptes au travail ayant été intoxiqués par le plomb qu'ils respiraient sur les lieux de leur travail.

Femme enceinte

Dans le cas de l'employée de Penman's, cette femme était enceinte de six mois quand la grève a éclaté à l'usine où elle travaille. Elle devait normalement réclamer les pretations auxquelles elle avait droit, le 30 août. La grève a éclaté le 10 du même mois. Le conseil arbitral a donc refusé de lui accorder les prestations, qui sont généralement accordées aux femmes enceintes qui quittent leur emploi pour un certain temps, à cause de la grève.

Cette dame expliquait son cas en affirmant qu'on ne peut tout de même pas prévoir avant de faire un enfant, qu'une grève doit éclater six mois "après".

Les occupants se sont donc présentés au bureau vers 9.30 heures hier matin et ont interrompu la session du conseil arbitral. Une vive altercation verbale a suivi entre le président du conseil, M. Maurice Frenette et les occupants.

D'ailleurs, la première intervention des occupants laissait présager de la suite des évènements. "M. Frenette, on est venu prendre votre place". Ne voulant pas discuter avec les occupants, le président a alors levé la réunion et a tenté de quitter le bureau avec les deux autres membres du conseil, soit le représentant patronal et celui des usagers.

Une légère bousculade a suivi, mais les membres du conseil ont quand même réussi à quitter les lieux "sains et saufs". Le directeur du bureau d'assurance-chômage de Longueuil, M. Edmond Brossard a alors pris la place de M. Frenette et a adressé après discussion avec les occupants, une liste des récriminations et recommandations de ces derniers.

Les représentants du "Mouvement Action-Chômage", des ACEF et de divers syndicats ont réclamé le remplacement de l'actuel président du conseil arbitral de Longueuil puisque celui-ci aurait selon eux donné jusqu'à maintenant, assez de preuves de son incompétence.

Le directeur n'a pas voulu s'engager sur le sort qui serait réservé à M. Frenette, mais nous avons appris un peu plus tard au cours de la journée que la Commission d'assurance-chômage ne voulait rien entendre de cette demande. De plus la Commission a menacé de sévir si des incidents comme celui d'hier devaient se reproduire.

Déjà hier matin, la police de Longueuil, déjà fort occupée à cause des évènements à la United Aircraft, s'est présentée sur les lieux mais a rebroussé chemin après que l'officier en charge se soit entretenu sur le pas de la porte avec M. Brossard.

Malgré les menaces de la CAC, les occupants ont affirmé qu'ils n'étaient pas au bout de leurs activités et que tout serait fait pour empêcher M. Frenette d'entendre de nouvelles causes.

Une des secrétaires de la CAC s'est écriée en voyant entrer les occupants hier matin: "Mais avez-vous déjà vu pire?" D'après les occuapnts, elle risque de voir pire!

Le précédent de Rimouski

Le débat judiciaire s'engage sur le câble

RIMOUSKI (PC)—Le débat judiciaire entre Québec et Ottawa sur la juridiction en matière de câblodistribution s'est engagée dans sa première étape, lundi, à Rimouski.

M. François Dionne, qui détient un permis du Conseil de la radio et de la télévision canadienne (CRTC) pour l'exploitation d'un réseau de câblodistribution dans le Bas Saint-Laurent, a déposé en Cour d'appel du district de Rimouski une requête pour obtenir la permission d'en appeler de l'ordonnance émise le 17 septembre dernier par la Régie des services publics du Québec.

Par cette ordonnance, la Régie québécoise avait morcelé le territoire accordé à M. Dionne par le CRTC et en avait remis une partie à un autre câblodistributeur, M. Raymond d'Auteuil, de Rimouski.

Ce dernier n'a pas demandé de permis au CRTC et s'est adressé uniquement à l'organisme québécois.

Si la Cour d'appel acquiesce à la demande de M. Dionne, le débat entre Québec et Ottawa s'engagera dans un processus judiciaire qui pourrait éventuellement se poursuivre jusqu'en Cour Suprême.

La tragédie de Valcartier

Enquête du coroner le 22 octobre

QUÉBEC (PC)—L'enquête du coroner au sujet de la tragédie qui a coûté la vie à six cadets, le 30 juillet dernier, à la base de Valcartier, s'ouvrira le 22 octobre prochain.

En annonçant la date, lundi, le coroner du district de Québec, Me J.-Armand Drouin, a précisé que les audiences se tiendraient au Palais de justice de Québec.

Une quarantaine de témoins pourraient être assignés à l'enquête, qui portera plus précisément sur la mort du jeune Érik Lloyd, 14 ans, de Ville La Salle. La preuve recueillie dans son cas sera versée aux autres dossiers.

Rappelons que les six adolescents ont été tués par l'explosion d'une grenade de type M-61 durant un cours sur le maniement des explosifs.

Une quinzaine d'autres cadets de même que leur instructeur avaient été blessés.

quoi faire au québec?

QUÉBEC

Québec: Congrès de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), au Québec-Hilton.

Congrès des cercles des fermières au Motel Universel. Thème: "Les fermières à leur meilleur".

Première assemblée générale annuelle de l'Association des câblodistributeurs du Québec, au Château Frontenac.

RIMOUSKI

Les Amis du JOUR se réunissent pour le coup d'envoi automnal du quotidien national.

Un appel est fait à toutes les bonnes volontés.

Vous avez besoin du JOUR, LE JOUR a besoin de vous!!

RENDEZ-VOUS mercredi le 2 octobre à 8 h 00 p.m. à la S.N.Q. au:
75 boul. Arthur Buies

INVITÉ SPÉCIAL:

Jacques Parizeau

ÉTUDIANTS! ENSEIGNANTS

Ça "presse! Faites-vous un "devoir" de

Lire... LE JOUR chaque matin

ABONNEMENT DE:		
(Abonnements postaux)	7 mois:	$33.00
	8 mois:	37.00
	9 mois:	41.00
	10 mois:	45.00

S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à: Le Jour, 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.

Ci-inclus, $..... pour un abonnement scolaire de ..... mois à compter du.....
NOM:.....
ADRESSE .....
.....

La victime d'un shylock raconte ses déboires

2



Une interview de Pierre Bertrand

Connaissant le milieu des "shylocks" à Montréal depuis bon nombre d'années, puisqu'il a lui-même fait appel à leurs services afin de satisfaire notamment sa soif démesurée du "jeu", en particulier les courses de chevaux, un père de famille âgé de 45 ans a accepté de répondre aux questions du JOUR et de faire le récit de ses dboires. Le réseau organisé du prêt usurier à Montréal constitue actuellement l'objet des audiences publiques de la commission d'enquête sur le crime organisé.

Q.: Dès l'instant où un client rencontre un usurier, comment se fait la "négociation" de l'emprunt?

R.: Tout est oral. T'as jamais de reçu, y font pas de papier, tu signes rien. Ça se fait sur parole. Le shylock, lui, a son livre noir. Dans son livre, il marque tout simplement ton nom, "lui y me doit $500. Dans deux semaines, il faut qu'il paye $600". Pis là, y tiens ça à jour, pis quand la date arrive et tu le paies pas, il rajoute l'intérêt.

Q.: Pas moyen de discuter?

R.: Y'é pas question de discuter, de faire une demande, d'essayer de s'arranger avec, y s'arrangent pas eux autres. Si t'arrives devant un montant trop gros que tu dis que t'as pas d'argent, ils te disent: "Prends un gun et vas faire une banque".

Q.: Comment un shylock peut-il retrouver un client qui n'a pas payé?

R.: Quand un shylock prête, il sait où c'est que tu travailles, il connaît ton adresse. Si tu changes de place, par d'autres shylocks qu'il connaît, des gars de la pègre, il finit par te retrouver parce qu'il sait que tu es un joueur qui fréquente les places de jeux. Ils vont te surveiller au club de courses. Dans la pègre, c'est reconnu des types, des spécialistes qui "photographient". Des photographes humains! Un gars qui cherche son argent reconnaît toujours le débiteur, ils t'ont photographié que tu sois déguisé ou pas.

Q.: Comment pouvez-vous lier shylock et pègre? Se connaissent-ils entre eux?

R.: Oui, pis à part de ça, il y a différentes sections, il y a des différents niveaux dans la pègre, il y a la petite pègrette qu'on appelle, il y a les voleurs à la tire, des voleurs au comptoir, dans les magasins, ça c'est de la pègrette. Les shylocks, c'est une autre section dans la pègre parce qu'eux autres, y restent en deçà de la loi. Y vont pas prendre cinq ou dix ans de prison parce que c'est pas considéré par la loi comme un crime ou comme un vol de banque. Donc, y se sentent protégés comme ça, ça fait que y en viennent qu'ils abusent impunément.

Q.: Abuser de quelle façon?

R.: À minute que tu paies pas, là les menaces viennent. Là, ils te donnent tant de jours pour payer, normalement ils t'offrent de te casser les bras; là, le shylock lui-même te touchera pas mais il va engager quelqu'un d'autre, il va payer quelqu'un pour te matelasser, il va te casser le bras droit, il va te crever les yeux, il va te donner une bonne raclée. Si t'as pas compris le message, ils peuvent aller jusqu'au meurtre. Tous les meurtres non éclaircis d'ailleurs, fort probablement viennent de ça. Il y a des shylocks qui ont été assassinés aussi par des clients. Tu sais pour $2,000 ou $3,000 et être pris à être tué toi-même, t'aimes mieux aller au-devant des coups. C'est toujours le jeu qui conduit là.

Q.: Comment fonctionne le réseau organisé?

R.: Ils se tiennent tous entre eux autres. S'il y en a un qui manque de capital, par exemple $5,000, juste un coup de téléphone pis après le taxi arrive avec l'enveloppe. Y se prêtent entre eux autres.

Q.: Peut-on parler d'une pyramide?

R.: Oui, à différents niveaux. Vois-tu, il y a des shylocks qui ont une clientèle privilégiée, comme il y a des médecins qui vont soigner des gens de la haute société; il y a des shylocks qui prêtent à la haute classe, des gros prêts. Mais pour eux, les intérêts ne sont pas aussi forts. Les plus requins, c'est pour les petits prêts.

Q.: Que devient la vie de tous les jours d'un gars qui emprunte, qui est pris avec un shylock?

R.: 80% de sa paye est donnée. Il est pris pour faire toutes sortes d'à-côtés. Il fait un peu de raquet, un peu de vol. Essayer d'acheter du stock volé, de le vendre, ainsi de suite, ça lui amène des problemes. Pour essayer de remonter son revenu, il faut jouer. Là, le gars qui est pris comme ça, y a pas de porte de sortie. Ce qui arrive le trois quart du temps, le gars joue sur une tension nerveuse, il joue mal, il ne prend pas la chance qu'il devrait prendre. Il se trouve vis-à-vis de rien comme ça m'est arrivé souvent. Moi-même, après avoir fait des chèques, j'allais jouer pour me déprendre mais j'y perdais à tout coup.

Q.: Celui qui doit à un shylock, qui est pris à la gorge, va-t-il en voir un autre pour régler le premier?

R.: Oui, ça se fait, n'oublie pas qu'entre eux autres, ils ont un bon réseau d'information. Ils ont un système entre eux autres, ils ne se font pas rouler comme ça; ça serait trop beau.

Q.: Par téléphone?

R.: Par téléphone, ils se connaissent, hein! Ils ont un système pour éviter ça. Le gars qui ferait affaire avec 2 ou 3 à la fois, lui, il serait condamné à mort, il disparaîtrait de la circulation. J'en ai entendu parler, c'est des affaires comme ça qui est arrivé. Il a fait un emprunt comme ça, un bon montant, il ne pouvait plus payer, il décida de se sauver, il allait en quelque part, il changeait d'adresse, pensant leur échapper, s'ils le trouvent, ils ne lui pardonnent pas. Ces gens-là, ce sont des gens qui peuvent faire sortir le sang de la roche, il n'y a rien d'humain chez eux autres, ce sont des bêtes féroces.

J'aime mieux être condamné par la justice que d'être condamné par eux autres.

Demain: L'argent perdu aux courses

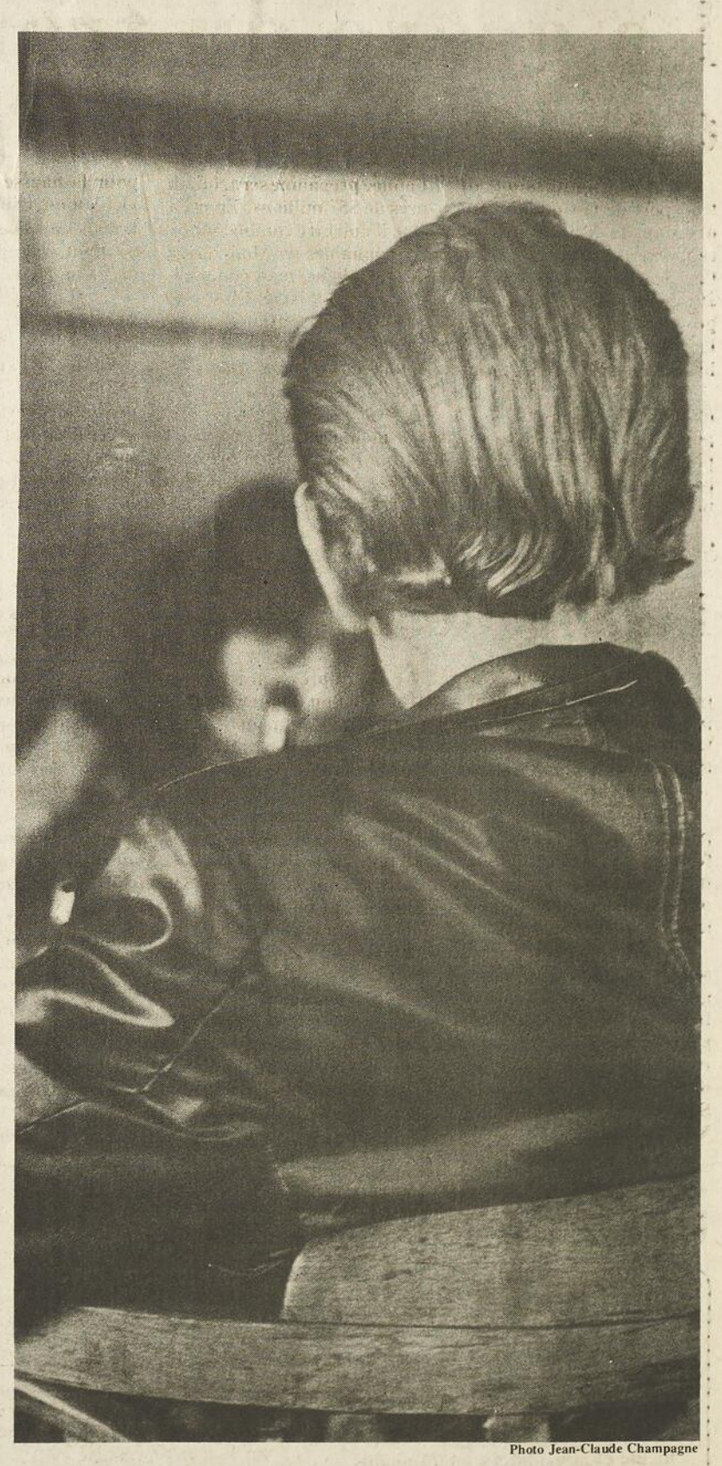


Photo Jean-Claude Champagne

Ayant exprimé le désir de conserver l'anonymat, pour des motifs évidemment compréhensibles, notre informateur a rencontré le journaliste du JOUR dans un endroit propice aux confidences, soit une taverne.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.25 par semaine; par la poste: $52 par année et $30 par six mois. Édition du samedi: $12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Secrétaire général de la rédaction: Jean-Pierre Fournier
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire
Consommation: Marie Vallée
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.

Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et Culture: Alain Pontaut, Jean-Pierre Tadros
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand
Photographie: Antoine Désilets, Michel Giroux
Caricature: Berthio
Documentation: Ginette Hétu
Sport: Alain Gerbier, Christian Nobert, Jean-Marc Desjardins
Tourisme: Bougainville

Administration
Directeur administratif: Robert St-Jean
Contrôleur: Marcel Latendresse
Comptable: Ginette Roy
Assistante comptable: Johanne Marier

Tirage
Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné

Publicité
Directeur: Publicité locale et nationale: Gérard Lapointe
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Rod Berger, Jean-Pierre Tison, Richard Bradette
Francine Tremblay, Robert Pepin
Carrières: Suzanne Asselin
Petites annonces et Avis légaux: Ginette Tremblay
Graphiste - maquettiste: François Delaney





(PHOTOS — Robert Paquette)

Les abords de l'usine principale de la United Aircraft à Longueuil ressemblaient à un cimetière de voitures après la passage de 400 grévistes en colère qui ont tenté d'empêcher d'autres employés de la United d'entrer au travail.

Violents incidents devant la United Aircraft à Longueuil

par Pierre Tanguay

La violence a fini par éclater à la United Aircraft de Longueuil où une grève perturbe les opérations depuis le 7 janvier dernier. Des voitures renversées dont quatre incendiées , pneus crevés, vitres fracassées, un chargement de sacs de ciment renversé, bagarres suivies de quatre arrestations, tel est le bilan sommaire des incidents violents qui ont secoué hier matin la Ville de Longueuil.

Les usines de la United Aircraft sises sur le boulevard Marie-Victorin à Longueuil ont été assiégées tôt hier matin par plus de 400 grévistes en colère qui tentèrent d'empêcher l'entrée des employés du quart du matin dans l'usine. Comme on le sait, près de la moitié des 2,600 employés qui avaient cessé le travail le 7 janvier dernier, sont depuis retournés au travail.

Cette explosion de violence est survenue après que les grévistes aient pris connaissance du rapport de l'enquêteur spécial dans ce conflit, M. Pierre Dufresne. Dans ce rapport comme nous l'annoncions hier, M. Dufresne affirme qu'il n'y a pas moyen de régler ce conflit par la négociation ou par la médiation vue les positions "irréconciliables" des deux parties.

Ces affirmations de l'enquêteur spécial ont semble-t-il exaspéré les grévistes qui entrent dans leur dixième mois de lutte. C'est à la suite d'une réunion qu'ils tenaient au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-Fatima, qu'environ 400 grévistes se sont rendus à l'usine principale de la United Aircraft sur le boulevard Marie-Victorin, vers 6h30 hier matin.

Une des raisons expliquant la vive réaciton des grévistes serait que le gouvernement avait promis une rencontre entre le syndicat et la compagnie une fois le rapport Dufresne publié. Cette rencontre, ils l'ont attendue en vain.

Peu de temps après, les grévistes ont tenté avec succès d'empêcher certains employés de la United Aircraft d'intégrer l'usine. Des bagarres ont alors été signalées. Les autres employés qui commençaient aussi à 7 heures ont évité de se présenter au travail après avoir aperçu les bagarres sur le boulevard Marie-Victorin. C'est sans doute ce qui a empêché que les incidents ne dégénèrent en une véritable émeute.

Les manifestants ont immobilisés des voitures qui se trouvaient sur le boulevard en crevant leurs pneus. D'autres voitures ont été immobilisées par la suite, certaines appartenant à des personnes qui travaillaient dans des usines près de la United mais sans rapport aucun avec le conflit.

À un moment donné, plusieurs voitures "reposaient" sur le boulevard dans des positions les plus diverses, sur le toit, sur le côté... les vitres fracassées, l'essence s'échappant des réservoirs, quelques-unes devaient par la suite prendre feu.

Au plus fort des incidents, le boulevard Marie-Victorin ressemblaient à une piste de course de "stock-cars" après un derby de démolition.

La police de Longueuil qui était sur les lieux depuis 6h30 n'est pratiquement pas intervenue. Sauf pour les 4 arrestations, il semble d'après le témoignage des policiers rencontrés sur les lieux des incidents, qu'il était difficile pour eux d'intervenir. Premièrement le rapport des forces était en défaveur des forces de l'ordre, au plus fort de policiers de Longueuil. Un détachement de la Sûreté du Québec s'était rendu sur les lieux mais n'est pas du tout intervenu.

Il semble que les quatre personnes qui ont été arrêtées hier comparaîtront dès aujourd'hui en Cour criminelle sous divers chefs d'accusation.

La violence dont ont été témoins hier les citoyens de Longueuil, risque d'avoir des suites. Malgré le silence de l'exécutif du local 510 des Travailleurs Unis de l'Automobile (TUA) sur les événements d'hier, il est douteux que les grévistes reprennent docilement le chemin du silence et du calme.

La déception des grévistes face au rapport de l'enquêteur spécial vient du fait qu'ils attendaient beaucoup de ce rapport qui dit finalement peu de choses à part d'exposer la position des deux parties dans le conflit.

Il est finalement possible que les réactions tant attendues qui n'étaient pas venues après la publication du rapport de l'enquêteur spécial viennent à la suite des incidents d'hier. La réaction du ministre du Travail en outre est attendue impatiemment dans tous les milieux.

La grève du transport coûtera $7 millions

La Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal a dû rapporter sur son budget de l'an prochain une tranche de $9 millions de déficit dû à la grève qui a paralysé le métro à la fin de l'été, ainsi qu'à la hausse du coût du carburant.

Ainsi le déficit de $28 millions prévu pour 1974 sera porté à $37 millions. Au surplus, selon les prévisions déposées auprès de la Communauté Urbaine, le déficit de l'année prochaine sera, lui, de près de $57 millions. En principe il doit être comblé par les contribuables de Montréal et de la banlieue, mais comme le premier ministre Bourassa avait laissé entendre que Québec aiderait la CUM à éponger les coûts du règlement de la grève, il se peut que le fardeau des contribuables soit moindre.

Le coût de la grève se divise en deux: celui des compensations aux employés pour la hausse du coût de la vie, qu'on chiffre à $4 millions, et un manque à gagner pendant le conflit de l'ordre de $3 millions.

Pour 1974, la CTCUM prévoyait des dépenses de quelque $112 millions et des revenus d'exploitation de $83.9 millions. Pour 1975, on prévoit des revenus inférieurs à cette année, soit $81 millions. Les dépenses, bien sûr, augmenteront pour atteindre $137.9 millions.

Pour expliquer la hausse des dépenses l'an prochain, le président de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan, a invoqué quatre facteurs: le renouvellement de la majorité des conventions collectives de travail en 1975; l'inflation; des frais de préexploitation de nouvelles lignes de métro qui doivent ouvrir en mars 1976, et les $9 millions de dépenses de cette année non prévues au budget de 1974.

Infirmières en colère

Les 4,500 infirmières membres de l'Alliance des infirmières de Montréal doivent prendre un vote demain, à savoir si elles seront désormais affiliées à la Fédération des professionnels salariés et cadres du Québec (CSN) ou si elles demeureront au sein de leur fédération actuelle, soit la Fédération des Affaires sociales (FAS) qui fait aussi partie de la CSN.

Un vif mécontement s'est fait sentir depuis plusieurs années chez les infirmières dont plusieurs se disent insatisfaites des services que leur a accordés la FAS jusqu'à maintenant. Elles contestent aussi la mainmise qu'exercent les employés généraux des hôpitaux sur la FAS.

Selon l'Association des pompiers de Montréal

La Ville serait responsable de la paralysie partielle

L'Association des pompiers de Montréal tient à proclamer son innocence totale face à la paralysie partielle des services d'incendie signalée hier.

Huit des 43 casernes de pompiers de Montréal étaient fermées hier faute d'équipement roulant et une vingtaine d'autres fonctionnaient au ralenti pour les mêmes raisons.

43 appareils hors de service encombraient hier les garages municipaux. Cinq fourgons de protection, 17 échelles aériennes et 21 camions d'incendie étaient hors d'usage selon la direction du Service des incendies de la Ville de Montréal.

D'après le président de l'Association des pompiers de Montréal, M. Jean l'Abbé, cette affirmation du Service des incendies ne serait pas exacte. En fait de 25 à 30 appareils seraient prêts à retourner sur la route et la direction du Service des incendies retiendrait ces appareils dans le but de discréditer les pompiers aux yeux de la population.

Comme on le sait, les pompiers qui n'ont pas le droit de grève, tentent par tous les moyens de faire pression sur la Ville de Montréal pour qu'elle leur accorde un minimum de $750 chacun, ceci afin de contrer la hausse vertigineuse du coût de la vie. Ce montant a été fixé par des actuaires à l'emploi du ministère du Travail. La Ville semblait d'accord pour verser ce montant forfaitaire aux pompiers mais à condition que ces derniers négocient l'année 1975 tout de suite.

Les pompiers semblaient vouloir accepter cette condition quand la Ville a finalement refusé de confirmer qu'elle verserait le $750 à chacun des pompiers.

Depuis les débuts de leur lutte, les pompiers ont été accusés par la Ville de se livrer au sabotage de l'équipement du Service des incendies, ce qui s'est révélé exact dans plusieurs cas. Les pompiers affirment cependant que présentement il en va autrement et qu'ils n'ont rien à voir avec la fermeture des casernes.

Hier le secteur ouest de la métropole a été particulièrement touché par l'absence d'équipement. Les casernes des quartiers Notre-Dame-de-Grâce et Côte-des-Neiges opéraient avec 40% de leur matériel normal. On ne savait pas encore au moment d'aller sous presse qu'elle serait la situation aujourd'hui.

bref justice

Une bombe explose à St-Léonard

Une bombe a explosé sous une cantine mobile, mardi matin, à St-Léonard, causant de légers dégâts au véhicule et aux édifices environnants.

Pour l'instant, la police ne peut fournir aucune explication sur les raisons ayant pu motiver cet acte. On croit que l'engin explosif était constitué de quelques bâtons de dynamite déposés à l'intérieur d'une boîte de métal, sous la camionnette.

M. Edward Godner, le propriétaire de la cantine, s'est borné à déclarer que quelqu'un voulait l'éliminer de ce commerce, sans donner de précisions.

Les frères Ball devant la CECO

À la reprise des audiences publiques de l'enquête sur le crime organisé, aujourd'hui deux témoins importants, Gordon et Gary Ball, devront répondre aux questions du procureur Gilles Harris. L'objet du témoignage des frères Ball se rattachera au réseau des usuriers de Montréal. Ces deux témoins sont en instance de procès à la cour municipale de Montréal pour des délits similaires aux faits recherchés par la commission d'enquête sur le crime organisé.

Mucci: 8 ans de prison

Anatonio Mucci, 20 ans, a reçu hier une sentence de 8 ans de prison pour trois délits dont il s'est avoué coupable le 24 septembre dernier, notamment l'attentat contre le journaliste J.P. Charbonneau le 1er mai 1973.

Outre cet attentat, le jeune homme était reconnu coupable de vol à main armée et de lésions corporelles. La défense et la Couronne s'étaient entendues pour recommander au juge Bilodeau une peine de 8 ans de prison. Ce dernier prononça hier une sentence conforme aux voeux des deux parties.

au jour le jour

● **20h**
Assemblée publique de la Société St-Jean Baptiste de Montréal sur la Loi 22 au Collège Marie-Anne, 100 est, Sauvé. Conférenciers: Pierre Bourgault, ex-président du RIN; Lise Trochu-Cloutier, candidate péquiste aux dernières élections provinciales; Yvan Sénécal, président général de la SSJB de Montréal.

● **20h**
Convention du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) (Acadie) au Collège Bois-de-Boulogne, pavillon Ignace Bourget, 10555, rue Bois-de-Boulogne. Orateurs: Léa Cousineau, présidente du RCM et Adhémar Raynault.

●
Troisième congrès international de la Société de Brecht à l'Université McGill.

●
Exposition du Centre de référence et d'information sur l'environnement (CRISE) à la Plaza Alexis Nihon. Thème: Course à la démolition.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE
ORATEURS:
Pierre Bourgault, président de l'ex-RIN
Madame Lise Trochu-Cloutier, candidate PQ Outremont
Yvan Sénécal, président SSJB.M
ANIMATEUR: **Gilles Proulx**
Sujet: Durham vit-il encore dans le bill 22?
Collège Marie-Anne
100 est rue Sauvé
Angle Sauvé et Saint-Laurent
Montréal
À 20 heures
Le mercredi 2 octobre
entrée libre

ÉCONOMISEZ
$7
Sur l'achat d'un sac pour dame ou d'une paire de chaussure pour homme en présentant cette annonce
Le BOTTIER
PLACE LONGUEUIL

une p'tite japonaise '74'
DATSUN

toute équipée
toute neuve
$2965
Pneus à flanc blanc ■ Tapis porte à porte ■ Allume-cigarette
Cendriers avant et arrière ■ Membrures de renfort dans les portes ■ Barre stabilisatrice avant ■ Enjoliveurs de roues
Glace de custode ouvrante ■ Batterie 60 Ampères
Siéges baquets avant inclinables ■ Moteur 1288 c.c.
4 cylindres 75 C.V. (S.A.E. brut) ■ Transmission à 4 vitesses synchronisées ■ Alternateur 50 Ampères ■ Glace teintée toutes fenêtres ■ Dégivreur électrique arrière ■ Servo freins assistés ■ Freins à disques avant ■ Console
RADIO AM FM ET PROTECTION ANTI-ROUILLE INCLUS DANS CE BAS PRIX.
DATSUN
bbellemare
C'est le temps d'avoir la vôtre!

10305 Papineau
382-2780 (angle Fleury)

éditorial

Peut-on être libéral et Québécois?

Document de travail ou version à peu près définitive, le projet de réglementation ministérielle sur le français, langue dite officielle, est à l'image du gouvernement qui l'a enfanté: débile, infirme, coupé du réel et aussi loin que cela peut être des besoins d'une politique linguistique efficace. Voilà un peuple qui attend de ses gouvernants un coup de barre décisif pour protéger une langue et une culture qui sont l'objet d'agressions indéfinies et il ne reçoit en mince partage que la consécration la plus insolente d'un bilinguisme qui lui a valu jusqu'ici tant de pleurs et tant de maux.

Le projet de réglementation sur la francisation des entreprises, l'étiquetage et l'affichage publics est bien l'enfant tout craché de la loi 22; les apparences sont trompeuses, le fond est insignifiant et la forme de déconcertante naïveté. L'analyse qu'en fait notre confrère Maurice Giroux dans la page ci-contre révèle on ne peut mieux l'intention du Parti libéral d'asseoir sur des bases plus solides encore le principe vicieux de la parité des langues dans un État dont on dit qu'il est officiellement de langue française mais dans lequel se poursuit inexorablement le tragique processus d'érosion de sa langue et de sa culture.

Il ne peut en être autrement. Le fond du problème est la propriété du Parti libéral au Québec. Quoiqu'elle dise, quoiqu'elle fasse, malgré tous les efforts qu'elle déploie pour donner le change, cette formation politique est la servante et la chose de la minorité anglo-saxonne confortablement installée au Québec. Les hommes qui en font partie ne sont pas tous, pris individuellement, également soumis aux volontés des maîtres anglophones de la rue Saint-Jacques mais ils sont collectivement les exécutants d'une volonté qui n'est pas celle du peuple québécois, et les serviteurs zélés d'intérêts qui ne sont pas nôtres.

C'est cela qu'il faut comprendre pour analyser avec un minimum de rigueur la portée des lois qui nous sont imposées par l'épaisse majorité ministérielle. Je me suis rendu compte, peut-être un peu sur le tard, qu'il n'était pas possible d'être à la fois libéral et Québécois. Il fut un temps où dans cette formation politique, nous vivions d'illusions et d'espérances. Avec d'autres j'ai cru naïvement que la politique de français prioritaire que nous avions réussi à faire passer de peine et de misère à un congrès plénier du Parti libéral en 1967, se traduirait au moins par des attitudes conformes à la volonté des militants. Tout cela était de la poudre aux yeux. Au premier test, à la première occasion, les députés libéraux à l'Assemblée nationale trahissaient leurs propres membres en votant avec l'Union nationale pour l'infâme loi 63.

Dans un tout autre domaine que celui de la langue, mais tout aussi important puisqu'il s'agit de la place du Québec dans cette immense mélasse qui s'appelle la Confédération canadienne, combien se souviennent que la politique **officielle** du Parti libéral du Québec, approuvée à l'unanimité par le groupe parlementaire des députés, est rien de moins que le statut particulier, clairement défini et longuement élaboré par M. Paul Gérin-Lajoie, en quatre-vingt-douze points précis.

Or, sur chacun de ces points, qui vont de l'administration de la justice à la récupération des pouvoirs culturels en passant par les allocations familiales et le partage fiscal, les libéraux du Québec n'ont cessé de renier leur parole et leurs engagements. Par une sorte de fatalité qui tient à la fois à la nature des liens gluants qui unissent leur parti au pouvoir économique dominant et aussi à une joyeuse propension vers l'assiette au beurre, ils sont conduits à tout trafiquer: souveraineté culturelle, points d'impôt, langue, pouvoirs fiscaux, principes, patronage, cela est du pareil au même. Tout s'achète. Tout se vend.

Le gouvernement des hommes est la première responsabilité d'une formation politique qui accède au pouvoir. Au mieux, les libéraux du Québec administrent les choses. À leur profit d'abord, ensuite au profit des parasites, des assimilés, des courtisans ou de leurs conseillers mercenaires.

Ce gouvernement n'a pas d'âme mais Dieu sait s'il a du ventre. Un ventre énorme, enflé à la démesure de 101 appétits. Comment dans pareilles conditions porter influence sur le sens et la signification des lois, comment le peuple peut-il peser sur les décisions ministérielles? C'est qu'il est difficile de négocier avec une bedaine! Expression un peu caricaturale, j'en conviens, mais y a-t-il meilleure image qui illustre le parlement obèse qui nous tient actuellement lieu de centre d'analyse, de réflexion et d'approfondissement de la volonté populaire?

Il nous faut donc souffrir quelques années encore pareil avilissement du régime parlementaire, endurer qu'une majorité sourde et butée ne veuille rien comprendre aux problèmes fondamentaux de l'âme, de la nation et du peuple québécois, constater non sans une certaine tristesse, que de nos jours, plus on devient libéral moins on devient Québécois.

La loi 22 et son projet de réglementation ne sont que des exemples parmi tant d'autres qui démontrent à l'évidence qu'on ne peut plus, mais absolument plus, être à la fois libéral et Québécois.

Yves Michaud

vous avez la parole

Les USA et leur indépendance

Heureusement que Washington n'a pas écouté les experts

Après deux cents ans de colonisation, il n'est pas étonnant de trouver parmi nous quelques personnes qui ont fini par croire que nous sommes vraiment inférieurs à tant d'autres peuples. On est un peu plus étonné de les trouver enseignant dans nos universités. Il paraît que les diplômes ne sont pas des barrières aux complexes.

Lorsque les parti indépendantistes se sont présentés aux élections en 1966 et ont récolté 6% du vote, il y a eu des experts pour nous dire que c'était des marginaux.

Lorsque le Parti québécois, regroupant ces partis, s'est présenté la première fois en 1970 et a obtenu 24% du vote, il y a eu des experts pour dire que c'était un phénomène éphémère.

En 1973, le pourcentage augmente à 30% et maintenant, il y a des experts pour nous dire que c'est plafonné ou "que la moitié de ce 30% n'est pas vraiment indépendantiste".

C'est plutôt l'inverse! Il ne reste guère beaucoup de Québécois qui croient encore à ce fédéralisme bilingue "coast to coast". Cela ne veut pas dire que tous les Québécois sont indépendantistes. Il y en a encore quelques-uns qui croient à monsieur Elliot Trudeau et beaucoup qui ont peur de l'indépendance, qui ont peur de perdre leur pension de vieillesse ou leur emploi au CN. Dès que ces craintes et ces peurs auront été désamorcées, ils contribueront à augmenter ce 30% jusqu'à ce que ce soit une majorité.

Dans tous les pays démocratiques du monde, que ce soit l'Angleterre, les États-Unis ou la France, un mouvement de 5% du vote d'un parti à l'autre est considéré un mouvement majeur et 10% est considéré un rez-de-marée. Au Québec, en huit ans, le pourcentage d'un parti politique augmente de 6% à 30%. C'est quoi, si ce n'est pas un raz-de-marée?

Si certains professeurs refaisaient leur cour d'histoire, ils trouveraient qu'il n'y a pas, dans le monde entier, beaucoup d'exemples de mouvements indépendantistes qui, une fois lancés, se sont arrêtés en route. L'indépendance n'est pas faite. Il va falloir lutter, expliquer; il va falloir désamorcer la peur et parfois patienter. Mais l'indépendance se fera au Québec comme elle s'est fait ailleurs.

Il y avait sûrement aux États-Unis des politicologues pour parler du plafonnement des treize colonies et de la victoire de Georges III, en 1775. Heureusement que Georges Washington ne les a pas écoutés.

Paul Unterberg
Montréal

Dr Pierre L'Espérance, un ami

Depuis le terrible accident du Boeing 707 de la TWA qui s'est écrasé le 8 septembre au large de la Grèce, nous pleurons la perte de notre ami le docteur Pierre L'Espérance.

Nous savons qu'il était un savant; il était aussi un homme honnête, simple et bon. Nous nous souvenons de son sourire.

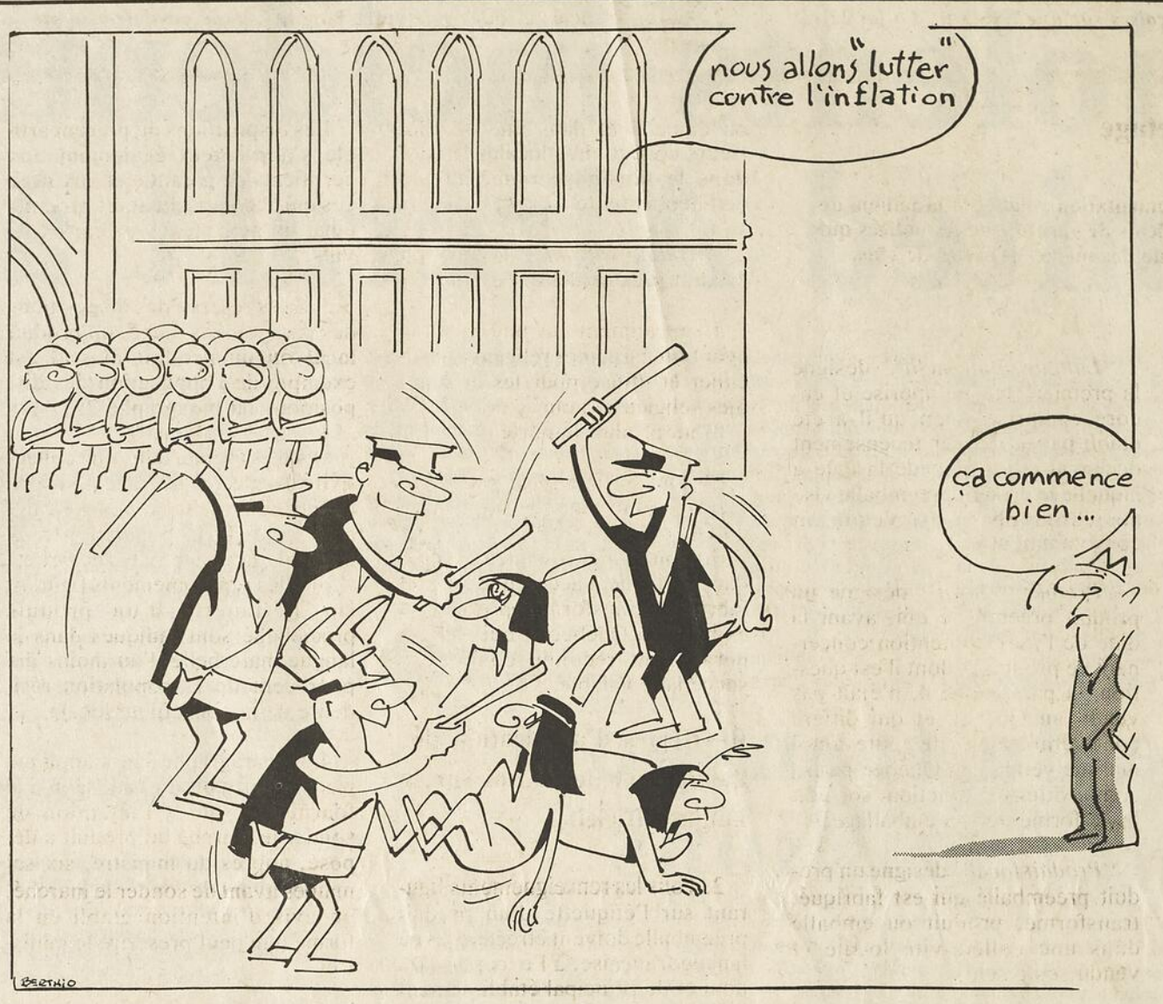
Mais ce que plusieurs ignorent, c'est que le docteur L'Espérance était un Québécois à 100%. Il aimait son pays, le Québec. Il souffrait de voir le mépris des "maîtres étrangers" envers ce peuple qui, après la conquête, n'a pas voulu mourir.

Il voulait que le Québécois retrouve sa dignité et, qu'en toute justice, on lui permettre d'être lui-même, c'est-à-dire un peuple de culture française parlant le français et "maître chez lui".

De New York, il avait annulé son abonnement à un journal qui l'avait déçu et s'était abonné au JOUR qu'il recevait avec joie.

Les Amis du JOUR lui doivent une pensée d'admiration et d'espoir. Nous ne pouvons pas oublier un homme comme le docteur Pierre L'Espérance.

R. Gaul
Austin



La phrase de Péloquin est d'actualité

Suite à la prise de position tardive de monsieur Roger Lemelin de La Presse concernant le projet de loi 22 (maintenant devenu loi) je vous donne l'opinion d'une Québécoise à part entière.

Vous êtes pas tannés de mourir, bande de caves!

Cette phrase de Péloquin sculptée dans la muraille de Jordi Bonet à l'entrée du Grand Théâtre de Québec et qui a fait scandale à l'époque dans la vieille capitale doit lui rappeler d'amers souvenirs... En effet, n'a-t-il pas souvenance d'avoir fait circuler des pétitions pour faire disparaître cette disgrâce... indigne de notre peuple? Pourquoi alors n'a-t-il pas défendu avec autant de zèle son patrimoine, peut-être ce qu'il y a de plus beau, de plus précieux dans la vieille cité "La Place Royale" que le gouvernement Bourassa a offert sur un plateau d'argent aux capitalistes américains?

Dans le contexte politique actuel au Québec, la phrase de Péloquin reprend toute sa dimension. Nous n'avons qu'à nous rappeler toutes les récentes trahisons du fédéral et pour n'en nommer que quelques-unes l Superfrancophonie, la déportation des Gaspésiens (Parc Forillon), ceux de Sainte-Scholastique, etc... et voici qu'on nous impose l'ignoble loi 22.

Sur le sujet, à la toute dernière heure, monsieur Lemelin a pondu un article dénonçant le projet de loi 22, mais ce n'est pas quand un noyé coule à pic pour la troisième fois qu'il est temps de lui tendre la main. Néanmoins, il a peut-être pu garder quelques abonnés qui n'attendaient que ce geste avant de lui retourner son journal.

Vous êtes pas tannés de mourir, bande de caves! Oh, la phrase n'est pas élégante, elle choque les esprits étroits qui ne savent pas lire au-delà de l'expression joualisante, elle choque les conciliants, les perdants, mais elle éclate de vérité à la face de tous ceux qui se sentent vraiment Québécois.

Lucille Rosa
Montréal

L'immigration haïtienne au Québec

La Commission d'enquête a siégé publiquement, sauf dans un cas

Monsieur Jean-Marie Martin
Président
Conseil de Presse du Québec

Je désire porter à votre attention un article paru en première page du journal LE JOUR des samedi 21 septembre et dimanche 22 septembre 1974, dont photocopie est incluse pour votre information, et dans lequel on lit le paragraphe suivant:

> "Il y a quelques mois, le public a eu vent du chantage exercé par divers officiers des services d'immigration auprès d'étrangeres en instance de débarquement au Canada. Le ministère fédéral de l'Immigration a aussitôt institué une enquête judiciaire qui a d'abord siégé publiquement, puis s'est retranchée derrière le huis-clos jusqu'à se faire oublier finalement par la presse. Les conclusions de cette commission ne sont pas encore connues et ne le seront probablement jamais à moins que le public soudainement se mêle de les réclamer".

Les renseignements donnés par le journal sont erronés puisque la Commission a toujours siégé publiquement sauf dans le cas d'un seul témoignage d'une durée d'une heure environ, le 25 avril 1974. Effectivement, les journaux Le Devoir et La Presse ont rapporté régulièrement depuis le début des faits qui ressortent de chaque jour d'audience Je vous en réfère d'ailleurs aux reportages les plus récents: Le Devoir, samedi 14 septembre 1974, p. 4; Le Devoir, mercredi 18 septembre 1974, p. 2; Le Devoir, vendredi 20 septembre 1974, p. 7; La Presse, jeudi 12 septembre 1974, p. F 12; La Presse, samedi 14 septembre 1974, p. E 21; La Presse, mercredi 18 septembre 1974, p. A 18.

D'autre part, la manchette ainsi que le premier paragraphe font mention des méthodes de la Gestapo. Écrire au sujet de la Commission dans ce contexte en se basant sur des affirmations nettement fausses constitue une injustice à l'égard de la Commission et du public. Il convient de noter, puisque l'on réfère aux tactiques hitlériennes, qu'une de ces tactiques était de supprimer la vérité et de faire circuler des fausses informations.

De plus, l'article dit que "les conclusions de cette commission ne sont pas encore connues et ne le seront probablement jamais à moins que le public soudainement se mêle de les réclamer". Il s'agit là de pure spéculation. Il est évident, d'ailleurs, qu'il n'est pas possible de rédiger le rapport avant que les faits soient établis.

J'ignore si ceci est du ressort du Conseil de Presse du Québec, mais j'ai cru utile de vous rapporter ce que je considère être un manquement à l'éthique professionnelle, car les faits pouvaient facilement être vérifiés soit auprès de la Commission soit auprès des journaux quotidiens.

Joseph R. Nuss
Conseiller juridique de la Commission d'enquête relative au ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

Voulez-vous une correspondante en Australie?

Les jeunes filles australiennes, dont je suis le professeur de français, désirent correspondre avec des Québécois. Elles sont âgées de onze à quatorze ans et elles ont de une à trois années de français.

Elles s'intéressent à la vie québécoise et veulent perfectionner leur français. Les garçons et les jeunes filles qui voudraient des amies australiennes sont priés d'écrire à l'adresse suivante: Monsieur O, Slowronek, a/s Collège Présentation, 187, Dandenong, Windsor, Victoria 3181, Australie.

O. Skowronek
Windsor, Australie

Gagner sa vie dans sa langue

La situation de la langue étant ce qu'elle est, cela prend un courage peu commun pour aller à la Commission Parlementaire et donner en spectacle l'agonie de notre langue. Il s'agit presque de masochisme. C'est un peu, comme un nouveau genre de striptease de mauvais goût. C'est du déculotage en public pour l'amusement des Anglais et du docteur Françoistein Cloutier.

Pourquoi les francophones vivant hors du Québec, étudient-ils l'anglais? Parce que les gouvernements des provinces du Canada ne traduisent pas leurs communications publiques en français. C'est bien simple. L'Anglais devient par ce fait indispensable dans ces provinces.

Pourquoi l'espagnol est-il important en Espagne? Parce que l'espagnol est la seule langue officielle en Espagne. C'est encore bien simple.

Une langue reste vivante et forte quand elle est indispensable pour gagner sa vie. Cela s'appelle une langue rentable. Les Anglais sont capables d'apprendre le français. Il ne faut pas les croire aussi incompétents que cela.

Gisèle Provincher
St-Jérôme

billet

Les érables savent rougir...

Courrier et journaux sous le bras, je reviens lentement vers la maison. J'admire les érables rubescents; je contemple l'opalescence du lac. J'entends l'écho sifflant des balles surgies avec l'ouverture de la chasse au canard et l'arrivée officielle de l'automne.

Ce matin, deux titres de journaux forcent ma curiosité. La page sept du JOUR annonce la nomination de Fernand Lalonde, ministre de la langue. J'apprends que le patron des cent-un rouges refuse de confirmer la rumeur parlementaire confiant à monsieur Jean Chapdeleine la présidence de la Régie de la Langue française. La Presse Canadienne, faute de précision, ressemble aux pêcheurs qui lancent l'appât aux poissons refusant de mordre!

En première page, Amy Booth du **Financial Post** déclare: "Quebec's Bill ends tokenism". Dans un passionnant article, l'hebdomadaire de Toronto publie (je traduis): "André Déom, maintenant membre de l'Assemblée nationale, que la rumeur désigne comme ministre d'état généralement désigné comme président de la régie..." Tiens, un autre qui écoute les rumeurs!

Pauvre André Déom, il doit rougir comme mes érables et perdre ses illusions comme d'autres perdent leurs feuilles. Ancien membre de la commission Gendron et spécialiste de communications intimement lié aux recherches de la DDA ltée, aura-t-il tant défendu le Bill Twenty-Two, à l'ombre de François d'Issertieux XXII, pour demeurer "the rumored minister of state most likely to head the Régie"?

Attendons les événements. On verra bien si le grand chef rouge distribue les nominations en fonction de la compétence ou de la récompense. Car ce sont deux critères bien distincts, n'est-ce pas? D'ici là, nous en apprendrons davantage sur l'influence d'André Déom dans la création de la compagnie Franspec Inc. Ce consortium est composé de quatre entreprises fort sérieuses: DDA (l'ancienne compagnie déomique); Jean Léveillé et Associés; Studio 2 plus 2; Beauregard, Landry, Nantel, Jasmin et Associés. Ces spécialistes de la consultation en communication semblent avoir compris les bienfaits de la loi Twenty-Two. Franspec Incorporé songe-t-elle à seconder la Régie de la Langue Française qui se prépare à mettre en chantiers les programmes de francisation dans les entreprises? Je lui souhaite tout le succès voulu auprès de sa clientèle. Elle n'a pas attendu mes souhaits pour déclarer: "Tokenism and lip service will no longer suffice in meeting the needs and aspirations of modern Quebec society".

Puisque la Régie vint étapes à franchir pour toute entreprise non française soucieuse de mettre en vigueur un programme de francisation, il semble qu'il ne suffit plus d'enfantillages pour satisfaire les besoins et les aspirations de la société moderne québécoise. Apparemment, il faut prévoir la naissance d'une nouvelle industrie québécoise et engager des consultants en communication. Or, André Déom est un expert en communication. Ce n'est pas parce qu'il s'est retiré de DDA Ltée qu'il ne l'"est plus. S'il devenait président de la Régie, il faudrait suivre attentivement la carrière de DDA Ltée, de SINTEC Ltée et de Franspec Inc. Il ne faudrait pas voir rouge inutilement!

N'allons pas, avant les nominations officielles, demander au chef des rouges d'être plus rouge que les feuilles d'érable. Après tout, les nominations politiques reposent toujours sur des critères d'excellence, non de rubescence ou de récompense. Les ardents défenseurs du Bill Twenty-Two ont agi avec foi, pas avec espérance.

Jacques Lamarche

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. À la machine à écrire de préférence. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages). Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.

Les manuscrits ne seront pas rendus.

Au pays du français langue officielle!

Envoi de Gérard Blouin
Sherbrooke



le fond des choses

La règlementation sur la loi 22

Même pas le français prioritaire: l'étiquetage et l'affichage en anglais ont les mêmes droits

par Maurice Giroux

Les principes directeurs de la réglementation envisagée pour appliquer la loi sur la langue officielle dans le domaine de l'affichage et de l'étiquetage consacrent d'une façon claire et nette le bilinguisme au Québec.

Ainsi, le deuxième paragraphe de l'article 2 du document de travail que nous publions aujourd'hui établit clairement que le français et l'anglais auront **un droit égal** *quant à la langue de l'étiquetage. En effet, tout renseignement inscrit en français* **"et dans une autre langue"** *sur l'étiquette d'un produit "est conforme aux exigences" du règlement.*

Ce qui veut dire que même si le français doit apparaître sur l'étiquette, l'anglais y a également droit. De plus, rien dans ce projet de règlement ne prévoit une forme quelconque de **priorité ou de mise en évidence** *des inscriptions françaises sur une étiquette. La loi 22 est également muette à ce sujet.*

Quant aux exceptions prévues par le règlement, elles visent particulièrement les produits d'essai et les produits locaux pour lesquels une autre langue que la langue officielle pourra être exclusivement utilisée si les conditions stipulées à l'article 3 sont réalisées. Ainsi, un produit local vendu à Westmount pourra être étiqueté uniquement en anglais!

Une autre exception importante vise les produits vendus à des fins industrielles ou commerciales ou pour l'usage des institutions. Dans ces cas, la langue officielle n'est pas obligatoire (article 7). En résumé, les exceptions prévues aux articles 3 et 7 consacrent en pratique l'unilinguisme anglais.

Pour la langue de l'affichage, on retrouve la même principe du bilinguisme officiel.

L'article 2 déclare que l'affichage public doit se faire en français **"ou en français et dans une autre langue"**, *donc possiblement en anglais.*

Non content de consacrer ce bilinguisme, le règlement ne souffle pas un mot sur une quelconque prédominance du français. Pour le cas particulier des raisons sociales, la loi 22 dit simplement que le français doit figurer d'une manière aussi avantageuse que l'anglais, mais sans plus. (article 32).

Ni la loi, ni le règlement prévu actuellement dans le docufment de travail publié ci-contre, n'accordent donc une prédominance au français, présumément appelée "langue officielle" par la loi 22.

Les deux textes consacrent plutôt un bilinguisme officiel où les deux langues sont placées sur un même pied d'égalité.

Ce que la loi 22 annonçait déjà par son esprit et par sa lettre, le projet de règlementation présentement à l'étude vient le confirmer d'une façon non équivoque.

II - La langue de l'étiquetage
(article 34)

A—Principes directeurs de la réglementation relative à la langue de l'étiquetage des produits, des certificats de garantie et des notices qui accompagnent les produits, ainsi que des menus et cartes de vins.

Définitions

1. *"Produit"* désigne tout article qui fait ou peut faire l'objet d'un commerce, mais ne s'entend pas des immeubles ni des droits réels immobiliers; et

"Emballage" désigne un récipient, un empaquetage, une enveloppe ou une bande dans lesquels un produit est **mis en vente,** mais ne comprend pas les garnitures intérieures ni les emballages d'expédition ni une enveloppe ou boîte extérieure qui n'est pas ordinairement présentée au consommateur à l'étalage.

"Vendre" comprend:

a) le fait de mettre en vente, d'exposer pour la vente et d'avoir en sa possession pour la vente;
b) le fait d'exposer de manière à faire normalement penser que la substance ou le produit ainsi exposé est destiné à la vente.

"Produit préemballé" désigne tout produit qui est emballé de telle manière qu'il est ordinairement vendu au consommateur ou utilisé ou acheté par lui sans être réemballé;

"Collectivité locale" désigne une municipalité;

"Langue maternelle" désigne la première langue apprise et encore comprise selon qu'il a été établi par le dernier recensement décennal qui a précédé la date à laquelle le produit préemballé visé au paragraphe 3 est vendu au consommateur;

"Produit d'essai" désigne un produit préemballé qui, avant la date de l'avis d'intention concernant ce produit et dont il est question au paragraphe 4, n'était pas vendu au Québec et qui diffère considérablement de toute autre marque vendue au Québec par sa composition, sa fonction, son état ou la forme de son emballage;

"Produit local" désigne un produit préemballé qui est fabriqué, transformé, produit ou emballé dans une collectivité locale et vendu seulement:

a) dans la collectivité locale où il est fabriqué, transformé, produit ou emballé;
b) dans une ou plusieurs collectivités locales situées dans le voisinage immédiat de la collectivité où il est fabriqué, transformé, produit ou emballé; ou
c) dans la collectivité locale où il est fabriqué, transformé, produit ou emballé et dans une ou plusieurs collectivités locales situées dans le voisinage immédiat de cette collectivité.

"Produit spécial" désigne un produit préemballé qui est:

a) un aliment ou une boisson ayant un caractère religieux particulier et utilisé pour les cérémonies religieuses; ou
b) un produit importé

(i) dont l'usage n'est pas largement répandu chez la population du Québec, et
(ii) dont il n'existe aucun succédané facilement accessible qui soit fabriqué, transformé, produit ou emballé au Québec et qui soit généralement reconnu comme un succédané valable.

B—Règles d'application de l'article 34 de la Loi sur la langue officielle

2. Tous les renseignements figurant sur l'étiquette d'un produit préemballé doivent être inscrits en langue française, à l'exception du nom et du principal établissement de la personne par qui ou pour qui le produit préemballé a été fabriqué, transformé, produit ou emballé pour la revente.

Tout renseignement inscrit **en français** et **dans une autre langue sur l'étiquette** d'un produit préemballé, est conforme aux exigences du présent paragraphe.

Les dispositions du présent article s'appliquent également aux certificats de garantie et aux notices qui accompagnent les produits ainsi qu'aux menus et cartes de vins.

3. Sous réserve des dispositions des paragraphes 4 et 5, un produit **local** ou un produit **d'essai** est exempté de l'application des dispositions du paragraphe 2;

a) s'il est vendu dans une collectivité locale où le français est la langue maternelle de moins de dix pour cent de la population résidente de la collectivité locale; et
b) si les renseignements figurant sur l'étiquette d'un produit préemballé sont indiqués dans la langue maternelle d'au moins dix pour cent de la population résidente de la collectivité locale.

4. Le paragraphe 3 ne s'applique pas à un produit d'essai, sauf si le fournisseur qui a l'intention de sonder le marché du produit a déposé, auprès du ministre, six semaines avant de sonder le marché, un avis d'intention établi en la forme que peut prescrire le ministre.

5. Aux fins de l'application du paragraphe 3, un produit d'essai cesse d'en être un à la fin d'une durée de douze mois consécutifs après la date à laquelle il a été pour la première fois offert en vente à titre de produit d'essai, mais un produit d'essai acheté pour la revente par un fournisseur qui a déposé l'avis d'intention dont il est question au paragraphe 4, avant la fin de ladite durée demeure un produit d'essai aux fins du paragraphe 3 jusqu'à ce qu'il soit vendu à un consommateur.

6. Un produit spécial est exempté de l'application des dispositions du paragraphe 2.

7. Les produits préemballés vendus à des fins industrielles ou commerciale, ou pour l'usage des institutions sont exemptés de l'application de toutes les dispositions de ce document.

8. Le règlement entrera en vigueur conformément à l'article 106 de la Loi sur la langue officielle.

Tous les produits préemballés qui auront été étiquetés avant ou pendant la période visée à l'article 106 de la Loi sont exemptés de l'application du règlement.

III - La langue de l'affichage
(article 35)

A—Principes directeurs de la réglementation relative à la langue de l'affichage

Définitions

1. L'expression *"affichage public"* désigne tout panneau-réclame, enseigne lumineuse, annonce publicitaire écrite, pancarte, avis, affiche, signal, indication ou instruction, exposé à la vue du public, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur d'un immeuble.

B—Règles d'application de l'article 43 de la Loi sur la langue officielle

2. Sous réverse des articles 44 et 45 de la Loi sur la langue officielle, l'affichage public doit se faire en français, ou en français et dans une autre langue, sauf

a) les affiches apposées dans les limites de sa résidence, par une personne physique n'exerçant aucun commerce;
b) les affiches qui sont apposées par un membre d'une association ou d'un groupe ethnique, culturel ou religieux et dont le message ne s'adresse qu'aux seuls membres de cette association ou de ce groupe.

Une affiche, rédigée dans une autre langue que le français, ne doit jamais, cependant, être accompagnée d'une version dans une autre langue que le français.

c) l'affichage des raisons sociales est assujetti aux articles 36 et 47 a de la Loi sur la langue officielle.

Les infractions

3. Toute personne qui constate une infraction à l'article 43 de la Loi sur la langue officielle peut porter plainte à la Régie de la langue française qui peut recommander, après enquête, au procureur général de recourir aux dispositions de l'article 46 de la Loi.

Entrée en vigueur

4. Ce règlement entrera en vigueur conformément aux dispositions de l'article 106 de la Loi sur la langue officielle.

Avant sa destitution

Le roi des rois était déja un vieil homme seul

par Jean-Marie BLIN

Spécial AFP

—Les Lions du "Vieux Guébi", le palais de Ménélik situé sur les hauteurs d'Addis-Abéba, ne reçoivent plus depuis plusieurs semaines la visite presque quotidienne de l'homme puissant et riche qui venait leur donner à manger.

Le bureau d'Haïlé Sélassié, qui se trouve à proximité des cages à fauves est fermé. Quelques sentinelles nonchalantes continuent néanmoins à monter la garde. Par les grilles du parc, on peut apercevoir les vaches de quelques pauvres paysans broutant les pelouses qui entourent le palais.

Les foules pittoresques qui, chaque matin, venaient entendre la justice de l'empereur, le traditionnel "chilot", ont disparu, tout un univers s'effondre dans un océan d'apparente indifférence.

La tragédie, souterraine, est pourtant immense pour le vieux monarque déchu. Pour s'en rendre compte, il suffit de longer les hautes grilles du palais du "Jubilée", la résidence d'Haïlé Sélassié à Addis-Abéba. Plus de courtisans, de cortèges diplomatiques. Seuls le silence et la tristesse baignent ces lieux jadis fastueux.

Pour l'étranger qui ne connaît pas ce pays, l'Éthiopie, c'était il y a peu de temps encore, l'image du Négus à cheval sous un parapluie. Il s'en trouvera sans doute pour citer, selon leur culture ou leur spécialité, le royaume du prêtre Jean, l'aventure de Rimbaud, le chemin de fer de Djibouti à Addis-Abéba ou l'Organisation de l'unité africaine.

Mais il ne s'agit en général que de vagues souvenirs ou d'informations incomplètes retenus pour leurs à-côtés pittoresques et qui émergent à peine d'un épais mystère.

Or, voici que ce même Négus, au pouvoir depuis 58 ans, hier encore tout puissant, vit aujourd'hui une tragédie à la mesure de notre époque implacable. Une tragédie que l'on pourrait comparer par certains aspects à celle du roi de France Louis XVI, dépassé par son époque, enfermé dans les contraintes d'une vie religieuse et sociale d'un autre temps.

On a toujours coutume de dire qu'il est impossible de comprendre un pays sans bien connaître son passé. En Éthiopie, cela est sans doute plus vrai que partout ailleurs. Il y a quelques mois à peine, en effet, toute affaire de quelque importance se traitait au cours d'une audience impériale.

Tout Éthiopien admis en présence du souverain devait commencer par faire trois profondes révérences, l'une à la porte, l'autre au milieu de la salle du trône, la troisième aux pieds du monarque. L'audience terminée, il lui fallait se retirer à reculons en refaisant aux mêmes endroits les trois mêmes révérences.

Les grands dignitaires, maréchaux d'empire et nobles d'épée, devaient se rendre tous les matins au palais où il fallait être vu, comme jadis à la cour de France à Versailles. L'attribution des postes importants dépendait de cette stricte observance.

En quelques mois, ce régime révérentiel, ce despotisme éclairé teinté parfoi de réformisme, s'est effondré sans résistance. Le mythe a été pro-



Hailé Sélassiée, lion conquérant de la tribu de Juda, élu de Dieu, 225ième descendant de la Reine de Saba.

gressivement détruit, l'empereur-idole a été humilié, injurié en pleine rue d'Addis-Abéba. L'inimaginable s'est produit, sans violence, dans un climat de désenchantement général.

L'histoire retiendra qu'Haïlé Sélassié a tenu jusqu'au bout, essayant par moment de prendre lui-même la tête de la révolution. L'empereur pourrait redire aujourd'hui ce qu'il disait un jour au navigateur Henry de Monfreid: "Je dois lutter, d'une part contre l'impatience des philantropes européens et de l'autre contre l'inertie de mon peuple qui préfère fermer les yeux devant cette lumière trop brusque venue d'ailleurs".

La lumière, depuis lors, est devenue trop forte et le peuple a fini par ouvrir les yeux. L'histoire, impitoyable, a voulu que le monarque soit trop vieux pour répondre à ses aspirations. Toute la tragédie d'Haïlé Sélassié se trouve sans doute résumée dans cette petite phrase qu'on lui prête: "Il est dommage que je sois si vieux car j'aurais moi-même commencé la révolution".

Dans son palais désert, pratiquement coupé du monde extérieur, l'empereur, entouré de sa famille, médite sur l'ingratitude des hommes. Quatre de ses six enfants sont morts et son dernier fils vivant, le prince Asfa Wossen, est paralysé et ne peut lui succéder: la tragédie d'Haïlé Sélassié est aussi un drame familial.

Les dernières personnes à avoir approché le souverain affirment que celui-ci a trouvé une certaine sérénité dans la prière. Profondément chrétien, le roi ne manque en effet aucun office religieux: aller à l'église est d'ailleurs la dernière occasion pour lui de sortir de son palais. L'Église orthodoxe elle-même, le plus fidèle soutien de la couronne, est étrangement muette.

Dans cette atmosphère de fin de règne, l'armée, toute puissante n'épargne plus désormais celui qui fut pourtant le fondateur de l'Éthiopie moderne. Lion conquérant de la tribu de Judas, élu de Dieu, 225ème descendant de la reine de Saba, Haïlé Sélassié 1er, Empereur d'Éthiopie, n'a même plus de secrétaire privé.

Celui-ci Johannes Kidane, bien connu des ambassadeurs qui devaient passer par lui pour être reçu en audience, est en prison. Les Éthiopiens eux-mêmes sont très partagés sur le sort qui doit être finalement réservé au dernier roi des rois d'Éthiopie. C'est souvent une question de génération. Les plus de 50 ans ont honte des attaques dont le souverain est quotidiennement la cible.

Les plus jeunes, par contre, exigent sa "destitution" et parlent ouvertement de "république populaire".

Le dernier acte se joue à huis-clos, au sein du "comité de coordination" militaire, désormais seul maître de l'empire. Les militaires hésitent encore à renverser totalement celui qui fut pendant un demi-siècle le dernier monarque absolu des temps modernes. Le respect de l'idole est, en effet, ancré dans le coeur de beaucoup de soldats. Les réactions que pourrait soulever une telle décision sont tout à fait imprévisibles.

3,000 ans d'Histoire ont produit en Éthiopie une civilisation qui, bien qu'archaïque, demeure exemplaire. Le roi des rois incarne toujours, pour de nombreux Éthiopiens, l'unité, le prestige de l'empire à l'extérieur.

Pour toutes ces raisons, après avoir renversé les généraux et les seigneurs féodaux, la junte militaire temporise.

Pour le Négus, encore lucide et en parfaite santé, le drame se prolonge. Les jeunes capitaines de sa garde ne se mettent plus à genoux lorsqu'ils le voient passer dans les allées du palais. Autour du souverain, ce n'est plus qu'ombres, souvenirs, récits du passé.

Dans les grandes familles éthiopiennes, des légendes sont en train de naître. Les grands sorciers que consultait régulièrement le monarque ont, en effet, été emprisonnés pour corruption. Cela, pour les tenants de la vieille tradition, est un crime inexpiable. Pour beaucoup d'anciens, la malédiction de la famille d'Haïlé Sélassié était inscrite de toute éternité dans les textes sacrés.

Dans ce monde souterrain, feutré, que constitue la noblesse éthiopienne, régi pendant des siècles par "l'alliance du sabre et du goupillon", des valeurs fondamentales sont actuellement profanées. Bientôt, ce sera la fête religieuse de la "Maskal" qui marque le renouveau de la nature après la saison des pluies. L'Éthiopie traditionnelle, qui n'a pas disparu magiquement avec la révolution, attend ce jour avec ferveur.

L'empereur, "protecteur de la foi", a toujours présidé le grand défilé des soldats et des prêtes qui marque cette fête. Cette année, chacun s'interroge. Le Négus sera-t-il encore là, ayant à ses côtés "l'abuna" orthodoxe et les prêtres en habits de cérémonie, sous leurs parapluies de velours écarlate.

Constitutionnellement, bien que bousculé par son armée, Haïlé Sélassié est toujours le "chef suprême" des forces armées éthiopiennes. Une armée dont les principaux chefs sont en prison mais qui, en partie tout au moins, lui reste fidèle. Le vieux monarque, disent les augures, n'a pas dit son dernier mot. Personnage sacré, l'empereur d'Éthiopie inspire encore une certaine crainte.

Cornélienne par son déroulement, la tragédie du Négus est à l'image de ces hautes montagnes d'Éthiopie, inaccessibles, belles et fatômatiques. Fier, impassible, l'empereur offre l'image du héros invincible, du vieux lion jamais blessé, que même la mort ne peut flétrir.

Tragédie éthiopienne pour un théâtre d'ombres, au royaume de l'étrange où tout n'est qu'apparence.

Les audiences de la Commission Cliche

Après avoir joué le jeu de la FTQ-Construction

Québec Cartier Mining dénonce le monopole

par Gisèle Tremblay

La compagnie Québec Cartier Mining a reconnu hier devant la commission Cliche avoir livré son chantier de Mont-Wright au monopole de la FTQ-vvnstruction, en croyant s'éviter des problèmes, mais s'en être, depuis, si vivement repenti qu'elle juge aujourd'hui le remède pire que le mal et s'oppose à tout monopole syndical dans la construction.

La compagnie fait même, de cette opposition au monopole, sa première recommandation à la commission Cliche, après avoir décrit, dans son mémoire, la pire série de violences qui ait touché un chantier de construction.

La nature de ces violences et le système de domination qu'il sous-ofmd sont maintenant connus. Mais c'est la première fois qu'une compagnie avoue aussi ouvertement avoir joué le jeu de la FTQ-construction dans ses exigences mêmes, en espérant ainsi "acheter la paix".

Le monopole syndical est interdit par la loi, mais la compagnie pensait éviter ainsi les conflits intersyndicaux survenus ailleurs. Les ententes séparées sont interdites par la loi, mais la compagnie avait décidé d'adopter "une position de dialogue et de conciliation".

La QCM cite trois cas de cette espèce, où elle a cédé au chantage en ne s'achetant qu'un répit jusqu'au chantage suivant. En septembre 1972, elle signe avec les plombiers (local 144) une entente où elle assume les frais de gîte et de couvert. En juin 1973, elle signe avec la FTQ une entente où elle paie rétroactivement les avantages salariaux des chantiers isolés, bien que le sien n'en soit pas un au sens de la loi; les pressions duraient depuis novembre 1972 et l'entente coûta six mois de retard et $6 millions. En octobre 1973, un incendie provoqua la fermeture du chantier pour six mois.

Les autres résultats de ces complaisances?

Entre l'été 1972 et l'été 1974, le chantier a subi: douze arrêts ou ralentissements de travail d'importance; cinq incendies, dont deux sont officiellement d'origine criminelle; et un nombre incalculable d'actes de sabotage, d'incendies mineurs, d'enlèvements, de violences, de menaces, dont le mémoire ne cite en annexe que 45 exemples.

Ce tableau ne comprend pas: la productivité déjà faible, même en dehors des "ralentissements" collectifs; les chantages quotidiens destinés à prendre et garder le contrôle du chantier; les cas d'extorsion, sous prétexte de ne manoeuvrer que de l'équipement marqué de l'étiquette syndicale; les ententes secrètes, obtenues par l'intimidation, qui imposent des conditions supérieures à celles du décret; et le boycottage du chantier par les bureaux de placement FTQ.

Et encore, cette menace toujours présente qu'on lui refuse la main-d'oeuvre nécessaire fait que la compagnie "passe sous silence tous les autres cas de violence, de désordre, de chantage, d'intimidation,..."La QCM estime que ses travaux sont retardés de 15 mois et que l'usine en construction perdra un an de production, donc de revenu.

Le pire, estime-t-elle, c'est que sa réputation est gravement compromise auprès de ses clients, qu'elle approvisionne en minerai.

Aussi, la compagnie recommande-t-elle maintenant aux commissaires: de rejeter le monopole syndical qu'elle avait elle-même accordé illégalement; d'abolir les bureaux de placement syndicaux auxquels elle s'est adressée en exclusivité; de prévoir des amendes sévères contre les ententes secrètes qu'elle a elle-même signées illégalement; de reconnaître une présomption de culpabilité contre un syndicat en situation de grève illégale ou de lock-out; et d'assurer la présence permanente de la police à proximité des chantiers isolés.

La goutte qui a fait déborder le vas, ce fut la grève de l'été dernier pour obtenir l'indexation des salaires. À la réouverture du chantier, les entrepreneurs ont mis des conditions qui provoquèrent les mesures suivantes: réangagement sélectif des employés, en éliminant les fauteurs de trouble; contrôle strict de l'accès au chantier, avec cartes d'identité et agents de sécurité; limitation des pouvoirs des délégués de chantier.

En conséquence, la FTQ-construction boycotte le chantier, en interdisant à ses membres de s'y engager et en entretenant un "comité d'accueil" à l'aéroport de Wabush pour ceux qui passeraient outre. Ce blocus fait que 1300 ouvriers sont au travail alors qu'il en faut 2700. Mais cette main-d'oeuvre réduite produit plus que les effectifs complets d'avant ces mesures de guerre.



(Photo Jean-Claude Champagne)

Les organisateurs du troisième "Québec-Presse Chaud" ont présenté hier les artistes qui participeront à ce spectacle lors d'une conférence de presse au Patriote. On reconnaît entre autre, au centre de la photo, Priscilla et Raymond Lévesque. Plusieurs autres artistes doivent prendre part à ce spectacle qui sera donné samedi soir au Centre Paul-Sauvé, Harmonium, Pauline Julien, Octobre, François Guy...

Le projet de loi 26

Les agents de recouvrement émettent de sérieuses réserves

par Claude Grégoire

QUÉBEC — Tout le monde n'est pas d'accord pour remettre les agents de recouvrement à leur place et les empêcher de harceler les personnes endettées.

La Chambre de commerce du Québec et les agents de recouvrement eux-mêmes ont émis des réserves, hier, au projet de loi 26, étudié en commission parlementaire des institutions financières.

Le ministre William Tetley a expliqué que le projet de loi vise, en gros, trois objectifs: mettre fin aux méthodes abusives souvent utilisées par les agents de recouvrement envers les débiteurs: éliminer le harcèlement dont ceux-ci peuvent être l'objet; donner des garanties légales additionnelles aux créanciers et reconnaître par l'établissement d'un système de permis les agents de recouvrement en qui le public peut avoir confiance.

Le Parti québécois, par l'entremise du député Marcel Léger, a admis que le projet de loi est "un pas dans la bonne voie" et a invité le ministre à aller plus loin en exigeant que toutes les communications entre une agence et un débiteur se fasse par écrit, sur des formules approuvées par le directeur.

D'accord

Pour sa part, le député créditiste de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson, s'est dit d'accord avec l'effort gouvernemental d'empêcher l'intimidation tout en ajoutant "qu'il ne faut quand même pas mettre en cause le système des agents de recouvrement" qu'il juge essentiel pour le commerce.

Le premier organisme à présenter un mémoire, le Barreau du Québec, s'est dit heureux de l'adoption d'une nouvelle législation dans ce domaine, et n'a réclamé que quelques amendements mineurs.

Il n'en a pas été de même de l'Association professionnelle des agents de recouvrement du Québec qui affirme que les articles 26 et 27 contribueront à maintenir l'insécurité dans laquelle se trouveraient les membres de l'organisme.

L'article 26 empêche l'agent de laisser croire qu'à défaut de paiement, des poursuites judiciaires seront intentées ou que ce fait sera publié pour l'information de commerçants ou du public en général ou qu'une inscription défavorable sera faite sur des registres destinés à informer le public en général ou une personne en particulier.

Interdiction

Cet article, soutient l'Association, risque de priver l'agent de recouvrement du droit d'exécuter le mandat conféré par leurs climats.

Quant à l'article 27, il interdit à l'agent de faire des menaces ou de l'intimidation pour le recouvrement d'une créance. Selon l'Association, les mots "menace" et "intimidation" ont une connotation trop large pour être susceptibles d'application courante.

La Chambre de commerce trouve, quant à elle, que l'État s'empresse d'imposer toutes sortes de fardeaux et de contraintes à ceux qui traitent avec le consommateur alors qu'il démontre si peu de volonté à exercer ses propres responsabilités à éduquer le consommateur.

La Chambre se faisait ainsi le porte-parole de six associations de crédit du Québec et du Canada.

Le représentant de ce corps intermédiaire, M. Jean-Paul Létourneau, a expliqué que les amendements que souhaitaient voir apportés la Chambre de commerce "s'inscrivent dans un souci de protéger efficacement le consommateur, sans pour autant imposer un fardeau impossible et indu à ceux qui sont visés par la loi".

L'une des dispositions des plus importantes du projet de loi 26 est celle prévoyant l'obtention d'un permis par les agents de recouvrement.

Le ministre Tetley s'est dit sympathique à cette dernière idée de la Chambre de commerce.

Quant au député péquiste Marcel Léger, il a conclu du mémoire de la Chambre de commerce qu'elle veut laisser le pouvoir d'intimidation entre les mains des agents de recouvrement.

Le conseil du patronat demande la démission de Cournoyer

"Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, a perdu la confiance de quantité de personnes au Québec, dont celle des entrepreneurs, à un point tel que le premier ministre doit immédiatement lui assigner d'autres fonctions".

Telle est l'importante déclaration que vient de faire le Conseil du patronat du Québec, par la voix de son président, M. Charles Perrault.

Selon le président du C.P.Q., "M. Cournoyer n'est plus en mesure actuellement de jouer vraiment au Québec le rôle attendu d'un ministre du Travail, et sa présence plus longtemps à cet important poste de la société québécoise ne ferait qu'accentuer davantage un climat déjà très tendu au domaine des relations de travail".

Radio-Québec: changements sans consultation

Le conflit permanent entre les membres du syndicat général des employés de Radio-Québec et la direction de l'organisme au sujet de l'orientation que doit prendre la télévision éducative vient de se rallumer.

Le syndicat proteste en effet contre la décision de Radio-Québec de couper de 16 à 11 semaines sa programmation d'automne, la dernière qui sera diffusée sur câble, et de rayer de la nouvelle programmation d'hiver, celle qui sera diffusée en UHF, des émissions jugées importantes, le tout sans aucune consultation avec les employés.

À l'occasion de cette échauffourée, le syndicat réclame de nouveau la participation de ses membres à un comité de programmation. Il réflame aussi une plus grande participation du public à l'orientation de Radio-Québec.

Des dirigeants du syndicat, dont le président, M. Pierre Daignault, et la secrétaire, Madame Lise Lebel, ont confirmé hier au cours d'une conférence de presse que le malaise persistant à Radio-Québec était dû à l'affrontement de deux conceptions différentes de la télévision éducative.

Le syndicat maintient que le public et les employés doivent être associés aux décisions concernant l'orientation de Radio-Québec. Il affirme que la direction de Radio-Québec, par contre, continue à élaborer la programmation et toutes les politiques en vase clos, sans consulter personne.

Le PQ de Québec appuie les grévistes de Québec-Téléphone

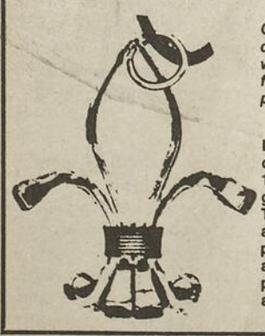
QUÉBEC (C.-G.) — Le Parti québécois de la région de Québec a annoncé, hier, son appui aux employés de Québec-Téléphone, en grève depuis le 16 août. Le PQ a souscrit une somme symbolique de $50 au fonds de grève.

"On a souvent l'impression dans la région de Québec, explique un communiqué, que Québec-Téléphone, c'est l'affaire des Rimouskois. Nous rappelons que les Comtés ruraux de la périphérie, soit Lotbinière, Bellechasse, Montmagny-L'Islet, Beauce-Sud, Beauce-Nord et Portneuf, sont affectés tous les jours par un service téléphonique coûteux qui laisse à désirer en temps normal.

Selon le PQ, le gouvernement préfere laisser pourrir la situation jusqu'au moment où la pression publique sera assez forte pour enfin pouvoir mettre la hache dans les revendications des travailleurs.

Québec-Téléphone appartient à la multi-nationale General Telephone and Electronics. Le conflit a éclaté à la suite du refus de la compagnie d'indexer les salaires au coût de la vie.

Les grévistes de la United Aircraft de Longueuil, afin de pouvoir subvenir à leurs besoins élémentaires, offrent en retour d'un don minimum de $3.50 "La fleur de lys" fabriquées avec des clous de fer à cheval. (plaquée or, argent ou antique.



Ces oeuvres artisanales sont fabriquées individuellement par des grévistes. Le profit réalisé est versé au fonds de dépannage de la grève. On peut s'en procurer en s'addressant:

Local "510" T.U.A. (travailleurs unis de l'automobile)
125-B rue St-Charles ouest, à Longueuil P.Q.
Téléphone: code 514-No: 679-2070
adressez vos chèques et mandats poste
adressez vos chèques et mandats poste
a/s M. Claude Rheault

Laine Paul Grenier enrg.
cours de tricot et de macrame



spécialité
laine du Québec
laines canadiennes
et importées
fil Phentex
5600 Est, Boul. Henri-Bourassa
Montréal H1G 2T3
Tél.: 325-4466

2301 Est, rue Fleury
Montréal H2B 1K8
Tél.: 388-9154

Rumeurs et humeurs électorales à Pointe-aux-Trembles et Saint-Léonard

Un commentaire de

Rose-Anne Giroux

Il y a des clichés et des malentendus qui reviennent dans chaque campagne électorale, au municipal comme en haut!

Sauf pour se rappeler qu'à l'ombre du maire Drapeau, de son hôtel de ville et de sa Communauté urbaine, il y aura bientôt des élections dans plusieurs municipalités de l'île, personne ne sera surpris d'apprendre qu'à Pointe-aux-Trembles et Saint-Léonard, par exemple, l'opposition se prépare à déloger des administrations qui fonctionnent en vase clos, à l'encontre des voeux et des besoins des citoyens, dans le secret propice au patronage.

Après le Comité de citoyens de Saint-Léonard et son PAM, le parti qui veut empêcher la "graisse de coller", c'est maintenant au tour d'un homme d'affaires de Pointe-aux-Trembles, M. Guy Durocher, de s'attaquer au "Drapeau" de cette ville de banlieur aux enseignes de Gulf ou de BP. En effet, M. Durocher, l'ancien président de la Commission scolaire Le Royer, a annoncé, hier, que le 3 novembre prochain, il briguera les suffrages contre le maire Benoît. Avec une équipe de six aspirants-conseillers dont les noms seront dévoilés d'ici la mi-octobre, en même temps que le programme de cette formation qui ne se considère pas comme un Parti politique, d'après M. Durocher.

Sans doute parce qu'il n'est pas habitué à cumuler les fonctions d'organisateur et de candidat, de conférencier vedette et d'attaché de presse, M. Durocher avait lui-même annoncé sa conférence de presse en émettant un communiqué qui ne pouvait que chagriner les journalistes, tellement il les réduisait à un métier de colporteurs.

Comme il n'est pas le seul homme politique ou citoyen à confondre le journalisme et le colportage, passons l'éponge, en espérant que la communication se rétablira au moyen de procédés moins grossiers que cet extrait du communiqué de M. Durocher: "Depuis près de deux ans, une rumeur circule à l'effet que M. Guy Durocher, citoyen fort connu dans le milieu, briquerait les suffrages contre le maire actuel. Est-ce seulement une rumeur?" Enfin! La réponse, on l'a...

Précisons que M. Durocher est effectivement bien connu... comme un ancien Unioniste, devenu libéral! Qui lorgnerait maintenant du côté du PQ de Marcel Léger, parce que l'organisation libérale locale aurait refusé de l'appuyer contre le maire Benoît. "Ce sont des rumeurs", a-t-il déclaré au JOUR, en précisant qu'il a déjà été unioniste, mais qu'il est persuadé que les Partis provinciaux n'ont pas leur place dans les élections municipales. "Je suis ouvert à toutes les personnes bien pensantes", a-t-il ajouté.

L'Entente doit attendre

Par ailleurs, du côté de Saint-Léonard, le juge Frederick Collins a accédé, hier, à la requête du conseiller Jean Di-Zazzo à l'effet de reporter le procès en diffamation qu'il a intenté, au cours de la campagne électorale de 1970, contre l'ex-journal l'Entente, qui appartenait, entre autres, à M. André Laperrière, l'homme qui depuis est devenu le président du Comité de citoyens de Saint-Léonard.

M. Laperrière et les deux autres propriétaires du journal se sont opposés à la requête du conseiller Di-Zazzo en faisant valoir que cette poursuite de $300,000 doit cesser de peser sur leut tête comme une épée de Damoclès qui les retiendrait de participer davantage à la campagne électorale en cours, notamment en ressucitant "l'Entente."

Un de leurs arguments: comme cette poursuite a été intentée en pleine campagne électorale, pourquoi ne pas aller jusqu'au bout.. dans la campagne suivante?

Les propriétaires de l'Entente étudiaient, hier, la possibilité d'en appeler de la décision du juge Collins.

canada

Pas question de remettre en cause les relations France-Québec

OTTAWA (PC) — Le contentieux Paris-Ottawa-Québec ne saurait être remis en cause lors de la visite du premier ministre Trudeau dans la capitale française, le mois prochain, alors que les chefs des deux gouvernements feront un tour d'horizon des problèmes internationaux et aborderont les relations entre la France et le Canada.

Au cours d'une conférence de presse à bâtons rompus, mardi matin à Ottawa, M. Trudeau a rappelé le protocole d'entente intervenu lors de la Conférence internationale du Niamey en 1968, à laquelle participaient le gouvernement canadien et celui du Québec.

L'attitude d'Ottawa en ce qui regarde le rôle du Québec dans le monde de la francophonie mondiale est bien connue, a dit le premier ministre, et nous nous en tenons à l'accord de Niamey; nous n'avons pas l'intention de rouvrir le débat et je pense bien qu'il en est ainsi pour le gouvernement français a-t-il ajouté.

Pas de gauchisme

Au chapitre de la politique extérieure, M. Trudeau a tenu à préciser que son gouvernement n'a pas l'intention d'y apporter des modifications profondes et de s'aligner sur les pays dits "de gauche" comme l'avaient laissé entendre des rapports de presse par suite de conversations avec des gens du bureau du premier ministre. À ce propos, le chef du gouvernement a dit qu'il s'assurerait que les fonctionnaires de son bureau "gardent leurs positions et n'annoncent pas les grandes politiques extérieures du gouvernement."

Il a ajouté qu'en ce domaine, Ottawa "ne prendra pas d'initiative nouvelles et audacieuses", mais continuera à mettre de l'avant une politique destinée à avantager tous les pays, surtout ceux du Tiers-Monde.

M. Trudeau a convoqué la presse pour parler un peu de tout en ce début de session, la première depuis que son gouvernement a été réélu le 8 juillet dernier avec une confortable majorité des sièges.

Les Indiens

Le début de cette session a été marquée d'ailleurs par une manifestation violente en face du Parlement, d'un groupe de quelque 200 Indiens venus revendiquer leurs droits.

À ce sujet, le premier ministre a reconnu que plusieurs griefs des Amérindiens sont fondés et il les a invités à en discuter avec le nouveau ministre des Affaires indiennes, M. Judd Buchanan, qui était d'ailleurs disposé à recevoir les chefs indiens, lundi.

M. Trudeau a admis que le problème du logement des Indiens, notamment, est très aigu mais, a-t-il ajouté, le gouvernement ne négociera jamais sous la menace de la violence.

Il a rappelé les actions déjà entreprises par Ottawa en vue



d'améliorer le sort de ces gens. "Nous sommes disposés à les intégrer mais non à les assimiler à la Société canadienne", a dit M. Trudeau.

D'autre part, interrogé sur le sort du Parti Crédit social, qui n'a pas réussi à faire élire un nombre suffisant de 12 députés le 8 juillet pour être reconnu officiellement en Chambre, le premier ministre a indiqué qu'il appartient aux trois partis de l'opposition à décider l'attitude à adopter.

Quant à lui, le gouvernement est prêt à reconnaître M. Réal Caouette comme le chef d'un parti, ce qui lui vaudrait un traitement additionnel de $4,000 par année et un budget pour le maintien d'un centre de recherches.

Si les Conservateurs et le NPD sont d'accord un statut du chef de parti à M. Caouette, le gouvernement ne s'y objectera pas, mais il n'est pas question de présenter une mesure devant réduire de 12 à 11 le nombre de députés requis pour qu'une formation politique soit reconnue par l'Orateur, a dit encore M. Trudeau.

C'est le chef, M. Caouette, qui serait reconnu comme tel mais non le Parti créditiste.

Le prix du lait

Pas de pitié pour les consommateurs

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien est bien déterminé à éliminer la subvention de 5 cents la pinte de lait, nature en dépit d'une recommandation contraire de la commission Plumptre.

C'est ce qu'a confirmé, mardi, le premier ministre Trudeau au cours d'une conférence de presse.

Le 4 septembre 1973, le chef du gouvernement faisait part aux Communes de la décision d'accorder cette aide financière de $108 millions par année dans le but de freiner le prix du lait et d'effectuer un retour à leurs niveaux antérieurs.

La subvention était versée directement aux usines de traitement avec espoir que les consommateurs en bénéficieraient.

À cette époque, il semblait entendu que la mesure d'aide ne devrait pas dépasser un an; or les 12 mois sont maintenant écoulés.

Le gouvernement a tenu parole malgré les protestations de divers groupes et de la commission Plumptre, qui a proposé de l'éliminer au moins progressivement sur une période d'un an au lieu de quatre mois tel qu'annoncé par le ministre de l'Agriculture, M. Whelan.

Le discours du Trône

Barret est déçu, Regan intéressé et Moores incertain

(PC) — Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Dave Barrett, a déclaré lundi qu'il est fort désappointé du fait que, dans le discours du Trône, le gouvernement fédéral n'ait rien dit des possibilités de permettre aux provinces de se lancer dans les affaires bancaires.

"Pourtant, dit M. Barrett, ce fut une promesse que fit le premier ministre du Canada lors de la conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest, ajoutant que "les banques canadiennes font drôlement marcher le salarié moyen et le pensionné".

Toutefois, M. Barrett s'est dit heureux de voir que le gouvernement annonçait qu'il y aurait participation d'Ottawa aux frais d'opération des programmes de maisons de retraite.

"j'espère, a-t-il dit, que ceci peut également dire qu'il y aura participation fédérale aux soins donnés aux malades chroniques. Sinon, nous allons continuer à l'exiger".

Parlant de la suggestion de M. Trudeau de la tenue de réunions régulières sur l'inflation, M. Barrett a exprimé l'espoir qu'il ne s'agira pas là de réunions bilatérales entre le fédéral et une province donnée, mais de véritables rencontres entre les premiers ministres de toutes les provinces et le premier ministre du Canada.

Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Gerald Regan, a déclaré pour sa part que plusieurs des mesures annoncées étaient conformes aux positions adoptées par son propre gouvernement.

La Nouvelle-Écosse est particulièrement intéressée par la volonté exprimée par le gouvernement central d'encourager la prospection et l'exploitation du pétrole et du gaz naturel.

Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse s'est également dit anxieux de voir le gouvernement fédéral adopter une législation relative au développement portuaire.

Le gouvernement de M. Regan portera également une attention toute spéciale à la partie du discours du Trône annonçant un projet de loi sur l'investissement étranger. La Nouvelle-Écosse s'est toujours opposée à toute législation dans ce domaine qui, selon M. Regan, ne viserait qu'à protéger l'industrie ontarienne et québécoise.

Enfin, selon le premier ministre Frank Moores, de Terre-Neuve, il est difficile de prévoir les implications réelles des mesures annoncées dans le discours du Trône de lundi, tant que des pièces législatives concrètes n'auront pas été déposées devant le parlement.

Commentant, hier, le texte du discours, M. Moores, tout en reconnaissant que le gouvernement fédéral semblait vouloir se mesurer pour de bon au problème de l'inflation, a déploré que le discours ne contienne aucune politique concrète derrière les objectifs et les "bonnes intentions" exprimées.

Bien qu'il soit important de restreindre les dépenses fédérales, M. Moores craint que cette politique ne soit préjudiciable à sa province.

"Il s'agit sûrement d'une bonne mesure au plan national, mais dans le cas de Terre-Neuve, l'emploi et le développement économique peuvent souffrir de cette diminution des dépenses du gouvernement central".

Selon M. Moores, le problème de l'inflation est beaucoup plus aigu à Terre-Neuve qu'ailleurs au Canada et doit recevoir de la part du gouvernement fédéral une attention toute particulière.

Des élections générales au Nouveau-Brunswick

FRÉDÉRICTON (PC) — Les partisans du gouvernement progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick ont célébré, lundi soir, les victoires remportées par leurs candidats dans deux élections partielles, dans un climat qui laissait prévoir qu'il y aurait bientôt des élections générales dans la province.

Le premier ministre Richard Hatfield pourrait attendre jusqu'à la fin de l'année prochaine avant de déclencher des élections générales, mais il a sans cesse refusé d'écarter la possibilité qu'il en ordonne cette année même.

Lundi soir, on a justement demandé à M. Hatfield, à Campbellton, si les résultats des deux élections partielles allaient le pousser à faire un appel au peuple.

"Au cours des dernières semaines, les pressions que j'ai subies de la part de membres de mon parti en ce sens ont été très fortes. Je présume qu'à la suite de ces deux victoires, les pressions vont s'accentuer", fut sa réponse.

Les deux élections partielles ont eu lieu dans les circonscriptions de York et Campbellton. Dans York, le Conservateur David Bishop a défait le Libéral Robert Strange, tandis que, dans Campbellton le Conservateur Fernand Dubé a battu le Libéral Maurice Harquail et le néo-démocrate Harold Steeves.

À la Législature de Frédéricton, les Conservateurs ont maintenant 32 sièges, les Libéraux 25, et il y a un député conservateur-indépendant.

Les jouets coûteront 25% de plus

TORONTO (PC) — Les jouets et décorations de Noël coûteront cette année de 20 à 25 pour cent de plus que l'an dernier, affirme Robert Weill, président de l'Association canadienne des fabricants de jouets.

M. Weill, vice-président et directeur général de la firme Doubl-Glo, de Toronto, explique cette hausse par la rareté et le prix plus élevé des matières brutes, de nouveaux règlements du gouvernement et le coût des capitaux.

La réglementation sur l'emballage bilingue a augmenté les prix et créé certains problèmes d'exportation, affirme-t-il. Ces règlements, d'abord conçus pour les seules industries de l'alimentation et de la pharmacie, s'appliquent maintenant à tous les produits sous emballage.

Une firme torontoise a éliminé les inscriptions sur les jouets tels que les camions à bascule, pour résoudre la différence terminologique entre le Canada et le Royaume-Uni.

M. Weill dit que l'industrie souffre aussi de la réduction temporaire des tarifs par l'administration fédérale et de ce qu'il considère être une application injuste de la taxe fédérale de vente.

Conçue comme un moyen de réduire l'inflation, la réduction de la taxe d'accise force les manufacturiers à revoir leur programme d'importation et à sacrifier parfois la production canadienne au profit de jouets étrangers qui coûtent moins cher. La taxe fédérale de 12 pour cent est imposée aux importations à leur arrivée au pays, avant que les importateurs aient calculé leur coût et leur marge de bénéfice.

Les fabricants canadiens, quant à eux, doivent verser la taxe de vente sur le prix comprenant le coût initial et le bénéfice, ce qui accroît le prix de détail.

Bien que les accidents causés par les jouets n'aient jamais été très sérieux, dit M. Weill, les manufacturiers ont établi un code de sécurité pour éliminer les dangers possibles de matériaux inflammables, les rebords acérés et la toxicité des peintures et du plomb.

Ottawa étudie toujours la Loi 22

OTTAWA (PC)—La Loi 22 sur la langue officielle au Québec est toujours à l'étude et le gouvernement renseignera les Communes Lorsqu'une décision aura été prise, a déclaré, mardi, le ministre de la Justice, M. Otto Lang.

M. Lang répondait à une question de M. John Diefenbaker, le vieux lion conservateur, qui voulait savoir si le gouvernement avait songé à désavouer la loi québécoise, "véritable coup à l'unité du pays, et anticonstitutionnelle", selon l'ancien premier ministre.

D'autre part, le premier ministre Trudeau a informé M. Réal Caouette qu'il avait discuté de la Loi 22, "une honte pour le Québec", selon le chef créditiste, avec le premier ministre Bourassa, parmi d'autres sujets à l'ordre du jour d'une rencontre qui s'est déroulée à la mi-août.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE
ORATEURS:
Pierre Bourgault, président de l'ex-RIN
Madame Lise Trochu-Cloutier, candidate PQ Outremont
Yvan Sénécal, président SSJB.M
ANIMATEUR: **Gilles Proulx**
Sujet: Durham vit-il encore dans le bill 22?
Collège Marie-Anne
100 est rue Sauvé
Angle Sauvé et
Saint-Laurent
Montréal
À 20 heures
Le mercredi 2 octobre
entrée libre



C'est dans un climat d'amitié, de fraternité déconcertante, que la haute direction de la Sûreté Provinciale du Québec fêtait le départ de M. Roger Pothier. Membre de la SPQ depuis déjà 20 ans, Roger Pothier était également l'un des directeurs du Comité du Bien-Etre de la Sûreté du Québec. Mardi dernier, dans le gros édifice de la rue Parthenais, de nombreux officiers et fonctionnaires rendaient un dernier hommage à cet homme qui s'est dévoué corps et âme à la tâche. De gauche à droite, on remarque M. Jacques Beaudoin, le nouveau directeur de la Sûreté du Québec, l'Inspecteur Jules Arseneault et M. Roger Pothier, le nouveau retraité de la SPQ.

Chauds Manteaux. $79.95

Au Château, les lodens sont rois. Des styles confortables et bien chauds. Des poches profondes pour s'emmitoufler lorsque la bise sera venue. Voici deux modèles de notre vaste choix de grands manteaux enveloppants aux longueurs nouvelles. *A gauche,* style cape avec capuchon. *A droite,* le trench ceinturé. Vert loden seulement.
Assortiment de tailles. Venez bientôt. Nos manteaux chauds se vendent comme des petits pains chauds!

LE CHÂTEAU



LE CHÂTEAU
MONTRÉAL, DOLLARD DES ORMEAUX, GREENFIELD PARK, LASALLE, LAVAL, CHICOUTIMI, TROIS-RIVIÈRES, SHERBROOKE, QUÉBEC, LÉVIS, STE-FOY, OTTAWA, HAWKESBURY, LONDON, WINDSOR, HAMILTON, TORONTO, BRAMALEA, MISSISSAUGA, ETOBICOKE, WINNIPEG, EDMONTON

les placements

toronto — *Légère reprise*

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a fermé légèrement à la baisse mardi. Une légère reprise s'était manifestée peu de temps avant la clôture. Plus tôt, il y avait eu quelques baisses considérables. Tout cela s'est produit au sein d'une activité relativement faible.

Le marché avait ouvert légèrement à la hausse, mais l'indice industriel n'a pas tardé à régresser. C'est ainsi qu'un moment il perdait .85. À la fermeture, il perdait .20 et se situait à 151.23, son plus bas niveau depuis le 15 juillet 1970.

L'indice des métaux de base a reculé de .33 et est tombé à 65.04, celui des pétroles de l'Ouest, de 3.79 et est tombé à 121.61, mais celui de l'or a monté de 6.51 et atteint 358.93.

Les mines industrielles, le bâtiment, les boissons alcooliques et le prêt et la fiducie sont au nombre des valeurs industrielles les plus fortes, alors que les raffineries de pétrole, les pâtes et papiers, l'industrie alimentaire et l'industrie manufacturière sont au nombre des valeurs industrielles qui perdent le plus de terrain.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Abby Glen	5700	275	270	270	– 5
Abitibi	39216	$9¼	8⅞	8⅞	– ¼
Acklands	100	$10¾	10¾	10¾	
Acres A pr	120	$31½	31½	31½	+ ½
A.G.F.M	100	160	160	160	
Agnico E	5550	$6¼	6⅛	6⅛	– ⅛
Agra Ind	700	$5	490	490	–10
Akaitcho	2000	150	135	150	+20
Albany	8840	23	22	22	
Alt East G	2500	420	400	410	– 5
Alt G A	14890	$10¼	9¾	9¾	– ½
Alta G D p	z1	$103½	103½	103½	
Alcan	1985	$23½	23	23¼	+ ⅜
Alcan pr	z25	$22¾	22¾	22¾	
Algo Cent	160	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
Algoma St	3593	$23	22¾	23	
Algon	500	400	400	400	
All-Can B	500	210	210	210	
Allarco Dv	100	$7	7	7	
Alliance B	100	470	470	470	
Alminex	320	425	425	425	–10
Alpa Ind	400	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Alum 4½ p	z35	$31½	31½	31½	
Am Bonza	2000	100	100	100	
Am Eagle	1500	60	60	60	– 5
Anglo-ccn	1100	$20	19½	20	+ ½
Aquitaine	4800	$15¾	15½	15½	– ⅜
Argosy	7000	8½	6	6	
Argus	z131	$15	13	13	
Argus B pr	z25	$26	26	26	
Argus C pr	705	$9⅛	8¾	8¾	– ⅜
Asamera	2300	$7	6¾	7	+ ⅜
Asbestos	205	$13½	13¼	13¼	– ¼
Ashland pr	z25	$17¼	17¼	17¼	
Asoc Porc	200	120	120	120	+ 5
Atl C Cop	500	36½	36½	36½	– ½
Atlas Yk	1000	11	11	11	+ 1
Ato Hard A	200	$8½	8½	8½	
Bad Boy	5100	300	300	300	
Balindery	6100	60	60	60	+ 5
Banister C	900	485	465	465	–35
Bankeno	300	200	200	200	+10
Bank B C	z13	$18⅛	18⅛	18⅛	
Bank Mtl	7105	$12¾	12¼	12½	+ ⅛
Bank N S	3102	$33	32¾	33	+ ¼
B Cdn Nat	100	$14	14	14	– ¼
Baton B	1400	430	430	430	– 5
Bay Mills	100	$9½	9½	9½	
Bay Mils p	500	$10½	10½	10½	
Beavr Eng	100	345	345	345	– 5
Becker B p	5000	265	265	265	
Bell Canad	7938	$42¼	41¾	42	– ¼
Bell A pr	550	$41⅞	41¾	41¾	– ⅜
Bell B pr	150	$43	43	43	
Bell C pr	1100	$25	24⅞	24⅞	+ ⅛
Beth Cop A	9530	$9¾	9⅜	9¾	
Block Bros	4800	275	275	275	+10
Bombrder	200	210	210	210	
Bovis Cor	500	110	105	105	+ 5
Bow-m pr	250	$39	39	39	
Bow Valy	3330	$11¾	11½	11½	– ¼
BP Can	479	$10	10	10	– ¾
Bralor Res	2700	100	95	100	– 2
Bralsa	100	325	325	325	
Bramalea	5000	295	290	290	– 5
Brameda	6460	40	36	36	–10
Brascan A	4828	$12	11¾	11⅞	
Brenda M	2850	410	405	410	
Bright A	z20	$9	9	9	
Brinco	585	$6⅞	6⅞	6⅞	
BC Forest	150	$11¼	11¼	11¼	– ¼
BC Sugar A	z50	$18½	18½	18½	
B Phone	632	$44¾	44⅝	44¾	
BCP4 6.80	200	$17	17	17	
BCP r	17528	35	32	32	
BCP 7.04 p	700	$18	17⅜	17⅜	+ ¼
Brooke pr	z20	$19	19	19	
Broul R	5000	35	35	35	+ 3
Brunswk	2200	400	400	400	
Budd Auto	200	$5¾	5¾	5¾	– ⅛
Budd A w	z30	190	190	190	
Bulora Cor	2400	110	105	110	+10
Burns Fds	2500	$8½	8⅜	8½	– ⅛
		C			
Cad Frvw	6500	$10	10	10	
CAE Ind	425	$6½	6⅜	6½	– ⅛
Cal Pow	120	$16⅝	16⅝	16⅝	+ ⅛
Camfl	20400	$11¾	11¼	11½	+ ½
Cam Chib	500	360	360	360	
Camp RL	6070	$28¾	27⅜	27⅝	+ ¾
Can Cem L	642	$9	9	9	+ ⅛
C Geother	5000	48	47	47	+ 2
Can Malt A	300	$26½	26¼	26¼	
C Nor West	3000	225	215	220	– 5
C Pakrs C	100	$19	19	19	
Can Perm	300	$13⅜	13⅜	13⅜	– ¼
CS Pete	1600	215	210	215	+10
C Tung	3600	375	350	375	+25
C Cablesy	8700	$8¼	8	8	– ¼
C Cable w	z40	100	100	100	
Cdn Cel	5200	385	360	370	+15
CC Man A	800	$18½	18½	18½	+ ¼
C Ex Gas	3600	185	181	184	– 1
CG Invest	640	$14¾	14½	14½	– ¼
C Homestd	1900	275	265	275	+ 5
C Hydr	100	435	435	435	+ 5
C Hydr pr	200	$11¼	11¼	11¼	+1¼
C Imp Bank	8248	$21¾	21½	21⅝	– ⅜
CIGO	10350	425	390	400	–25
CIL	1020	$18⅛	18	18⅛	+ ⅛
CIL pr	z8	$40	40	40	
C Manoir	2000	295	270	276	–24
C Marconi	900	270	270	270	+10
C Merrill	200	245	245	245	– 5
C Ocdental	300	$6½	6	6¼	– ⅝
Daon Dev	100	$7	7	7	– ⅛
Decca R	3100	225	210	210	–15
D Eldona	4515	27	26	26	– 1
Denison	1236	$35⅝	35	35½	
Dicknsn	7850	$7¼	6⅝	6⅝	+ ⅜
Discovry	200	115	115	115	+ 5
Distl Seag	7965	$27¼	26¾	27	+ ¼
Doman I	800	400	400	400	
Dome	2970	$44¼	42½	42½	
Dome Pete	9320	$18	16½	16⅝	– ½
D Bridge	253	$32	32	32	
D Explor	1000	27	25	25	– 2
Dofasco	1775	$22⅜	22	22	– ¼
Dofasco p	100	$60	60	60	
Dom Store	2000	$13⅞	13¾	13⅞	– ⅛
D Tebtie	312	$7⅞	7⅞	7⅞	
Domtar	6375	$20⅜	19¾	20⅛	– ⅜
Domtar pr	300	$13	13	13	+ ¾
Donlee M	100	305	305	305	+ 5
Dunraie	1034	23	23	23	+ 5
Du Pont	100	$24¾	24¾	24¾	– ¼
Dylex L A	225	435	430	430	–15
Dynasty	4750	$6½	6½	6½	
Est C r	23562	3	2	2	
E Mal	10635	370	345	360	+20
Ego Mines	4600	56	50	56	+10
Electro A	425	400	400	400	
Electro K	500	90	90	90	
Elect Asoc	500	200	195	200	+10
Emco	2065	$5⅛	5⅛	5⅛	– ½
Exindcar	400	415	405	405	
Falcon C	2465	$8¼	8	8¼	+ ¼
Falcon	1940	$29	28	28¼	+ ¼
Fields S	135	$10	10	10	– ½
F City Fin	300	450	450	450	+25
Foodex S	300	225	225	225	– 5
Ford Cnda	z5	$64	64	64	
F Seasons	2100	405	400	400	–10
F Sea A pr	100	$5¾	5¾	5¾	
Francana	153	$8	8	8	– ⅛
Frnca r	14809	1	1	1	
Frobex	4000	15	15	15	– 1
GH Steel	1000	$6¾	6⅜	6⅜	– ⅜
Gen Baker	300	270	270	270	–10
Gen Distrb	260	$6	6	6	– 1
GMC	939	$35¾	35	35½	+ ¼
Genstar L	200	$14¼	14¼	14¼	
Gnt Masct	1300	71	71	71	+ 1
Giant Yk	2000	$8⅞	8¾	8⅞	+ ¾
Gibraltar	758	$6	5¾	5⅞	– ⅛
Glendale	100	210	210	210	
Granduc	900	173	170	170	– 5
Gt Oil Sds	300	$5⅛	5	5	
GL Paper	250	$15¼	15¼	15¼	– ¼
Gt W Life	z21	$44	41½	41½	
Greb I B	100	$16½	16½	16½	
Greyhnd	100	$13¾	13¾	13¾	– ¼
Guar Trst	450	450	430	430	–20
Gulf Can	3055	$22½	21	21	–1¼
Gulf Corp	150	$16	16	16	–1⅛
		H	to	L	
Hambro C	z25	190	190	190	
H Group	200	395	360	395	+35
Hardee	900	105	100	105	– 5
Hard Crp A	200	415	415	415	–15
Harlequin	300	$10	10	10	– 1
Harris J S	2925	410	405	410	
Hawker S	900	445	430	430	– 5
Hawker pr	z75	$53¼	53¼	53¼	
Hayes D A	510	495	490	495	+ 5
Highmont	1000	85	80	80	–10
Holinger A	150	$24½	24½	24½	
Homco A	500	260	260	260	
Home A	2350	$19	18⅝	19	+ ⅛
Houston O	3700	131	125	130	
Hud Bay A	1185	$16⅝	16¼	16½	– ⅜
Hud Bay B	300	$16⅜	16¼	16⅜	–3⅜
H Bay Co	3187	$10⅞	10⅜	10⅞	+ ¼
HB Oil Gas	408	$22	21½	21½	– 2
Huron Eri	1000	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ¼
Husky	14770	$13½	12⅜	12⅜	– ⅞
Husky A pr	z20	$32	32	32	
Husky E w	5600	350	325	350	
Hydrd	12500	50	45	45	+ 2
Hy's Ltd	600	315	310	315	+ 5
IAC	1935	$15½	15	15½	+ ½
IOil A	24438	$23	22⅜	22⅝	– ¼
Inland Gas	600	$7⅜	7½	7½	
Inter-City	1048	380	375	380	+ 5
Inter C A p	z15	$12¾	12¾	12¾	
Intrmetco	900	400	400	400	–15
IBM	154	$154¾	154¾	154¾	– ¼
Int Mogul	200	330	330	330	+10
Inco A	12589	$22	21½	22	+ ½
Interpool	1170	$8¼	7⅞	8¼	+ ¼
Int Div	3200	215	215	215	–25
Intpr Pipe	7595	$11½	11¼	11⅜	
Ipsco	1100	$12	11½	11½	– ⅜
Inv Group	100	$5¼	5¼	5¼	– ¼
Inv Grp A	900	$5¾	5⅜	5⅜	– ¼
Inv Grp 5 p	300	$12¾	12½	12½	– ¼
Iso	1100	87	81	81	–10
ITL Ind	500	110	110	110	
IU Intl	11053	$9⅜	9	9¼	+ ¼
Ivaco Ind	z20	$11⅝	11⅝	11⅝	
IWC Com	1150	115	115	115	
Jannock	1312	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Jannock D	800	$5	5	5	– ⅛
Janock 6 p	z25	$52¾	52¾	52¾	
Jannock A	200	$10	10	10	
Jannock B	168	$9¼	9¼	9¼	– ⅛
Jorex Ltd	3000	25	25	25	
Kaiser Re	200	335	330	330	–15
Kaiser w	2700	124	120	120	– 1
Kam Kotia	500	57	57	57	– 1
Kaps Tran	1200	205	200	205	+ 5
Kelly D A	1200	455	450	455	– 5
Kerr A A	5460	$9	8⅞	9	+ ¼
K Anacon	4500	21	20	21	– ½
Labatt A	410	$16⅝	16⅜	16⅜	– ⅜
Lab Min	z50	$22¾	22¾	22¾	
Lacanex	1000	60	60	60	
Laidlaw T	100	380	380	380	
L Shore	241	380	380	380	+20
La Luz	500	380	380	380	
Lau Fin	z15	$6⅛	6⅛	6⅛	
Lau F 2.00	200	$18⅜	18	18	– ⅞
Leigh Inst	1000	200	200	200	
Leons Frn	200	$6½	6½	6½	
Levy A pr	100	465	465	465	–15
Liberian	100	$10	10	10	
LL Lac	3100	180	165	179	+24
Living w	306	350	350	350	
Lob Co A	216	$5	5	5	+10
Lob Co B	245	$5	5	5	
Lob Ltd Ap	900	$13½	13½	13½	– ⅜
Lob Ltd Bp	z30	$13¾	13¾	13¾	
Lochiel	850	125	125	125	+ 2
Loeb M	600	270	265	265	–10
Lost River	1400	199	185	185	–15
		M	to	O	
Maclarn A	200	$25¼	24½	25¼	
Maclarn B	z65	$26	25¾	25¾	
M Cable	100	$8	8	8	
MB Ltd	2035	$21¼	20⅞	21¼	– ⅛
Madeline	400	360	360	360	
Madsen	7970	77	72	73	– 4
Magna Int	500	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Magnason	2400	155	155	155	
Maher pr	100	$6	6	6	– ¼
Maj Wil	11600	200	190	200	–10
Malartic	2400	105	100	105	+ 6
Man Bar	1500	92	92	92	+ 2
M Lf Mills	1200	33	33	33	– 3
M L Mills p	75	$100	100	100	
Maritime	463	$15½	15½	15½	– ¼
Markboro	100	$9¾	9¾	9¾	– ½
Martin	11500	26	25	25	+ 3
Mass Fer	5775	$12⅜	12⅛	12¼	+ ⅛
Matchan	7000	14	13½	14	+ 2
Mattgmi	200	$13½	13½	13½	
Mc Adam	z200	30	30	30	
Mc Intyre	220	$20¼	20¼	20¼	–1¼
McLagn w	200	110	110	110	–40
MDS Helth	200	155	155	155	+ 5
Melchers	2500	315	315	315	–15
Melton R E	200	200	200	200	–10
MEPC	275	$5¼	5	5	– ¾
MEPC w	200	150	150	150	–15
Mercantil	1880	$13⅜	13	13⅜	+ ⅛
Merland E	1000	126	126	126	+ 1
Met Stors p	z65	$13⅞	13⅞	13⅞	
Met Trust	5538	$12	11¼	11¼	–3¾
MICC	100	$7¾	7¾	7¾	
Microsyst	200	290	285	285	–15
Micrsys w	200	140	140	140	
Midrim	1000	15	15	15	
Mindamr	4800	37	36	36	– 3
MLW Wor	100	$14½	14½	14½	
Molson A	3226	$16¼	16	16¼	+ ¼
Monenco	100	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Moore	15375	$34¾	33¾	34¼	
Multi-Mi	1000	38	38	38	– 2
Multi Acc	800	315	310	315	+ 5
Murphy	1100	$5½	5½	5½	
Mymar M	z333	38	38	38	
NaChrs I	8415	455	440	440	–10
Nat Drug	350	375	375	375	
N Hees Ent	6000	95	95	95	
Nat Pete	z200	20	20	20	
NBU Mine	200	275	275	275	– 9
Neonex	2700	135	135	135	
NB Tel A p	3500	$15¾	15¾	15¾	– ¼
N Dimens	z400	7½	7½	7½	
N Goldvue	2000	7	7	7	
N Kelore	1100	26	26	26	– 1
Newnor	5000	8	8	8	+ 1
N Provid D	1400	17	17	17	+ 2
N Senator	2660	16½	16½	16½	
N Yok Oil	4838	40	38	38	– 7
Noble M	1000	36	36	36	
Noranda A	4402	$29¾	29⅛	29⅛	
Nordair L	100	245	245	245	
Norlex		See list below.			
NC Oils	350	315	305	305	–15
Nor Ctl G	1675	$8⅞	8⅝	8⅞	+ ⅛
Nor Ctl B p	475	$17	17	17	– ⅜
Nor Ct 150 p	350	$18	18	18	+ ¾
Nor Ctl w	300	130	130	130	
Nor Elect	325	$20¾	20¼	20¾	– ¼
Nthld	14600	9	8	8	– 2
NRD Min	1000	22	22	22	– 2
NSI Mark	1700	60	60	60	– 5
Nudlama	3000	85	82	82	+12
Nufort Res	666	16½	16½	16½	
Numac	8780	$8½	8⅛	8⅜	– ⅛
Nu-Wst A	200	480	480	480	–20
NW Fin	z300	90	90	90	
Oakwood P	4300	72	68	70	+ 7
Ocdentl Pt	1500	$8⅛	8⅛	8⅛	– ⅜
Ocelot Ind	100	350	350	350	
Orchan	700	380	375	380	+ 5
OSF Ind	500	420	415	415	– 5
Oshawa A	1074	485	465	480	+ 5
		P	to	S	
Pac Coper	500	51	51	51	– 1
Pac Pete	2775	$14¼	14	14	– ¼
Page Pet	250	101	101	101	
Paloma P	100	120	120	120	
Pmour	14540	$10¾	10¼	10¼	
PanCdn P	400	$7½	7⅜	7⅜	– ¼
Pan Ocean	8513	$7⅜	7¼	7⅜	
Patino N V	1268	$20	19¾	20	– 1
Pe Ben O	900	320	320	320	+20
Pennant	666	105	100	100	–15
P Dept S	800	400	390	390	–20
Petrofina	1051	$16½	16⅜	16⅜	– ⅛
Peyto Oils	3800	285	275	280	+ 5
Photo Eng	200	$17	17	17	
Pick Crow	1305	31	28	31	+2½
Pine Point	1530	$27	26¾	27	
Place G	800	24	24	24	
Placer	4000	$17	16¾	16⅞	– ⅜
Pow Corp	3150	$7⅞	7¾	8⅛	+ ⅛
Pow C 5 pr	820	$8⅝	8½	8½	– ½
Prado Exp	2100	100	100	100	– 5
Precamb	2000	35	35	35	
Preston	160	$9¾	9¾	9¾	– ¼
Price Co	5800	$11¾	11⅜	11⅝	+ ⅛
Prov B Can	z50	$12⅞	12⅞	12⅞	
Pure Silv	1500	154	154	154	+ 4
QCI Ind A	3000	50	50	50	+14
Qasar Pet	200	200	200	200	
Que Man	1000	17	17	17	
Q Mattgmi	z25	31	31	31	
Q Sturg	16900	$6⅛	5⅝	5⅞	+ ⅛
Radiore	1000	20	20	20	+1½
Ram	200	165	165	165	–10
Ranger	1900	$13¼	12½	13¼	+ ½
Rayrock	5000	90	90	90	+10
Readers D	500	$8¾	8¾	8¾	– ¼
Realty A	300	260	260	260	+10
Realty w	500	83	83	83	+ 2
Realty B w	500	63	63	63	– 9
Rdpath A	100	$17½	17½	17½	+ ½
Reeves	700	60	60	60	+10
Reichhold	400	$21	20	20	– 1
Reitman A	200	$7	7	7	– ⅜
Res Servic	400	170	170	170	+ 5
Revnu Prp	2265	72	72	72	+ 1
Rileys D	2000	90	90	90	–10
Rio Algom	510	$20½	20¼	20¼	– ¾
R Little	450	210	210	210	– 5
R Little A	z50	190	190	190	
Roman	1716	$9⅛	8⅞	9⅛	+ ⅜
Rothman	100	$7¾	7¾	7¾	
Rothm 2p	625	$11⅜	11½	11½	– ¼
Rothmn w	300	130	120	120	
Royal Bnk	5854	$27¼	26⅝	27¼	+ ⅜
Royal Tr A	5970	$20⅜	20	20	– ¼
Russel A	2300	$12⅞	12⅝	12¾	
Ryanr	10000	7	6	7	+ 2
StL Cem A	200	$13	13	13	
StL Corp	100	$22	22	22	
Schneid	z25	$8⅞	8⅞	8⅞	
Schneid b p	z5	$7	7	7	
Scot York	200	160	160	160	
Scot Lasal	300	115	115	115	
Scot Paper	100	$19½	19½	19½	
Seaway M	400	400	400	400	+20
Seaway pr	1100	450	450	450	+ 5
Seaway w	z300	35	35	35	
Seco Cem	100	$7¾	7¾	7¾	+ ½
Selkirk A	400	$10½	10½	10½	
Shell Can	7275	$11	10½	10¾	– ¼
Sherritt	2828	$7⅛	6⅞	7	
Shore To S	100	325	325	325	+15
Siebens	400	$6⅜	6½	6½	+ ⅛
Sigma	300	$29½	28½	28½	– 1
Simpsons	9185	$5⅝	5¼	5½	– ⅛
Simpson S	965	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ⅜
Sklar M	3000	250	225	225	–25
Sklar W	100	110	110	110	+10
Skye Res	4500	233	230	233	+13
Skyline H	4400	300	275	295	+25
Slater Stl	201	$8½	8½	8½	– ¼
Slater 6 pr	300	$13¾	13¾	13¾	– ½
Slat W Can	500	350	350	350	+10
Sogepet	1250	90	90	90	
Southm A	1000	$21¼	21¼	21¼	
Spooner	2000	21	21	21	
St Brodcst	3300	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Stlco A	20158	$23¾	23½	23¾	+ ¼
Steep R	7150	101	96	100	– 5
Sud Cont	1000	58	58	58	– 4
Sullivan	550	197	197	197	+ 6
Sunbrst E	5000	9	9	9	– 1
Sundale O	2205	405	400	400	–10
Systems D	140	280	280	280	+ 5
		T	to	Z	
Tara	200	$13½	13	13	– ⅜
Teck Cor A	1166	280	280	280	
Teledyne	300	390	390	390	+10
Texaco	300	$33	33	33	– ¼
Texaco pr	z42	$41¾	41¾	41¾	
Texasglf	8540	$22⅜	22	22⅜	
Texmont	3000	14½	14½	14½	–1½
Texore	5000	12	12	12	
Thom L	1000	24	24	24	
Thom N A	700	$9⅛	9	9	– ¼
Tombill	1265	61	60	61	– 4
Tone Craft	100	340	340	340	–35
Tormex M	1200	115	110	115	+15
Toromont	3400	200	200	200	+ 3
Tor Dm Bk	5263	$33½	33	33¼	– ¼
Tor Star B	1200	$9	9	9	
Total P	20610	$6¾	6	6¼	– ¼
Total P A p	800	$13⅛	12¾	12¾	– ¼
Traders A	200	$9⅜	9¼	9⅜	– ⅛
Trader 66 w	100	250	250	250	+ 5
Trader 69 w	200	300	300	300	
Trnsair	z50	176	176	176	
TrCan PL	3230	$8	7⅝	7⅞	+ ⅜
TrCan C pr	675	$31	30¾	31	+ ¼
Tr Can Res	4700	52	50	50	+ 3
Trans Mt	1105	$11⅜	11⅛	11⅜	+ ¼
Trans PPL	350	$13	13	13	– 1
Trimac	100	350	350	350	
Trizec Crp	100	$16¾	16¾	16¾	– ¼
Trizec w	3000	40	40	40	– 4
Ulster Pet	1500	65	65	65	
Unicorp F	500	110	110	110	+ 1
U Gas	24324	$8⅛	8	8⅛	
U Mining	3000	36	35	36	+ 3
Union oil	200	$7	7	7	– ¼
U Asbesto	2100	240	238	238	
U Can	35975	$7	6½	6⅞	– ¼
U Corp pr	100	$14	14	14	– 1
U Keno	250	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
U Siscoe	2600	270	265	265	–15
Un Trust	600	450	450	450	
Unir Gas	1300	175	170	170	– 5
Upp Can	2200	129	126	129	
Van Der	200	375	375	375	
Van Ness	100	220	220	220	–10
Versatile	800	460	450	450	–15
Versati A	500	410	410	410	– 5
Vestgron	100	$10	10	10	
VS Serv A	1000	290	290	290	–10
Wajax A	100	$9¼	9¼	9¼	
Walk GW A	1455	$36	35⅞	36	
Warn Can	200	$5½	5½	5½	– ½
Weldwod	1100	$8	7⅞	7⅞	– ⅛
Wburn wt	100	395	395	395	–35
Wcoast Pt	500	270	265	265	–10
Westcost	650	$15½	15	15	– ⅜
Wcoast w	3400	131	125	125	–15
Westeel	500	$16½	16¼	16¼	– ¼
W Bcas C p	z4	$14½	14½	14½	
W Decalta	700	355	355	355	– 5
West Mine	500	203	202	202	– 2
Westnhse	z50	$12⅜	12⅜	12⅜	
Weston	300	$19	18½	18½	– ¾
Whith C	17700	250	250	250	
White Pas	210	$6½	6½	6½	– ⅜
Wilco	1000	11	11	11	–1½
Willroy	1120	150	150	150	+15
Windfall	1000	11	11	11	+ ½
Woodreef	1000	13	13	13

l'économie

L'attitude des pays producteurs de pétrole

Les pays européens manifestent leur "nervosité"

(D'après AFP) — Les conséquences du quadruplement des prix du pétrole ont à nouveau dominé, mardi, les débats des Assemblées générales du FMI et de la Banque mondiale, qui réunissent pour une semaine, à Washington, les représentants de 126 pays.

Mais un changement de ton très net a été enregistré dans les discours. Alors que, la semaine dernière, Washington lançait un avertissement sévère aux producteurs de pétrole, les Américains mettent depuis lundi l'accent sur la coopération, alors que les représentants européens, ont pris, le relais pour critiquer la hausse continue des prix du pétrole.

Le ministre français des Finances, M. Jean-Pierre Fourcade, a dit que la France n'était pas prête à accepter de nouvelles augmentations, qui mettraient en danger le fondement même des économies occidentales.

De son côté, le ministre italien Emilio Colombo a plaidé en faveur d'une négociation entre pays producteurs et pays consommateurs afin d'aboutir à un prix du pétrole "supportable" pour ces derniers.

Pour sa part, le ministre allemand des Finances, M. Hans Appel, a mis en garde les producteurs des matières premières contre le risque de créer un chaos et une anarchie économique qui se retourneraient contre eux.

Pétro-dollars

La Grande-Bretagne et l'Allemagne ont proposé d'augmenter les emprunts faits aux producteurs de pétrole pour les redistribuer aux pays qui n'ont plus les moyens de payer leurs importations de produits pétroliers.

Mais aucun accord ne semble proche sur ce sujet, les Américains estimant notamment qu'il n'est pas besoin, actuellement, de créer les nouvelles institutions proposées par les Britanniques et les Allemands et préférant manifestement voir les pétro-dollars continuer à transiter par les États-Unis.

Quelle que soit la formule qui sera finalement retenue par les financiers des pays pétroliers, il faut maintenant mettre sur pied des mécanismes permettant de répondre aux demandes d'argent (principalement par les pays affichant de trop lourds déficits commerciaux). Dans cette optique, le secrétaire au Trésor américain a proposé d'augmenter les ressources du FMI en autorisant cet organisme à vendre sur le marché libre une partie des $25 milliards d'or qu'elle possède. La France, opposée à cette formule, qui risque de déprimer le marché de l'or, voudrait pour sa part que les banques centrales soient autorisées à échanger entre elles de l'or à un prix proche du marché libre. Sur ce sujet encore, les positions des grands pays industrialisés restent éloignées.

bref économie

par Pierre Sormany

Oeil pour oeil... Dent pour dent

L'hebdomadaire économique américain **"Business Week"**, porte-parole à peu près officiel de la droite américaine, approuve dans sa dernière édition la "ligne dure" contre les pays producteurs de pétrole.

S'ils refusent de baisser leur prix, qu'on leur coupe toute livraison militaire... "De toute façon , les pays consommateurs doivent montrer aux producteurs, et surtout aux Arabes, qu'ils sont en train de détruire leur marché".

En d'autres mots, cela revient à dire "s'il ne veulent pas baisser leurs prix... cessons de leur vendre nos produits". Parions que les États-Unis y perdraient plus qu'ils n'y gagneraient, alors qu'une pléiade d'autres pays s'empresseraient de profiter de ce nouveau marché vacant, et que les É.-U. d'autre part, devraient bien continuer de trouver quelque part le pétrole qui leur fait défaut.

C'était d'ailleurs là l'essentiel d'un éditorial beaucoup plus sensé du **Wall Street Journal,** jeudi dernier, où l'on reprochait vertement à MM. Ford et Kissinger de fausser les faits en rendant l'OPEP responsable d'une crise économique actuelle... et de courir plus de risques que de chances, en "menaçant du poing les sheiks".

À propos d'ailleurs, **le Vénézuéla** qui s'était empressé de répondre, en achetant une pleine page du New York Times, aux menaces de l'administration américaine, a franchi un pas de plus hier en haussant de 3.5% les impôts des sociétés pétrolières étrangères sur son sol.

Du nouveau dans l'automobile en 75

Depuis quelques jours, c'est la grande fiesta des nouveaux modèles qui bat son plein chez tous les concessionnaires nord-américains. Tout compte fait, il y a moins de "nouveautés" que prévu. Et quand il y en a, la mèche a été vendue depuis tellement longtemps, que ça sent le "déjà vu"...

Toutefois, le groupe **Chrysler Canada Ltd.** a annoncé dimanche à Windsor, Ontario, qu'il allait émettre pour tous ses modèles 1975 une garantie valable pour 12 mois, quel que soit le millage parcouru. Cette garantie couvrira toute défectuosité des pièces usinées (sauf les pneus), et donnera droit à un alignement et balancement des roues gratuit.

Comme autre fait nouveau, quoique cela concerne moins le consommateur, c'est le remplacement de Edward Cole (qui a pris sa retraite hier) à la tête de **l'empire General Motors,** par M. Elliott Estes. Le nouveau président directeur-général figurera sans doute l'an prochain en tête de liste des salariés américains, puisque son prédécesseur avait eu droit à une "honnête" rétribution de $800,000.

Air Canada modernise le service Toronto-Montréal

C'est une famille de 11 avions de type Boeing 727-200 que la firme Air Canada a décidé d'acheter pour répondre à la demande accrue, principalement sur sa ligne "Rapidair" entre Montréal et Toronto, où seront affectés à compter du 27 octobre, quatre de ces nouveaux appareils.

Ces tri-réacteurs (moteurs à l'arrière) économiques au niveau de la consommation d'essence peuvent transporter entre 132 et 172 passagers. Pour le "Rapidair", ils seront aménagés en classe unique de 140 places, ce qui en fait des avions de grosseur intermédiaire. Le Boeing 727 est l'avion commercial le plus vendu de l'histoire.

Le premier de ces appareils a été livré hier, en présence de la "haute gomme" de la société d'État, à l'aéroport international de Montréal.

Et puisqu'il est question d'aviation, rappelons que l'offre faite par l'Association internationale de transport aérien, qui regroupe 111 lignes commerciales, aux compagnies de Charter, de joindre ses rangs a été rejetée par au moins 3 compagnies canadiennes: **Wardair, Pacific Western, et Transair.** Les trois y ont vu une tentative détournée pour contraindre ces sociétés "marginales" à se plier aux directives tarifaires des puissantes lignes. À l'automne, les lignes aériennes imposeront une hausse de 15% en moyenne sur leurs tarifs, alors que les charters se contenteront de 8 à 10 pour cent en moyenne.

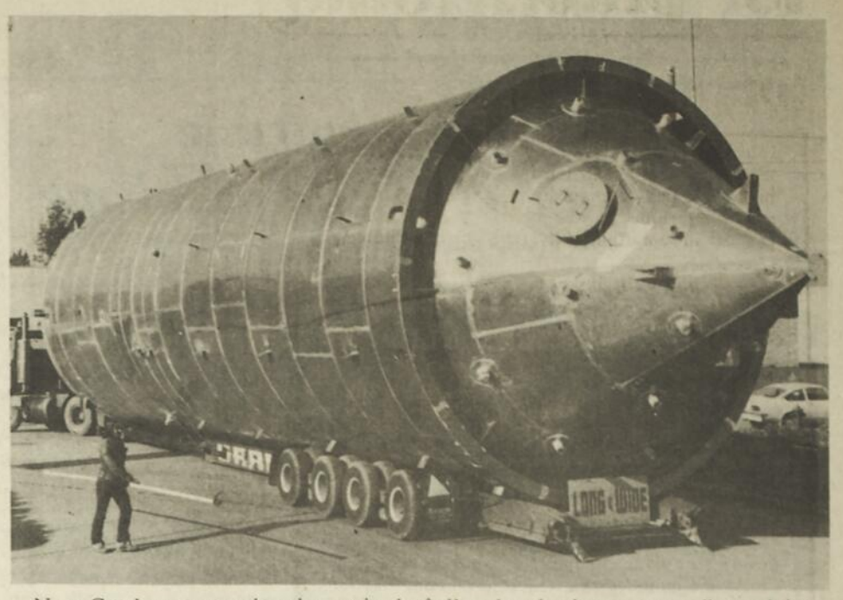
L'Alberta gardera le contrôle de sa pétrochimie

QUÉBEC (PC) — Les réserves de l'Alberta en hydrocarbures lui permettent d'envisager le développement d'une industrie pétrochimique majeure de l'entreprise privée de même que les citoyens seront appelés à y participer de façon très active.

C'est ce qu'a affirmé, lundi, le ministre de l'Industrie et du Commerce de cette province, M. F.G. Peacock, devant les quelque 500 délégués au 32e congrès annuel de la Société des industries du plastique du Canada, à Québec.

Pour participer à ce développement, les grandes sociétés devront toutefois se rallier derrière certains objectifs primordiaux du gouvernement albertain.

Ces objectifs sont: une transformation maximale des ressources naturelles albertaines, afin d'assurer une diversification de l'économie et un profit maximal aux citoyens de la province; fournir aux Albertains de meilleurs emplois et renforcer l'économie en la rendant moins dépendante des exportations de pétrole brut à l'extérieur de son territoire.



Non. Ce n'est pas une bombe, mais plutôt l'un des six gigantesques silos spéciaux, en aluminium, de 80 pieds de longueur et 18 pieds de diamètre, utilisés pour le stockage de matières premières dans une usine de produits chimiques. On a dû utiliser un équipement spécial pour transporter ce mastodonte de 12.5 tonnes de Longueuil à la nouvelle usine de polypropylène de Varennes, au Québec, soit sur une distance de 20 milles. Il a fallu près d'une journée, à une vitesse de 3 à 4 milles à l'heure, pour parcourir cette distance, et des équipes spéciales ont dû se rendre sur les lieux pour élever les lignes de téléphone et de transport d'énergie. Le Groupe SNC a assuré la logistique de ce déplacement, tout comme les études détaillées, l'approvisionnement et la construction du projet.

Massey Ferguson investit $46 millions en Allemagne

LONDRES (PC)—Le groupe Massey-Ferguson Ltd de Toronto, dont les intérêts sont répartis dans l'industrie manufacturière à travers le monde, y est allé d'un lourd investissement en se portant acquéreur d'une importante entreprise ouest-allemande établie à Hanovre.

L'entreprise, la Hanomag, filiale du groupe Rheinstahl, produit de l'équipement de construction.

"La transaction implique une somme de 120 millions de marks ouest-allemands ou $46 millions, somme qui pourra varier selon l'inventaire", affirme-t-on dans un communiqué émis à Londres hier, par le groupe Massey-Ferguson Ltd.

Un porte-parole de la société a affirmé que celle-ci consentirait, au cours des 18 prochains mois, à des investissements additionnels de $3.7 millions.

De son côté, M. Albert Thornbrough, président de Massey-Ferguson, a expliqué au cours d'une conférence de presse, que les activités de la Hanomag cadraient très bien avec celles de son groupe.

Les échanges Canada-Japon

Les investissements japonais sont bienvenus à Ottawa

Nous publions aujourd'hui le troisième volet de l'analyse de la Presse canadienne sur les relations commerciales entre le Canada et le Japon, peu après la visite de M. Tanaka, premier ministre japonais, à Ottawa, Après avoir rappelé que ce commerce se faisait à l'avantage du Canada, mais que ce pays déplorait que ses exportations ne concernent que les matières premières, l'auteur souligne que la venue d'investissements japonais ici pourrait constituer une solution pour les deux pays.

TOKYO (PC) — De l'avis de fonctionnaires et d'hommes d'affaires japonais, les investissements de ce pays au Canada devraient s'accroître l'an prochain.

Ce qu'on a appelé le miracle économique du Japon tire à sa fin. Le pays fait face à de sérieux problèmes économiques et à des perspectives incertaines à l'étranger.

Les villes, dont Tokyo avec ses 11.5 millions d'habitants, sont sérieusement congestionnées: l'air est pollué dans les grands centres industriels; le prix des terrains est exorbitant et les exigences salariales, poussées par l'inflation, se font plus pressantes. Cette situation a moussé l'intérêt des Japonais pour l'investissement à l'étranger, particulièrement dans des pays comme le Canada, riches en ressources naturelles.

Les premières étapes de la transformation de matières premières commandent souvent une forte consommation énergétique et l'émission de polluants, deux facteurs qui préoccupent le Japon.

Les Japonais envisagent favorablement la construction d'usines à l'étranger et l'importation de produits semi-transformés pour alimenter le réseau industriel du Japon.

"C'est pour cette raison, notamment, que l'investissement japonais au Canada devrait croître rapidement au cours de la prochaine décennie", a confié récemment un fonctionnaire du ministère japonais des Finances à des journalistes canadiens en visite à Tokyo.

Les financiers japonais ont investi $390 millions au Canada en 1973, soit environ trois pour cent du total de quelque $100 milliards de leurs investissements à l'étranger.

Création d'emploi

Selon le même fonctionnaire, environ 10 pour cent des capitaux investis par le Japon à l'étranger pourraient aboutir au Canada d'ici 1984, ce qui cadrerait bien avec l'objectif canadien de transformer au pays plus de matières brutes avant de les exporter et de créer plus d'emplois pour les Canadiens.

Le Japon a acheté pour $1.8 milliard de biens canadiens en 1973, presque totalement en matériaux bruts. Plus de 70 pour cent du milliard de dollars acheté en retour par le Canada consistait en produits finis, oeuvres de travailleurs japonais.

Les porte-parole du gouvernement japonais ne sont pas insensibles au désir du Canada d'équilibrer les échanges et de créer plus d'emplois secondaires au pays, mais ils ajoutent qu'on ne saurait corriger cette situation rapidement.

"Il faudra du temps, a déclaré Kunihiko Saito, expert en affaires nord-américaines au ministère des Affaires étrangères. De plus forts investissements japonais au Canada contribueront certes à un volume accru d'exportations canadiennes de produits finis, mais les négociations en vue de la construction d'usines à l'étranger sont toujours lentes et sujettes à la bureaucratie."

Saito et ses collègues ont mentionné, entre autres obstacles, la loi canadienne de révision des investissements étrangers et la querelle entre Ottawa et les provinces sur l'aménagement des ressources naturelles.

Pour sa part, le porte-parole japonais des Finances a affirmé que la loi sur les investissements étrangers inquiète peu les Japonais, même si elle semble poser des obstacles. Le motif de cette assurance est le niveau élevé des capitaux américains au Canada, a-t-il dit. Le Canada voudra probablement équilibrer ses sources d'investissements étrangers dans un avenir prochain, ce qui "favorise le Japon, car nos investissements au Canada sont minimes."

Intérêts diversifiés

Le même porte-parole a dit prévoir que le Canada tenterait de régler son problème de capitaux étrangers en les diversifiant plutôt qu'en les refusant tout net.

Le Japon, a-t-il expliqué, adopte une position officielle prudente vis-à-vis la législation canadienne sur les capitaux étrangers, à cause de son adhésion à une entente sur la circulation libre de capitaux, élaborée par l'Organisation pour la coopération et le développement économiques OCDE. Le Canada est membre de l'organisme installé à Paris, mais n'a pas signé le traité en question. "Nous ne saurions dire officiellement que votre loi est bonne, a confié le porte-parole japonais des Finances, mais je pense que c'est une mesure pertinente. Votre pays est grand et dispose de beaucoup de richesses naturelles. Il n'est que logique que vous vouliez en diriger le développement.

"Tout pays en voie de développement devrait avoir une agence pour mesurer le pour et le contre de l'investissement étranger". Le Keidanren, principale association d'hommes d'affaires japonais, constate une tendance, même au Canada, vers une forme de "nationalisme des ressources naturelles" qui menace l'économie du Japon.

Avec sa population de 110 millions d'habitants et une superficie terrestre inférieure à celle de la plupart des provinces canadiennes, le Japon dépend presque totalement de l'étranger pour ses matières premières.

La plupart des Japonais, y compris le premier ministre Kakuei Tanaka, voient la coopération internationale comme le seul moyen de résoudre les problèmes économiques mondiaux. Aucun pays ne devrait limiter ses exportations ou ériger des barrières commerciales protectionnistes, a déclaré Tanaka en interview avant de quitter le Canada la semaine dernière.

Ça s'adonne qu'on s'abonne

au quotidien national des Québécois

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Ci-joint mon chèque d'abonnement ☐
de $15.00 pour 3 mois ☐
de $30.00 pour 6 mois ☐
de $52.00 pour 12 mois ☐
Edition du samedi seulement $12.00 pour 12 mois ☐

NOM ----------
ADRESSE ----------
VILLE ----------
TEL ----------

POUR RENSEIGNEMENTS
COMPOSEZ: 331-8961

ABONNEMENTS PAR CAMELOTS
(1.25 par semaine)

MONTRÉAL	QUÉBEC
Rive-Sud	658-8920
Laval	
St-Jean	SAGUENAY, LAC ST-JEAN
331-8961 332-3890	
COTE-NORD	Chicoutimi
Baie-Comeau	Jonquière
Hauterive	Alma
589-5017	et les environs
Sept-Iles	543-5377
Port-Cartier	SOREL
962-6727	742-3328
RIMOUSKI	
723-5616	

Les garçons et les filles agés de 10 ans et plus qui désirent devenir CAMELOTS n'ont qu'à téléphoner aux numéros cidessus.

LE JOUR

387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent 331-8961

le monde

L'Italie, entre le fascisme et le communisme

par Francis Camoin de l'agence France-Presse

Les observateurs italiens sont unanimes, les hommes politiques aussi: la coalition de centre gauche a fait long feu. Douze ans de pouvoir l'ont essoufflée. Les actes de terrorisme politique, d'un côté, la grave crise économique et monétaire, de l'autre, ont contribué à accentuer les dissensions de nature idéologique entre, d'une part, démocrates chrétiens, sociaux démocrates, républicains et d'autre part, socialistes italiens.

Ceci explique l'inquiétude des visiteurs étrangers qui, fréquemment, interrogent les observateurs sur les risques d'un coup d'État fasciste, ou sur l'éventuelle accession des communistes au pouvoir.

Les récents attentats ont renforcé la thèse de la menace fasciste. La récente initiative du ministre de la Défense, M. Giulio Andreotti, qui a remis à la magistrature un "volumineux" dossier des services secrets sur les activités subversives de certaines organisations d'extrême-droite a contribué à alimenter ce climat d'incertitude. L'Italie vit dans la psychose du coup d'État, provoqué par un mécontentement de plus en plus diffus de l'opinion publique, et de certains milieux politiques et extrémistes.

De là à affirmer que l'armée envisage de renverser le régime actuel, il y a un pas que peu d'observateurs osent franchir. Les structures de l'armée italienne ne sont plus ce qu'elles étaient au lendemain de la guerre. La plupart des officiers supérieurs d'obédience fasciste sont aujourd'hui à la retraite. L'armée compte certes des nostalgiques, des mécontents dont la "rogne" croit parallèlement d'ailleurs à l'inquiétude de la plupart des Italiens.

Dans l'immédiat, un éventuel coup d'État - quelle que soit son origine — se heurtera à un obstacle de poids: le plus fort parti communiste du monde occidental qui a des antennes, non seulement dans tous les milieux politiques, économiques et syndicaux mais aussi militaires. N'est-ce pas "l'Unita", organe du PCI qui, au début de l'année, informa le premier l'opinion publique de "mouvements" suspects de troupes dans les casernes que, de source officielle, on justifia en invoquant la nécessité de prévenir des menaces d'attentats de la part d'organisations palestiniennes et basques?

Le Parti communiste ne manque d'exploiter cette menace pour accréditer sa "vocation" gouvernementale sous la forme d'un "compromis historique", alliance qu'il propose aux socialistes et aux catholiques.

Dans sa majorité, la Démocratie chrétienne ainsi que les partis social-démocrate et républicain, opposent une hostilité farouche aux avances des dirigeants du PCI. Toute approche des communistes, ont notamment menacé sociaux-démocrates et républicains, entraînerait leur retrait immédiat de la coalition de centre gauche.

En revanche, les communistes ont trouvé un écho favorable auprès des dirigeants du Parti socialiste et des membres de l'aile gauche démocrate chrétienne. Cependant, s'ils estiment que la venue des communistes au pouvoir ne saurait se poser dans l'immédiat, ils n'en sont pas moins persuadés que le dialogue avec le PCI ne peut qu'avoir des conséquences positives pour venir à bout des maux qui affligent la jeune République italienne.

"La démocratie italienne a tout à gagner de la participation des communistes à la responsabilité de la construction d'une démocratie avancée", a dit M. Francesco de Martino, secrétaire du Parti socialiste.

Les communistes eux-mêmes ne se font guère d'illusion. En l'état actuel des choses, ils ne voudraient pas du pouvoir même pas d'une participation à celui-ci. Mais ils ne veulent pas perdre l'avantage que constitue pour eux cette arme stratégique du "compromis historique" qui a déjà réussi à jeter le désarroi dans les rangs de la démocratie chrétienne. Cette arme est surtout à usage intérieur car il est évident que le principal empêchement à la réalisation du compromis historique est surtout de nature internationale en égard à ses implications sur la politique étrangère de l'Italie.

D'aucuns sont prêts à conclure que le "spectre du communisme" hante la vie politique de l'Italie, plus que ne le fait peut-être la menace du coup d'État fasciste. C'est pourquoi les observateurs estiment que le danger d'un réveil de l'extrême-droite sera évident le jour où les communistes entreront dans la sphère gouvernementale.

Et cela, par simple réaction qui aurait pour effet d'abord de faire éclater la démocratie chrétienne, ensuite de provoquer la réaction de cette "majorité silencieuse" qui reste hostile à tout ce qui a trait, de près ou de loin, au communisme.

Il n'en reste pas moins que ces deux problèmes pèsent lourdement sur la politique de la coalition de centre gauche qui a déjà de très graves problèmes économiques et monétaires à affronter en cette période de crise mondiale.

Le gouvernement portugais fixe ses objectifs:

Ordre, travail et unité

Même si elle est en droit d'estimer que sa victoire sur la droite a été totale, la gauche portugaise n'en demeure pas moins vigilante. "La réaction a été battue mais pas abattue", dit le Parti communiste portugais. Par ailleurs, un peu partout dans le monde, on exprime des inquiétudes quand à la "ligne dure" adoptée par le Mouvement des Forces Armées. Le "Times" de Londres traduit : "les circonstances qui ont entouré la démission du général Spinola ne sauraient qu'inspirer un sentiment d'inquiétude". La gauche portugaise elle, justifie son intransigeance par les nécessités de l'époque révolutionnaire que vit le pays. Reste à savoir comment le nouveau gouvernement s'acquittera des tâches qui l'attendent.

(Par l'AFP) — "Travail, ordre et unité", tels sont les objectifs que se sont fixés les nouveaux dirigeants du Portugal au lendemain de la démission du général Antonio de Spinola. La gauche, seule au pouvoir, entend ainsi prouver que le pays, sous la direction du général Costa Gomes, deuxième président du "Portugal Novo", n'est pas voué, comme l'avait déclaré son prédécesseur, au "chaos et à l'anarchie."

Avant de se retirer, le général Spinola avait dressé un bilan très amer de la situation et il avait même prédit un avenir où, "sous le drapeau d'une fausse liberté, on prépare de nouvelles formes d'esclavage." Le général Vasco Goncalves, qui dirige le nouveau gouvernement, s'est aussitôt élevé contre la "vision apocalyptique" du président démissionnaire en affirmant que "nous ne vivons pas dans l'anarchie: au contraire notre pays est un pays d'ordre". C'est ainsi que le gouvernement provisoire, malgré le climat incertain qui règne à Lisbonne, semble résolu à s'attaquer dans les plus brefs délais aux grands problèmes qui se posent. Il s'agit notamment de la poursuite de la décolonisation, de la démocratisation, des questions sociales, du chômage naissant et surtout des dangers de l'inflation. C'est notamment dans ce dernier domaine que la droite et l'extrême droite conservent de puissants atouts ou elles peuvent encore profondément perturber une économie fragile qui cherche sa voie. "La réaction a été battue, affirme le Parti communiste, mais pas abattue". Le mot d'ordre des communiqués de toutes les organisations de gauche est le même: "vigilance". Elles reconnaissent que si le changement de pouvoir s'est passé calmement, rapidement, et sans effusion de sang, il reste une tâche importante à accomplir.

Le général Costa Gomes, après avoir rendu hommage à son prédécesseur, a consacré une grande partie de son discours d'investiture à expliquer à ses concitoyens que "le travail, l'ordre et l'unité sont nécessaires pour garantir les libertés démocratiques et le respect des droits fondamentaux de l'homme". Le nouveau président a déclaré que les forces armées continueraient de garantir l'ordre de façon que les Portugais puissent travailler dans le calme à la construction d'un pays démocratique. Il a affirmé d'autre part que le Portugal continuera de chercher à développer ses rapports avec tous les pays du monde, sur tous les plans, et à normaliser ses relations avec ceux dont il a été tenu éloigné, comme les pays arabes et africains.

De son côté le général Goncalves, au cours d'une conférence de presse, a reconnu que l'héritage reçu du régime précédent pose de nombreux problèmes "qui ne pourront être résolus du jour au lendemain". Le chef du gouvernement a notamment rappelé que le Portugal est un pays développé et qu'il n'en est encore qu'à la phase institutionnelle de la démocratie. Le général Goncalves a mis ses compatriotes en garde contre l'impatience qui, a-t-il dit, "ne sert pas l'effort entrepris". Sur le plan intérieur, le premier ministre a déclaré que la crise que vient de vivre le Portugal ne se traduira, au niveau du gouvernement provisoire, que par un remaniement très restreint. Il s'est engagé à obtenir la réalisation du programme élaboré par le mouvement des forces armées qui, a-t-il dit, est un programme anti-fasciste. Par ailleurs, il a affirmé que le capital étranger restait le bienvenu dans la mesure ou il ne vient pas seulement pour profiter d'une main-d'oeuvre bon marché. En ce qui concerne la décolonisation, le premier ministre, comme le président, a souligné que le processus engagé au Mozambique et en Angola sera poursuivi tel qu'il a été déjà défini.



Le général Costa Gomes, nouveau président de la République

Sur le plan de la politique internationale, le général Goncalves a réaffirmé que le Portugal respectera tous les traités internationaux dont il est signataire, notamment celui de l'OTAN, ainsi que tous ses engagements financiers.

À Madrid, l'organe monarchiste "ABC" écrit: "La question est de savoir si le général Costa Gomes aura l'autorité nécessaire pour mener les forces armées sur les voies de l'unité à partir desquelles sera garantie la pluralité politique sans destruction". Le journal se demande si le président de la République, pour éviter l'éclatement au grand jour de la désunion des militaires, "abandonnera la fraction minoritaire et laissera glisser le pays sur le plan incliné d'un marxisme progressif et révolutionnaire."

À Londres, le "Times" estime que "les circonstances qui ont entouré la démission du général de Spinola ne sauraient qu'inspirer un sentiment d'inquiétude. Il reste à voir, dit le journal, si la gauche permettra à d'autres voix que la sienne de se faire entendre. Pour le "Daily Telegraph" (Conservateur), la chute du général de Spinola porte un grave coup aux espoirs que le Portugal serait en mesure d'établir un régime stable et démocratique.

Enfin le "Financial Time" écrit: "le Portugal doit maintenant choisir entre la guerre civile et un gouvernement formé par la faction qui aura obtenu assez de pouvoir pour gouverner."



L'humiliation continue

Le second procès du Watergate s'est ouvert hier à Washington, dans une atmosphère un peu tumultueuse. Les inculpés furent conspués par des manifestants et l'un d'eux cracha sur l'épaule de John Erhlichman qui affecta de ne pas s'en apercevoir (notre photo). Par ailleurs, le juge John Siraca a commencé la sélection des 12 jurés et de leurs 6 suppléants, ce qui pourrait durer une semaine. Le juge a exprimé le souhait que le procès se termine avant Noël.

Le célibat des prêtres au synode

CITÉ DU VATICAN (AP) — Pour la deuxième fois, les participants au synode des évêques ont pu entendre, hier, des discours favorables à la suppression du célibat imposé aux prêtres, ainsi que des plaidoiries en faveur de l'accroissement du rôle des femmes dans l'Église.

C'est Mgr Georges-Hilaire Dupont, évêque de Pala, au Tchad, qui s'est fait le plus ardent défenseur du mariage des prêtres. Il a cité le cas d'hommes mariés qui ont été désignés comme "modérateurs de communauté" pour faire face au manque de prêtres en Afrique, et dont le rôle ne differe de celui des religieux que par l'interdiction qui leur est faite de dire la messe ou de recevoir des confessions.

En 1971, les évêques africains avaient déjà été les plus farouches partisans du mariage des prêtres, qui avait été finalement écarté par le synode.

Mgr Gabriel-Marie Garrone, un cardinal français responsable de la Congrégation du Vatican pour l'éducation catholique, s'est pour sa part plaint de ce que certains sujets importants aient été ignorés jusqu'à présent par le synode, notamment "l'inquiétude générale des prêtres".

"On peut craindre, a-t-il déclaré, que le sujet ait été laissé dans l'ombre parce qu'il est trop douloureux. Mais il demeure un sujet fondamental".

Le père Pedro Arrupe, le supérieur général des Jésuites, a demandé que l'Église confie de nouveaux ministères aux religieuses.

"Le rôle des religieuses, a-t-il déclaré, est de plus en plus important et il est nécessaire de leur donner la place qui leur revient et la possibilité d'exercer les charges et les ministères que l'Église peut décider de leur confier".

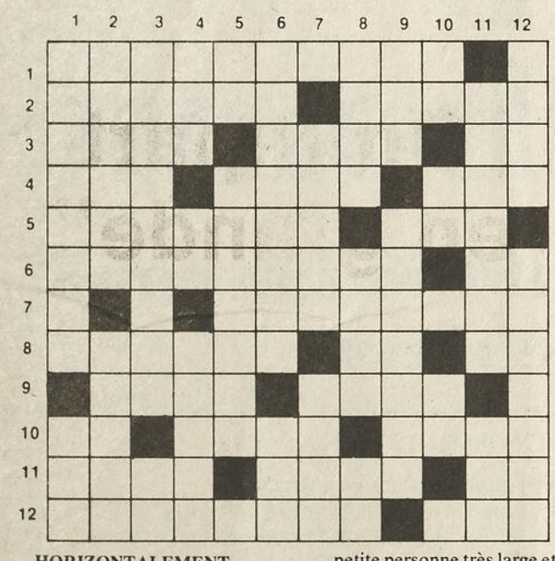
Le problème de la place des femmes dans l'Église sera abordé dans les commissions, a annoncé Mgr Joseph Bernardin, de Cincinnati, au cours d'une conférence de presse, mais il a indiqué qu'il ne semblait pas que la question de leur accès à la prêtrise ou même au diaconat serait évoquée.

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

La Canadian Press à Pékin

PÉKIN (AFP) — La délégation des milieux de presse canadiens, conduite par M. Ross Munro, président de "Canadian Press", qui se trouve en Chine depuis samedi dernier, a été reçue hier matin à Pékin durant deux heures environ par M. Teng Hsiao-Ping, vice-premier ministre. Les observateurs ont remarqué que cette entrevue a pris place le jour même de la fête nationale chinoise, qui était également le 25ème anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine.

No. 181 — PAR GERMAIN



HORIZONTALEMENT

1—Sert à tenir une comptabilité bien féminine...
2—Y parler joual nous permet de lier conversation avec de très nobles animaux. — Réduit en poudre.
3—Fin. — Ce que fait la porte quand elle la prend! — Égal à lui-même trois fois sur quatre.
4—Respire. — Voit le jour en juillet ou en août. — Ornement en forme d'oeuf (archit.)
5—Embrasse vigoureusement. — Gros perroquet d'Amérique du Sud.
6—Germanisme qui revient souvent. — Drame japonais.
7—Qui occupe si peu de place qu'il n'en occupe pas du tout.
8—Permettent de recharger les fusils... — Inf. — Conj.
9—Ne pas se gêner. — Brouillard du XXe siècle.
10—Un homme qui l'a trop fait ne voit pas bien. — Cabane de cosaque. — Nos yeux s'arrondissent comme des cinquante cennes quand ils la rencontrent après le repas.
11—Sert à fixer les teintures. — Mieux vaut qu'ils soient en peluche quand on les destine aux enfants. — Note.
12—Traîtresse. — Entre en tournant.

VERTICALEMENT

1—Quelque part dans la tête. — Rendez-vous de piliers.
2—Vigueur, intensité. — Avance en parlant d'une petite personne très large et potelée...
3—Étoffe de coton apprêtée et lustrée (pl). — Article.
4—Période. — Conj. — Une infirmière n'aime pas en chercher une et on aime pas que ce soit la nôtre!
5—Nég. — Fins ou pas, ils entrent partout.
6—Essayons de trouver le mot qui va là... — Favori du sombre vilain.
7—C'est un beau poisson, il est même mangeable. Mesure entre un et deux pieds, pèse au maximum dix livres. Vit en eau douce. — Mène à l'éternité quand il est grand.
8—Curé musulman. — Article, en comptabilité. — Note.
9—Esprit émané de l'imagination des gnostiques... — Semblons, apparaissons.
10—Petit ruisseau. — Conj. — Rapidement. (loc. prép...)
11—Enfouie sous la lingerie féminine... — Triage.
12—Mamelon. — Insultées, indignées.

Solution No 180

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	N	T	R	E	P	L	A	Q	U	E
2	A	V	O	U	E	■	L	A	I	■	S	I
3	L	U	S	■	N	I	A	I	S	E	■	D
4	I	L	■	E	C	O	T	S	■	B	L	E
5	C	A	N	T	O	N	■	S	U	R	E	T
6	E	T	A	I	N	■	T	E	T	E	■	I
7	■	I	■	A	T	R	E	S	■	C	O	Q
8	B	O	U	G	R	E	S	■	C	H	O	U
9	A	N	N	E	E	■	T	A	L	E	■	E
10	Y	■	I	S	S	U	■	G	O	■	A	S
11	E	G	O	■	■	S	A	I	S	O	N	■
12	R	O	N	F	L	E	U	R	■	S	E	C

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

SOREL — TRACY

CAMPAGNE DE PROMOTION 74

"On repart en grande"

Abonnez-vous par camelot Composez: 742-3328

Lire... LE JOUR chaque matin

SEPT-ILES

PROMOTION

AUTOMNE 1974

abonnez-vous en téléphonant au: 962-6727

Les élections en Grande-Bretagne

Wilson paraît devoir sortir vainqueur d'une campagne des plus ennuyeuses

LONDRES (AFP)—À la moitié d'une campagne électorale bien partie pour entrer dans l'histoire comme l'une des plus ternes et des plus ennuyeuses qu'ait connue la Grande-Bretagne, le Parti travailliste fait figure de super-favori pour l'emporter le 10 octobre, jour de la consultation.

Depuis l'annonce des élections, tous les sondages d'opinion ont donné les travaillistes largement vainqueurs avec une avance sur les conservateurs variant de 4 à 14,6 pour cent. Le dernier en date, qui porte sur la seule région de Londres, leur accorde 44 pour cent des intentions de vote contre 33 aux conservateurs et 22 aux libéraux, a annoncé mardi le quotidien londonien "Evening News".

Recueillant, selon les sondages de 40 à 46 pour cent des suffrages le Labour serait assuré d'obtenir la majorité absolue des sièges à la Chambre des Communes. Pourtant, même si cette fois les sondages ne se trompent pas, M. Harold Wilson ne saurait se considérer comme définitivement hors de portée de ses adversaires. Les indécis apparaissent en effet plus nombreux que jamais, ceux qui ne se prononcent pas ou ceux qui changent de camp d'un sondage à l'autre.



La campagne menée jusqu'à présent par les trois grands partis n'a guère été de nature à enthousiasmer leurs supporters ou éclairer les hésitants. Devant l'obscure bataille de statistiques économiques, à laquelle MM. Wilson et Heath paraissent se livrer à coeur joie, ou les accusations réciproques impossibles à vérifier qu'ils se lancent quotidiennement, beaucoup d'électeurs ont sans doute peine à croire que l'heure soit aussi grave que les politiciens veulent bien le dire.

En fait, la campagne revet un caractère presque irréel. Unanimes au départ à prophétiser un avenir des plus sombres, les partis ne s'en livrent pas moins aux délices du bon vieux jeu électoral traditionnel. De l'engagement "inébranlable" des conservateurs d'abaisser avant Noël le taux d'intérêt des prêts hypothécaires immobiliser à la promesse non moins formelle du Labour de majorer les retraites, c'est à qui préparera le mieux des lendemains qui chantent.

Mais aux caricaturistes qui le soulignent avec férocité l'ennui général se dégageant de la campagne, les politiciens pourraient à juste titre rétorquer qu'il est bien difficile d'enflammer une opinion saturée de discours et de polémiques par des problèmes aussi abstraits que celui de l'inflation.

M. Heath a beau demander aux Anglais de retrouver leur esprit et leur unité de la guerre, il manque à l'inflation le visage d'un Hitler.



(Jean-Claude Champagne)

"Pour panser les plaies de la nation, Ford nous a accordé une amnistie punitive. Pour refaire l'unité de la nation, il accorde à Nixon une amnistie totale..."

Une "grâce" de purgatoire

par Antoine K. Char

La "guerre du Watergate" s'est terminée par l'amnistie accordée à Richard M. Nixon. La "guerre" du Vietnam s'est bouclée par 50,000 morts et blessés et par une "grâce" partielle annoncée le lundi 19 août à Chicago par le président Gerald Ford. Coupable, le 36ème président des États-Unis d'Amérique du Nord a été grâcié. Non-coupables puisque les "expéditions US au Vietnam" n'étaient pas une guerre vis-à-vis des lois internationales — les déserteurs et insoumis américains n'ont été grâciés que conditionnellement. Tels sont les sentiments qui se dégagent après notre rencontre avec un groupe de déserteurs et d'insoumis américains vivant à Montréal. Dans leur conférence de presse donnée hier matin dans l'ouest de Montréal, les "récalcitrants" à la "campagne vietnamienne" ont tenu à soutenir M. Bill Meis, exilé au Québec, et actuellement à Washington pour protester au nom de tous ses camarades contre le "plan Ford".

Pour Meis, immigrant au Canada depuis 1969, les mesures de clémence préconisées par Gerald Ford sont inacceptables. Pour "panser les plaies de la nation", le nouveau président des États-Unis a proposé aux quelques 50,000 jeunes Américains poursuivis pour désertion ou insoumission, une amnistie "graduée": tout "réfractaire" de la "guerre" du Vietnam pourra retourner au pays en se présentant au "Clemency Board" de son comté qui examinera cas par cas les personnes ayant "violé" les lois du service militaire. Un programme de réhabilitation sera ensuite soumis pour réinsérer ses personnes dans la société: service de deux ans pour la nation...

La semaine dernière, au cours d'une conférence, à Toronto, l'unanimité s'est faite contre le plan Ford. Pour la majorité des insoumis (punis par la loi civile) et des déserteurs (punis par la loi militaire), le "plan Ford" n'est qu'un plan "punitif". Ils refusent donc l'"amnistie" proposée par M. Ford, car ils ne sont pas "coupables d'avoir quitter une guerre qui en fait n'en était pas une".

"Nous ne sommes que des boucs-émissaires de la politique américaine qui, pour protéger les intérêts des multinationales s'est servi de nous pour faire du patriotisme à bon marché".

Qu'ils vivent au Québec (6 à 8 mille), en Suède, en France où en Grande-Bretagne, les "réfractaires" du Vietnam se sont au cours des années tous politisés: ils remettent à présent en cause les fondements mêmes du système américain. La "guerre du Watergate" qui n'est, "qu'une résultante de la guerre du Vietnam" a depuis radicalisé leurs positions politiques.

Pour David Schwartz qui vit en France et qui a pu rencontrer d'autres exilés: des Chiliens, il a appris à voir et à "sentir" la politique étrangère de son pays. Il a compris...

Madame Meis, qui a rejoint son mari à Chicago pour protester contre l'amnistie conditionnelle proposé par M. Gerald Ford, Bill Harstog, (membre d'une garderie populaire) Rick Etts (étudiant à l'Université de Montréal) Dick Harman (impresario)... prient tous les Québécois à les supporter en écrivant à 1851 West marine, Dicatur Illinois, U.S.A.

bref monde

Impasse totale à Saint Domingue

SAINT-DOMINGUE (AFP)—Autour du consulat du Vénézuéla comme au palais national et dans les chancelleries de Saint-Domingue, c'est toujours l'impasse totale. Chacun reste sur ses positions: Mendez Vargas, chef du commando gauchiste qui depuis vendredi dernier séquestre dans les locaux du consulat la diplomate américaine Barbara Hutchison et six autres otages, exige toujours la libération de 37 prisonniers politiques et le versement d'un million de dollars. Du côté officiel, c'est toujours le "black-out" complet.

Les prisonniers politiques chiliens n'ont pas encore pris le chemin de l'exil

SANTIAGO DU CHILI (AFP) — Les anciens détenus politiques de Puntas Arenas, qui devaient quitter le Chili hier à la suite des mesures de clémence récemment décidées par les autorités, n'ont pas encore pris le chemin de l'exil. Le comité national d'aide aux réfugiés de Santiago du Chili a annoncé le 22 septembre que 40 anciens détenus seraient autorisés à quitter le Chili pour se rendre au camp de réfugiés de Bahia Blanca, en Argentine.

La Colombie veut se rapprocher de Cuba

BAGOTA (AFP) — La Colombie pourrait faire un pas en avait dans la reprise de ses relations diplomatiques et commerciales avec Cuba, estiment les milieux diplomatiques de la capitale. Une telle hypothèse se fonde sur le voyage hier à La Havane de l'ambassadeur de Suisse à Bogota indique-t-on de même source. On rappelle que la Suisse est chargée d'assurer les relations entre les deux pays depuis que Cuba a quitté l'OEA. Le président de la Colombie M. Alfonso Lopez a déclaré avant de prendre le pouvoir le 7 août dernier, qu'il estimait "injustifié" l'isolement de Cuba par rapport à l'organisation et souhaitait sa réintégration.

Épidémie de marijuana

WASHINGTON (Reuter) — Les États-Unis sont frappés par "une épidémie de marijuana, qui menace de produire une génération de demi-dingues" chez les jeunes Américains, a déclaré le démocrate James Eastland, président de la sous-commission sénatoriale sur la sécurité.

Un rapport de 430 pages, s'appuyant sur des audiences ayant eu lieu dans le courant de l'année, précise que les témoignages recueillis mettent en évidence les dangers de la marijuana.

L'équipage du Mutsu quittera le navire

TOKYO (AFP)—Le syndicat des marins japonais a donné l'ordre à ses adhérents membres de l'équipage du cargo à propulsion nucléaire le "Mutsu" de se tenir prêts à quitter le navire si aucune mesure n'est prise dans les vingt-quatre heures pour accueillir le navire dans un port, déclarait-on hier de source syndicale.

Les autorités locales et les pêcheurs restent cependant hostiles au retour du navire malgré les négociations engagées lundi avec les pêcheurs.

Délégation nord-coréenne au Japon

TOKYO (AFP) — Pour la première fois, une délégation nord-coréenne participera à la 61ème conférence de l'union interparlementaire qui se tiendra à Tokyo du 2 au 11 octobre. C'est aussi la première fois qu'une mission politique nord-coréenne se rend au Japon.

Un tel évènement, soulignent les milieux informés, présente pour la diplomatie japonaise à la fois une occasion à saisir et des risques peut-être difficiles à éviter. Les Japonais en effet redoutent d'une part une confrontation entre les 27 représentants de Séoul et les 16 délégués de Pyong-Yang. Ils craignent d'assister à un "galop d'essai" avant le débat sur la Corée aux Nations-Unies le mois prochain.

Bilan d'une tornade au Pakistan

DACCA (AFP) — Au moins 50 morts et une centaine de blessés, tel est le bilan d'une tornade qui a déferlé, lundi matin, au Pakistan, se déplaçant à une vitesse d'environ 150 milles à l'heure, selon des renseignements parvenus hier à Dacca.

La tornade a emporté des maisons, déraciné des arbres et laissé derrière elle un spectacle de désolation. Toutefois, il n'est pas encore possible d'évaluer les dégâts faute d'information en provenance des régions dévastées.

Chou En-Laï de nouveau à l'hôpital

PÉKIN (AFP) — Le premier ministre chinois, M. Chou En-laï, se trouve de nouveau à l'hôpital, après avoir présidé, lundi soir, le banquet marquant le 25ème anniversaire de la Chine populaire.

L'aide militaire des USA au Chili est suspendue

Hier, le sénateur démocrate du Massachussets, M. Edward Kennedy a proposé au Sénat américain un amendement proposant que toute assistance militaire à la junte chilienne soit suspendue. Le chef de l'éxécutif américain M. Gerald Ford a aussitôt manifesté son opposition à cet amendement; menaçant d'opposer son veto à cette résolution... Le gouvernement Ford, n'a pas, depuis la "chute" du précédent gouvernement, jugé bon de réviser sa politique d'aide extérieure à l'égard de la junte militaire de Santiago. L'"assistance" des États-Unis au régime des généraux chiliens si elle était adoptée par le Congrès s'élèverait à un peu moins de 90 millions de dollars (dont le quart irait à l'aide militaire)...

Par 47 voix contre 41, le Sénat a adopté un amendement en ce sens proposé par le sénateur démocrate Edward Kennedy (Massachusetts).

Cet amendement doit s'appliquer à une résolution par laquelle le Congrès doit décider de reconduire les programmes d'assistance à l'étranger de l'année fiscale 1974 tant que n'a pas été adoptée la loi d'ensemble sur l'aide à l'étranger pour l'année fiscale 1975, commencée depuis le 1er juillet dernier.

Hier matin le président Gerald Ford a menacé d'opposer son veto à cette résolution en raison d'un amendement adopté lundi soir par le Sénat et visant à suspendre les livraisons de matériel militaire à la Turquie à la suite de son intervention à Chypre.

Le gouvernement Ford projetait d'allouer 21.3 millions de dollars d'aide militaire à la junte de Santiago pour l'année fiscale 1975.

WASHINGTON (AFP)—Le Sénat a décidé hier de suspendre l'assistance militaire américaine au Chili afin de manifester que "les États-Unis sont en faveur du rétablissement des droits de l'homme au Chili".

Le président Thieu lance un pressant appel à Washington

SAÏGON (AFP) — Le président Nguyen Van Thieu a lancé hier un pressant appel aux États-Unis pour qu'ils poursuivent leur aide au gouvernement sud-vietnamien, faute de quoi, a-t-il affirmé, "la situation deviendra très grave".

Si les États-Unis nous refusent leur aide militaire et ne réagissent pas devant les violations constantes de l'accord de Paris, alors "je serai porté à croire que l'action du Congrès et du peuple américains ne contribueraient qu'à encourager les communistes dans leurs actes" a ajouté le président Thieu.

Le président, qui s'adressait à la population sud-vietnamienne dans un discourd radio-télévisé de deux heures, a d'autre part mis au défi ceux qui l'ont récemment accusé—ainsi que les membres de sa famille et de son entourage—de corruption, de prouver leurs dires. Il a demandé "la compréhension du peuple pour l'aider à défendre le pays dans cette dernière année de son mandat présidentiel".

Si vous vous laissez berner par les communistes, par les colonialistes, par les pacifistes et les nationalistes qui, de l'intérieur du pays prêtent la main aux communistes, je vous demanderai de me le faire savoir", a-t-il demandé à la population.

Après avoir longuement accusé les communistes d'être responsables de la poursuite de la guerre et de la dégradation de l'économie du Sud-Vietnam, le président Thieu a développé le thème des diminutions de l'aide militaire et économique américaine à Saïgon.

"Je sais, a notamment déclaré le président Thieu, que le peuple des États-Unis est fatigué de nous fournir une aide militaire et économique. Je leur ai demandé, au lieu de nous aider pendant 20 ans ou 15 ans à un faible niveau, de nous fournir une aide massive pendant les deux ou trois premières années, quittes à nous débrouiller plus tard".

"Mais, comme vous avez pu le constater, a-t-il ajouté, l'aide, cette année a, au contraire diminuée. On peut dire qu'elle a suffi à ne pas succomber, mais pas à construire quelque chose de notable".

Dans son attaque contre les communistes, le président Thieu a déclaré qu'ils essayaient "d'infiltrer leurs agents dans tel ou tel mouvement de masse pour bouleverser la vie du pays et empêcher le gouvernement de réaliser quoi que ce soit". Il a accusé les colonialistes et les pacifistes de subventionner les communistes dans leurs agissements.

Le discours du président Thieu était attendu, notamment après les mouvements d'opposition qui se sont réorganisés dernièrement contre son régime et après la publication d'un acte d'accusation le mettant en cause, ainsi que des membres de sa famille, dans des affaires de corruption.

L'activité militaire a repris au Vietnam

SAÏGON (AFP) — L'activité militaire a brusquement repris sur les hauts plateaux du centre Annam où deux postes ont dû être abandonnés "sous la pression ennemie" tandis que la poussée des forces anti-gouvernementales se poursuit autour de Hué, dont l'aéroport a été fermée lundi au trafic civil. Un bilan dressé à Saïgon par le porte-parole militaire fait état de 26 morts dans les rangs du F.N.L. et de 12 tués parmi les forces gouvernementales, dix sept soldats ont été blessés, a précisé le porte-parole, et 16 autres sont portés disparues. Les attaqués sur les hauts-plateaux se sont localisées à une dizaine de kilomètres du chef-lieu de province, Kontum (400 km au nord de Saïgon).

le président vénézuélien irait à l'ONU

CARACAS (Prensa-Latina) — Le président Carlos Andrès Pérez envisage de se rendre aux Nations-Unies le 8 octobre prochain afin d'exposer la position vénézuélienne en matière de pétrole, apprend-on de source officieuse. Le ministre de l'Intérieur, Luis Pénèrua Ordaz a déclaré que, selon le président sa lettre énergique, envoyée au président Ford, définit la position du pays.

La lettre publiée par le "New York Times" occupait une page entière du journal new yorkais.

Le président nord-américain Gerald Ford, au cours de son discours à l'ONU, avait menacé les pays pétroliers d'utiliser l'arme des aliments si ceux-ci ne baissaient pas les prix et n'augmentaient pas la production.

Les menaces de Ford ont été réitérées à l'occasion de la réunion des pays consommateurs de pétrole qui a eu lieu aux États-Unis, où il a affirmé la possibilité du déclenchement d'une guerre mondiale, si les pays producteurs continuaient à augmenter les prix.

Le voyage éventuel du président Carlos Andrès Pérèz a été discuté, selon les observateurs, avec l'ambassadeur vénézuélien à Washington, M. Miguel Angel Burelli et le président du congrès, Gonzalo Barrios.

Le président profitera de l'occasion afin de faire connaitre en détails la position énergique du Vénézuéla, pays membre de l'organisation des producteurs de pétrole (OPEP) et de définir l'attitude des producteurs de matières premières et leurs relations avec les pays industrialisés.

La presse a souligné la position décidée de l'OPEP de ne pas cèder aux pressions des États-Unis, ainsi que les déclarations d'indignation et de protestations à l'encontre des menaces nord-américaines.

L'Association des entrepreneurs progressistes "Pro-Vénézuéla" condamne "La politique d'ingérence" pratiquée par les États-Unis et a appelé à former un front national de tous les secteurs en vue de défendre les ressources naturelles.

Les trois centrales ouvrières ont décidé de coordonner leurs actions et de considérer la possibilité d'un débrayage national en signe de protestation contre les menaces du président nord-américain.

LE JOUR

"On repart en grande"

Campagne de promotion

Automne 1974

Les responsables régionaux sont en place. Ils font appel à vos services.

COMMUNIQUEZ AVEC EUX DES MAINTENANT!!!!

Montréal-Nord et ouest, Laval:	Claude Marceau,	323-4819
Montréal-centre:	Richard Théorêt,	523-3079
Rive-sud:	Jocelyne Pellerin,	670-9835
St-Hyacinthe, Beauharnois, St-Jean:	Jérôme Proulx,	346-5301
Sorel:	Marcel Langevin,	742-3312
Outaouais:	Roger Blais,	819-771-7894
Québec:	Jacques Boulay,	418-651-1967
	Guy Baillargeon,	418-522-2326
Rimouski:	James Paulin,	418-723-6444
Sept-Iles:	Claude Michaud	418-962-6727

L'affiche du Patriote

"Dis-moi qu'y fait beau, Méo" de Jacqueline Barrette

Jacqueline Barrette revient cette saison au Patriote de Montréal avec une nouvelle revue qui s'intitule "Dis-moi qu'y fait beau, Méo!"

La revue, qui a pris l'affiche mercredi dernier sur la scène du "Patriote à Clémence", et qui doit être jouée jusqu'au 25 octobre (au moins), se compose de chansons, de monologues et de sketches dont les titres évocateurs donnent le ton: Marie Quat'Saisons, Poléon le Révolté, la porteuse de secrets, Germaine et sa nièce Nicole, la dynamite de groupe, etc...

La nouvelle revue de Jacqueline Barrette est interprétée par Richard Barrette, Jocelyne Goyette, Michèle Deslauriers, Jacqueline Barrette, Guy Tay et André Cartier. La mise en scène est de Martin Coradi et la musique, de Mario Bruneau.

La critique a jusqu'ici salué cette nouvelle revue comme étant la meilleure de Jacqueline Barrette qui a pourtant obtenu beaucoup de succès avec les pièces qu'elle a fait joué au Patriote ces dernières années.

Quant à la boîte à chanson du Patriote, elle affiche depuis lundi, et jusqu'au 13 octobre, Jérôme Lemay qui entreprend une carrière solo avec pour maxime "un homme averti en vaut deux" depuis qu'il a perdu son partenaire des "Jérolas".



Jacqueline Barrette, auteur de "Dis-moi qu'y fait beau Méo"

vie et culture

D'une galerie à l'autre

À la Boutique Soleil

Paysages intérieurs de Pierre Tétreault

C'est hier qu'avait lieu le vernissage, à la Boutique Soleil dans le Vieux-Montréal, de l'exposition Pierre Tétreault. On a pu y voir sept sérigraphies en noir et blanc de son troisième album, accompagnées d'autant de poèmes de Normand Décarie, ainsi qu'une dizaine de sérigraphies en couleur.

De Granby à l'ONF

Pierre Tétreault est né à Granby le 1er mai 1947. Il étudie au collège des Franciscains à Longueuil où il décroche son BA. Durant l'été 1967 il est engagé comme stagiaire à l'ONF, où il travaille comme assistant-caméraman.

En 1968-69, il étudie à l'école des Beaux-Arts de Montréal; durant cette même période il commence à travailler à l'atelier libre de Recherches Graphiques, il publie un album (Gimmick + 1) pour la Guilde Graphique et réalise un court métrage pour Onyx Film.

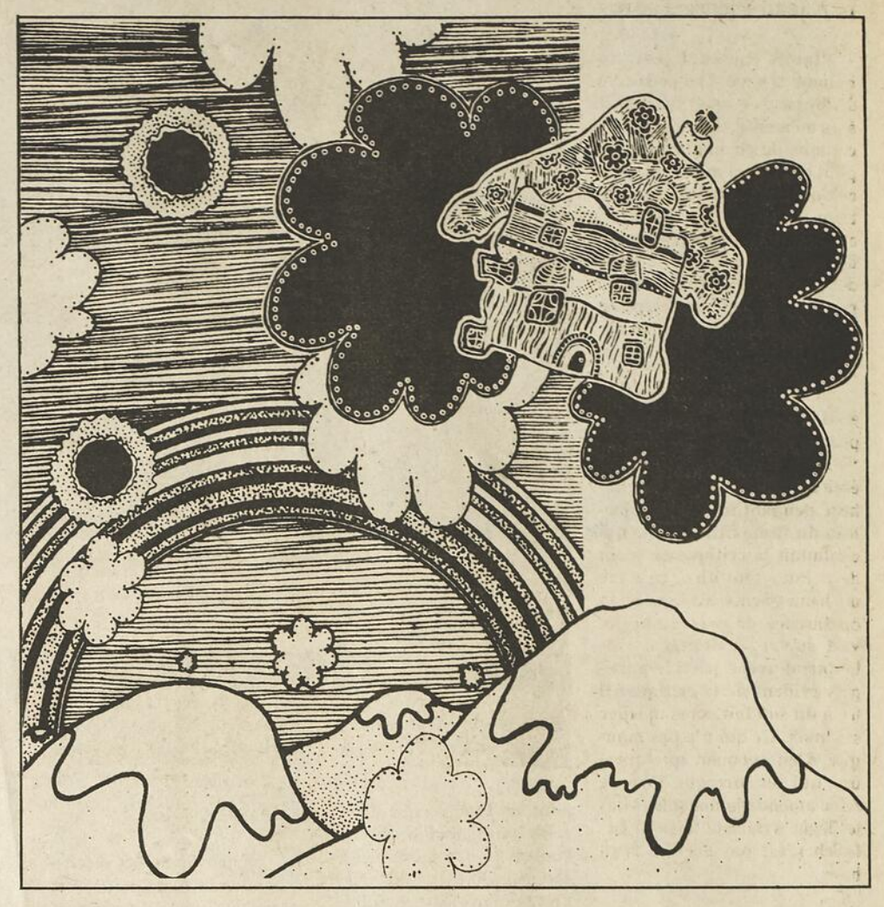
De l'automne 69 au printemps 70, il travaille sur un film d'animation à l'ONF et publie deux gravures couleurs pour la Guilde Graphique. En 1972 (hiver-printemps) il perfectionne ses connaissances en Sérigraphie aux ateliers de Ronald Perreault. Il publie un autre album (lumière) à l Guilde Graphique.

Il poursuit présentement sa recherche graphique à son atelier privé à St-Basile-le-Grand ainsi qu'à l'atelier libre de recherches graphiques.

Paysages intérieurs

Mais comment mieux comprendre ces paysages intérieurs que nous livrent Pierre Tétreault de sa retraite de Saint-Basile-le-Grand où il vit en communauté avec les membres de la Tour de David, sinon en citant ces lignes extraites d'une longue "confession" qu'il écrivit il n'y a pas longtemps.

"Rendu au bout de ma nuit, nous révèle le jeune artiste, je voyais naître en moi le désir de simplifier ma vie et c'est alors que je découvris un courant marin qui me fit prendre connaissance avec diverses sagesses... le monde de l'occultisme était là avec tout son patatras d'explications naturelles de l'univers... le yoga m'indiquait le sentier d'une certaine ascèse à laquelle je m'adonnai pour un certain temps. Gurdieff et les mages noirs cherchaient à m'imposer une connaissance métaphysique à l'odeur luciférienne. Toute la dimension des esprits s'ouvrait soudain sous mes pieds... et je faillis trébucher tête première. Je fréquentai ces lieux, assuré que la vérité devait pourtant être plus simple."



"Le Zen et surtout le Tao Te King exercèrent sur moi une influence des plus intime ... d'autant plus forte fut pour moi l'impression de cette sagesse que je voyais chez les peintres japonais une hamornie, une maîtrise, une sérénité à laquelle j'aspirais... c'est alors que je découvris René Daumal et Lanza Del Vasto. Ceux-ci furent les premiers qui me parlèrent clairement de Dieu... et finalement je découvris des amis et avec des amis la beauté simple mais radicale des évangiles... oui j'avais longtemps cherché et le Christ me répondait. J'avais cogné à la porte et les béatitudes m'ouvraient le pays ensoleillé du combat intérieur par la charité, la fraternité, le partage, la miséricorde et le don de soi aux autres."

Rappelons que Pierre Tétreault expose à la Boutique Soleil jusqu'au 27 octobre. (430 rue du Bonsecours, Vieux-Montréal).

À la Galerie Picasso

Oeuvres nègres, d'Afrique et d'Haïti

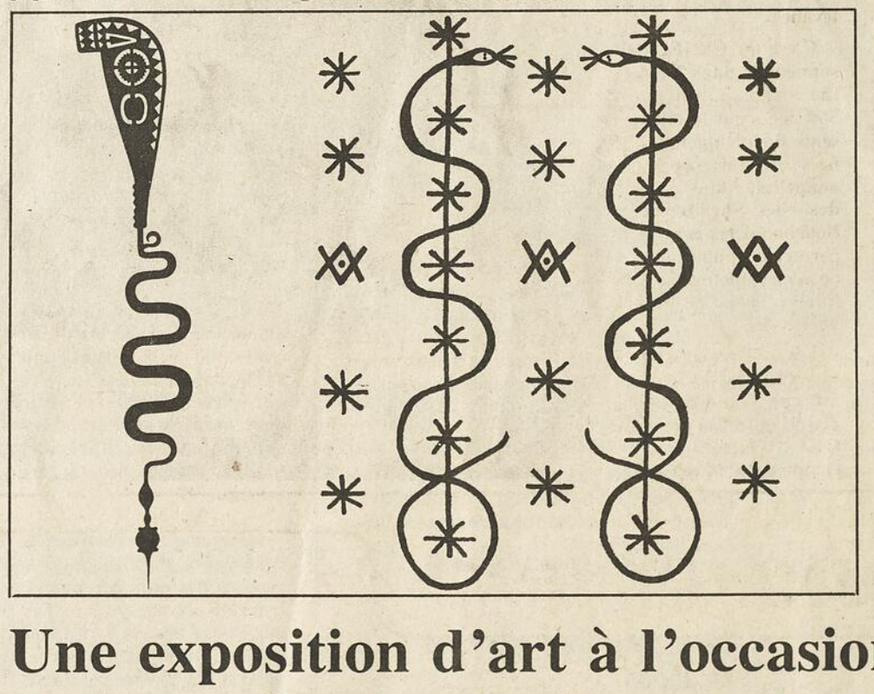
La Galerie Picasso (2173 est, rue Ste-Catherine à Montréal) présente à partir de jeudi prochain le 3 octobre, et jusqu'au 25, des "tapisseries d'Afrique" et des "peintures populaires d'Haïti."

La Tapisserie a toujours été, en Afrique et ailleurs, un art de cour. L'existence, dès les débuts du Xème siècle, de royaumes à structure étatique centralisée (Ghana, Mali, Niger) ou de chefferies locales fortes, lui fournit une base objective de développement.

Produite principalement pour des classes dirigeantes islamisées, la Tapisserie va s'orienter vers ce qu'on pourrait appeler une écriture idéographique. Qui emprunte au monde musulman son refus de la représentation mais utilise cette économie pour un enfouissement abstrait, parce que totalisant, dans la mythologie propre de ces civilisations agraires.

On peut comprendre par là sa (non) découverte dans l'Europe du début du siècle en même temps que la statuaire africaine. Et aussi sa méconnaissance totale par le regard ethnocentrique toujours en quête des représentations "primitives" ou "naïves".

Les Tapisseries exposées à la Galerie Picasso proviennent principalement du Niger et aussi du Dahomey et du Nigéria. Certaines, comme la Tapisserie Nuptiale Wogo, ne sont plus produites de nos jours, la techniques de filage de la laine s'étant perdue au fil des générations. Toutes celles qui viennent du Niger doivent être rattachées historiquement à l'Art de la Tapisserie sous l'Empire des SONGHAI (XVe-XVIe siècle).



Une exposition d'art à l'occasion du Congrès des Anciens de Laval

Suite au succès remporté l'an passé par son exposition de peintures, l'Association des Anciens de l'Université Laval organise à nouveau cette année une exposition d'oeuvres d'art dans le cadre de son congrès annuel. Les Anciens de Laval ainsi que le public en général auront donc l'occasion d'admirer quelques-uns des plus beaux travaux exécutés par une soixantaine d'exposants.

Cette exposition se tiendra aux salons Beauport, Beaumont et Bélair de l'Hôtel Québec Hilton, pendant toute la durée du congrès. L'ouverture officielle aura lieu ce jeudi, le 3 octobre, à 20h00, sous la présidence d'honneur de Me André Verge, président général de l'Association des Anciens de l'Université Laval.

Rappelons que pour avoir exposer, il fallait être soit ancien, conjoint d'un ancien, professeur ou élève de l'Université Laval et être considéré comme artiste amateur. Chaque exposant a été invité à présenter trois des oeuvres lesquelles pourront être mises en vente sur place.

Contrairement à l'an dernier, le Comité d'organisation du Congrès 1974 a voulu permettre l'accès de cette exposition à un plus grand nombre de participants en augmentant le nombre de disciplines, telles que: peinture, dessin, céramique, émaux, tapisserie, poterie et photographie.

Le public est cordialement invité à se rendre sur les lieux, vendredi et samedi, les 4 et 5 octobre prochain.

Du 19 au 26 octobre

Les Goncourt à Montréal

Les Goncourt vont se rendre en corps constitué au Canada, du 19 au 26 octobre. Ils poursuivront ainsi leur pèlerinage à travers la francophonie qu'ils avaient commencé, en novembre 1973, en remettant son prix, à Lausanne, à leur lauréat suisse, Jacques Chessex, puis en célébrant, à Bruxelles, le souvenir de Colette avec l'Académie royale de langue et littérature françaises.

Ils sont, nous apprend l'Agence France-Presse, invités par l'ensemble des journaux canadiens et plus particulièrement par le journal La Presse, dont le directeur, M. Roger Lemelin, est membre correspondant de l'Académie Goncourt.

Ils seront reçus officiellement par le gouverneur-général, par le premier ministre, M. Pierre Eliott Trudeau, par le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et par le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa.

Horaires Télévision

2 CBFT (R-C), Montréal
4 CFCM (TVA), Québec
(4) CBOT (CBC), Ottawa
5 CKMI, Québec
6 CBMT (CBC), Montréal
(6) CJPM (TVA), Chicoutimi
7 CHLT (TVA) Sherbrooke
8 CJSS (CTV), Cornwall
9 CBOFT (R-C) Hull
(9) CKSH (R-C), Sherbrooke
9C Câble TV, Montréal
9NC National Cablevision, Montréal
10 CFTM (TVA), Montréal
11 CBVT (R-C), Québec
(11) TCQ (câble), Québec
12 CFCF (CTV), Montréal
(12) CKRS, Jonquière
13 CKTM, Trois-Rivières
(13) CJOH (CTV), Ottawa
(30) CFVO, Hull

matinée

9.00
4 Au bout du fil
(4) The Friendly Giant (enfant)
(6) Les bouts d'chou (enfant)
8 12 (13) Kareen's Yoga

9.15
2 9 (9) 11 (12) 13 Les Oraliens (éducation)
(4) Ontario School
7 Filmatin: "L'amour c'est gai, l'amour c'est triste", Fr. 1969. Comédie de moeurs de J.-D. Pollet avec Claude Melki, Chantal Goya et Bernadette Laffont.
10 36-24-36 (culture physique)

9.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les 100 tours de Centour (éducation)
(6) Ciné-matin: "Une veine de...", E.U. 1951. Comédie d'I. Cummings avec Frank Sinatra, Jane Russell et Groucho Marx.
8 (13) Pay Cards (jeu)
10 Pour vous mesdames
12 The Community (information)

9.45
2 9 (9) 11 (12) 13 En mouvement

9.55
6 Standby Six and Religious Thoughts

10.00
2 9 (9) 11 (12) 13 You-Hou (enfant)
5 6 Mon ami (enfant)
8 (13) It's Your Move (jeu)
12 Pay Cards (jeu)

10.15
2 9 (9) 11 (12) 13 Les contes de la rive (enfant)
5 6 The Friendly Giant (enfant)
(30) Dessins animés

10.30
2 (9) 11 (12) Personnalité féminine
4 Pour vous mesdames
(4) 5 6 Mr. Dressup (enfant)
8 (13) Secrets from the kitchens (cuisine)
9 Cours scolaires de l'Ontario
12 McGowan & Co.
13 Rue Principale

10.45
(30) Rolmex

11.00
2 (9) 11 (12) 13 Les recettes de Juliette
(4) 5 6 Sesame Street (éducation)
(6) Jinny (comédie)
7 10 (30) Personnalités (jeu)
8 (13) The A.M. Show (magazine)
12 Definition (jeu)

11.30
2 11 Tang (aventure)
4 Leçons de beauté (conseils)
(6) Dessins animés
7 10 La famille Stone (comédie)
9 Les recettes de Juliette
(9) 13 Rue Principale
12 The Art of Cooking (cuisine)
(12) Le module du midi
(30) Les joyeux naufragés (comédie)

11.45
4 Dessins animés
(6) A votre service

11.50
4 Les informations

après-midi

12.00
2 9 11 D'Iberville (aventure)
4 De tout de tous
(4) 5 6 Luncheon Date (interview)
7 Informa 7
8 (13) Flintstones & Friends (dessins animés)
10 Les p'tits bonshommes (dessins animés)
12 The Flintstones (dessins animés)
(30) Le saint (suspense)

12.15
(6) Nouvelles du midi

12.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les coqueluches (variétés)
(6) Rond-Point
7 10 Les tannants (variétés)
12 Matinee with George Balcan: "Thief", E.U. 1971. Drame policier de W.A. Graham avec Richard Crenna, Angie Dickinson et Cameron Mitchell.

13.00
4 La fête (variétés)
(4) Four for the Road
5 Robin Hood (aventure)
6 Dr. Kildare (drame)
8 (13) Definition (jeu)
(30) Les tannants (variétés)

13.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal
(4) Coronation Street (téléroman)
5 Peter Gun (policier)
(6) Pour vous mesdames
7 Le Justicier (western)
8 (13) The Bold Ones (drame)
10 Au jour le jour (interview)

13.35
2 9 (9) 11 (12) 13 Femme d'aujourd'hui

14.00
4 Cinéma: "Esterina", It. 1959. Comédie dramatique de C. Lizzani avec Carla Cravina, Domenico Modugno et Geoffrey Horne.
(4) 6 Love American Style (comédie)
5 What on Earth (jeu)
(30) Pour vous mesdames

14.30
2 9 (9) 11 (12) Cinéma: "La grande guerre", It. 1959. Comédie dramatique de M. Monicelli avec Vittorio Gassmann, Alberto Sordi et Silvana Mangano.
(4) 5 6 The Edge of Night (téléroman)
7 Ciné-mercredi: "Le pont de la dernière chance", Youg. 1961. Drame de guerre de Z. Mitrovik avec Alexandre Gavric, Miha Baloh et Marija Tocinoski.
8 12 (13) Somerset (téléroman)
10 Ciné-Mercredi: "L'amour autour de la maison", Fr. 1947. Drame de P. de Hérain avec Pierre Brasseur, Maria Casarès et Claude Larue.
13 Conseil Express

15.00
(4) 5 6 Juliette & Friends
8 12 (13) Another World (téléroman)
(6) Personnalités (jeu)
13 Personnalité féminine

15.30
4 Patofville (enfant)
(4) 5 6 Take 30 (actualité)
(6) Adèle (comédie)
8 12 (13) What's The Good Word? (jeu)
13 D'Iberville (aventure)
(30) Le cirque (enfant)

16.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Bobino (enfant)
4 Au sous-sol d'André (enfant)
(4) 5 6 Family Court (drame)
(6) 7 10 Patofville (enfant)
8 12 (13) He knows she knows (jeu)
9NC Sesame Street (éducation)

16.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Picotine (enfant)
(4) 5 6 Dr. Zonk and the Zunkins (enfant)
(6) La soeur volante (comédie)
7 Cineapero: "Escadrille panthère", E.U. 1954. Documentaire romancé d'A. Marton avec Van Johnson, Walter Pidgeon et Dewey Martin.
8 (13) The Lucy Show (comédie)
10 Jinny (comédie)
12 The Flintstones (dessins animés)
(30) Ciné 4h30 "Au son des guitares", Fr. 1936. Drame sentimental de J.-P. Ducis avec Toni Rossi, Paul Azaïs et Nita Raya.

17.00
2 9 11 Le monde merveilleux de Walt Disney
4 Le justicier (western)
(4) 5 6 Question Mark (enfant)
(6) Les tannants (variétés)
8 (13) Mannix (policier)
(9) 13 Cinéma de 5 heures: "Cowboy", E.U. 1958. Western de D. Daves avec Jack Lemmon, Glenn Ford et Brian Donlevy.
9NC Documentaire
10 Le fugitif (drame)
12 Truth or Consequences (jeu)
(12) Cinéma pour rire: "La veuve joyeuse de l'ouest", E.U. 1948. Comédie de C.T. Barton avec Bud Abbott, Lou Costello et Marjorie Main.

17.30
(4) 5 6 The Patridge Family (comédie)
9C Black Is
9NC Secourisme au foyer
12 It's Your Move (jeu)

17.55
4 Votre foyer madame (conseils)

soirée

18.00
2 Le comportement animal (documentaire)
4 7 10 Parle parle, jase jase..
(4) Other Ways (documentaire)
5 6 City At Six (information)
(6) Studio Six (interview)
8 (13) Newsline
9 Tout à l'heure
9C Prime Time: Senior Citizens
9NC Les écrivains de chez nous
11 Sport Détente
12 Pulse (information)

18.30
2 11 Actualités 24
(4) This day (information)
5 Around the City with Bob (information)
(6) Parle parle, jase jase...
9NC Vas-y Josette t'es capable
(11) Sentez-vous comme nous sentons bon?
(12) Information première

18.40
(12) Actualités nationales

19.00
4 Aujourd'hui le 2 octobre (information)
5 6 Bon appétit (cuisine)
7 Le théâtre des étoiles (variétés)
8 (13) Country Way (musique western)
9 Le téléjournal
(9) Le 9 vous informe
9C 9NC Radio-Québec — Sans point ni couture.
10 Le 10 vous informe
(11) Musique improvisée
12 That's my mama (comédie)
(12) La lutte Grand Prix
13 Le 13 vous informe
(30) Le quotidien (information)

19.15
9C 9NC Radio-Québec — Au coeur des mots.

19.30
2 9 11 Consommateurs avertis (information)
4 (6) 7 10 (30) Le ranch à Willie (musique western)
(4) 5 6 Keith Hampshires Music Machine (variétés)
8 (13) Task Force (affaires publiques)
(9) 13 Jinny (comédie)
9C 9NC — Radio-Québec Tout est possible. "Atolls à l'heure nucléaire".
12 McGowan & Co.

20.00
2 (4) 5 6 9 (9) 11 (12) 13 Baseball: Ligue nationale. Du parc Jarry de Montréal, les Cardinals de St-Louis vs les Expos.
4 Les grandes productions: "Marqué au fer rouge", E.U. 1966. Western de B. McEveety avec Chuck Connors, Kathryn Hays et Michael Rennie.
(6) 7 Les grandes productions: "Bien joué Matt Helm", E.U. 1966. Film d'espionnage d'H. Levin avec Dean Martin, Karl Malden et Ann-Margret.
8 12 (13) Wednesday Movie: "Oliver", G.B. 1968. Comédie musicale de C. Reed avec Mark Lester, Ron Moody et Jack Wilde.
9C 9NC Radio-Québec — Rythmes
10 Les grandes productions: "Filles et le Show Business", E.U. 1969. Comédie de P. Tewksbury avec Elvis Presley, Marlyn Mason et Edward Andrews.
(30) Les grandes productions: "L'espion au chapeau vert", E.U. 1966. Comédie d'espionnage de J. Sargent avec Robert Vaughn, David McCallum et Jack Palance.

20.30
9C 9NC Radio-Québec — Conteurs d'images: "Fouquet et l'école de Fontainebleau".

21.00
9C 9NC Radio-Québec — La vie qu'on mène.

22.00
4 Monsieur Country, Claude Patry (variétés)
(6) 7 10 Si Québec m'était conté (jeu)
9NC Documentaire
(30) Gens de parole: "Alfred".

22.30
2 9 (9) 11 (12) Le téléjournal
4 (6) 7 10 (30) Nouvelles TVA
(4) 5 6 Canadian Sports Report

22.45
2 9 (9) 11 (12) Nouvelles du sport et météo
13 Le 13 vous informe

23.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Appelez-moi Lise (variétés)
4 Ciné-4: "Pour une poignée de diamants", It. 1969. Comédie policière d'E. Gastaldi avec Mara Maryl, Brad Harris et Gordon Mitchell.
(4) 5 6 8 12 (13) News
(6) En fin de soirée: "Lumière sur la Piazza", E.U. 1962. Drame psychologique de G. Green avec Yvette Mimieux, Olivia de Havilland et George Hamilton.
7 Sans pantoufles: "Le prisonnier de Zenda", E.U. 1952. Aventures de R. Thorpe avec Stewart Granger, Deborah Kerr et James Mason.
9C Les célébrités de la lutte
9NC Le monde de monsieur Danse
10 La couleur du temps
(30) Le fugitif (drame)

23.15
10 Festival Steve McQueen: "Branle-bas au Casino", E.U. 1961. Comédie de R. Thorpe avec Steve McQueen, Jim Hutton, Paul Prentiss et Brigid Bazlen.

23.20
8 (13) Sportline
12 Pulse (information)

23.22
(4) 5 6 Viewpoint (information)

23.30
(4) CBOT Tonight
5 After Eleven: "Blockade", E.U. 1938. Drame de guerre de W. Dieterle avec Henry Fonda, Madeleine Carroll et Leo Carillo.
6 Montreal Tonight (information)
8 (13) Simply Charlotte
9NC Documentaire

23.45
6 Cine-Six: "Fancy Pants", E.U. 1950. Comédie de G. Marshall avec Bob Hope, Lucille Ball et Bruce Cabot.
(4) Dusty Trails Playhouse

00.00
2 9 11 Cinéma: "Masculin-Féminin", Fr. 1961. Etude de moeurs de J.-L. Godard avec Jean-Pierre Leaud, Chantal Goya et Marlène Jobert.
8 (13) Midnight at the movies: "Journey to Shiloh", E.U. 1967. Drame de guerre de W. Hale avec James Caan, Michael Sarrazin et Michael Burns.
(9) Ciné-soir: "Sapho", It. 1960. Aventures de P. Francisci avec Kerwin Mathews, Tina Louise et Riccardo Garrone.
9NC Roller Derby
12 Feature Movie: "Incident in San Francisco", E.E. 1970. Drame avec Richard Kiley, Dean Jagger et Chris Connelly.
13 Ciné-soir: "Perdus dans la brousse", G.B. 1956. Aventures d'A. Kimmins avec Ralph Richardson, Colin Peterson et John McCallum.

00.45
10 Le 10 vous informe

1.30
2 Le téléjournal

Staccato (musique) inc.
CENTRE D'ACHATS DUVERNAY
LAVAL, QUÉBEC
LE PLUS GRAND CHOIX DE DISQUES FRANCAIS EN AMÉRIQUE
ACCEPTONS TOUTE COMMANDE POSTALE

Cours fondamental de fine cuisine
Vous apprendrez à finement cuisiner vos repas familiaux avec méthode et agrément selon l'hygiène alimentaire.
Les éléments théoriques, la technique et les recettes fondamentales sont enseignés par Henri Bernard à raison d'une leçon par semaine, au choix, le jour ou le soir.
Pour renseignements et prospectus, session d'automne, composez **843-6481**
Institut Culinaire Henri Bernard
2015 rue de la montagne, suite 610, montréal 107
permis d'enseignement en vertu de la loi de l'enseignement privé

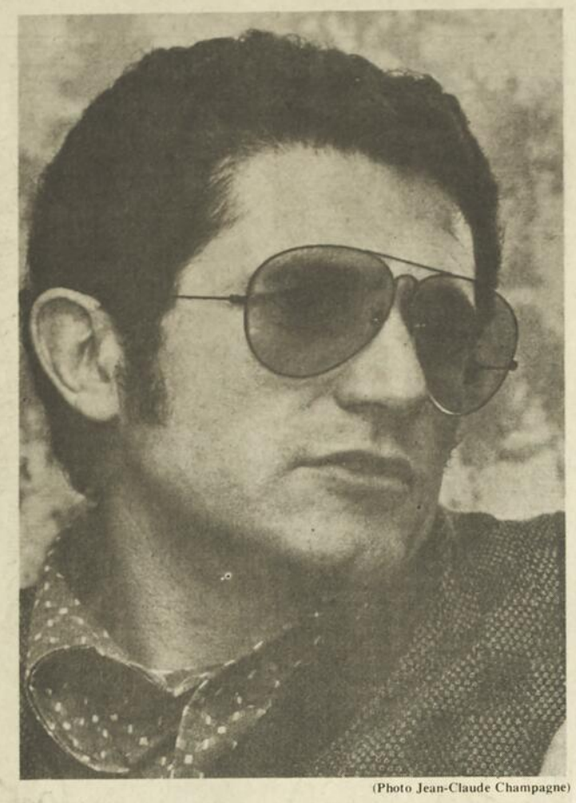
Lelouch, pour la première fois à Montréal:

"Moi, je n'ai qu'un seul allié: le public"

par Jean-Pierre Tadros

Claude Lelouch est un homme traqué. Par le succès d'abord (ce qui lui plaît énormément); et puis par la critique de cinéma (ce qui lui plaît beaucoup moins). Car la critique a la dent dure; un peu trop. Aussi Lelouch commence-t-il à en avoir assez de cette critique qui ne cesse de le... critiquer. Et il n'est pas prêt d'oublier la réception qu'on lui a réservé au dernier festival de Cannes.

À Cannes, en effet, Lelouch était venu présenter en grande première son plus récent film: "Toute une vie". La critique était là, en force. Et elle a chahuté pendant toute la projection du film. Et le public qui chahutait la critique en train de... Pour tout dire, ça a été un beau gâchis. Et lors de la conférence de presse qui devait suivre, Lelouch a violemment pris à parti le parti-pris évident de la critique. Il lui a dit son fait, sans mâcher ses mots. Ce qui n'a pas manqué d'en secouer quelques-uns qui ont presque juré de faire amende honorable. Mais le dégât avait été fait. Et Lelouch n'est pas prêt de l'oublier.



(Photo Jean-Claude Champagne)

L'ombre de Cannes

Et c'est Cannes, naturellement, que Lelouch a commencé par évoquer lorsque nous l'avons rencontré lundi soir à sa descente d'avion. Car Lelouch est à Montréal pour présenter au public, via l'inévitable critique, son film si contesté: "Toute une vie". On parlera donc de Cannes qui semble lui avoir apporté les plus grandes joies et les plus grandes déceptions. Car c'est Cannes, ne l'oublions pas, qui devait le révéler au monde en couronnant, en 1966, ce qui allait devenir son grand succès: "Un homme et une femme", avec Anouk Aimée et Jean-Louis Trintignant. Film qui allait se voir attribuer deux Oscars, une multitude de récompenses internationales, les plus grosses recettes du cinéma et qui allait tenir l'affiche à Montréal, au cinéma Elysée, plus d'un an.

Mais huit ans plus tard, avec son film peut-être le plus ambitieux, regardez donc le titre; "Toute une vie"!, il allait se faire chahuter. Lui, l'enfant terrible du cinéma français, en marge de tout et de tous, allait être ainsi publiquement désavouer. L'affront était un peu gros. Mais il ne l'étonne pas.

"On m'avait prévenu, nous avouera-t-il; mais je ne pensais pas que ça aurait été aussi bien coordonné. Vous savez, je suis dans une situation très difficile dans le cinéma français, car je suis totalement indépendant. Et la liberté, c'est subversif d'autant plus que j'ai été libre même quand ça allait mal. Je n'ai jamais voulu appartenir à aucun clan, à aucun mouvement. Je me suis tenu à l'écart de la nouvelle vague, de tout. Et la liberté, à notre époque, c'est quelque chose de vraiment pas très sympathique. À un moment donné ça finit par gêner."

Je lui demande si ce n'est pas plutôt son succès qui gênerait? "Mais c'est le succès qui me donne la liberté. Si vous analysez ce qu'est un homme libre aujourd'hui dans le monde capitaliste, et bien c'est l'homme qui a du succès. C'est ça qui est gênant, c'est ça qui est malsain. La liberté passe par le succès; et le succès par l'argent." C'est là une filière inexorable, nous dira-t-il. La filière lelouchienne!

Dans ce contexte, les événements de Cannes étaient tout à fait prévisibles. "Si j'avais été à la place des autres, j'aurais fait exactement la même chose. Lelouch m'aurait sûrement énervé. C'est-à-dire que quand on n'est pas Lelouch ça énerve forcément. En plus je ne fais rien pour les calmer."

Et en effet, dans chacun des films de Lelouch on est sûr de retrouver une petite allusion soit à Lelouch lui-même, soit à ses films antérieurs et en particulier à "Un homme et une femme". Il m'avouera que ce petit jeu l'amuse profondément. "Et puis il ne faut pas être ingrat. Je suis trop reconnaissant à "Un homme et une femme" pour me mettre à l'oublier. Il m'a rendu de trop grands services. Si je suis libre, aujourd'hui, c'est grâce à lui. Alors j'en parlerai toujours; je ne le renierai jamais." Que la critique le prenne donc pour dit.

Non, vraiment Lelouch n'aime pas la critique. Depuis Cannes, c'est la guerre ouverte entre les deux. Et elle n'est pas prête de finir. "Je suis rancunier", me lance Lelouch; pour rectifier ensuite par "masochiste". L'un appelle l'autre, semble-t-il.

Avoir la majorité

En tout cas, il n'a pas l'air très inquiet. "Le cinéma, me rappelle-t-il, c'est comme les élections: il ne s'agit pas de plaire à tout le monde; il s'agit d'avoir la majorité. Et je l'ai toujours eue". Il ne se reconnaît d'ailleurs qu'un seul allié: le public. Alors pourquoi s'embarrasser du poids mort. "Je ne suis pas un cinéaste qui a été fabriqué par les journaux comme Godard ou Resnais, me rappelle-t-il. Moi, c'est le public qui m'a fait". Bon, on n'y échappera pas.

Alors, pour oublier Cannes, et pour connaître un peu mieux qui est ce cinéaste à succès qui, après "Un homme et une femme", nous donna "Un homme qui me plaît", "Le voyou", "Smic, smac, smoc", "L'aventure c'est l'aventure" et "La bonne année", nous l'avons laissé se confier. Et c'est comme ça que nous avons appris:

- qu'il croyait en la réincarnation. "C'est con, mais c'est comme ça";
- qu'il adore le couscous, et que pour le séduire il n'y a pas de meilleur moyen qu'un couscous fait avec amour;
- qu'il déteste le cinéma érotique ("J'en n'ai pas besoin, heureusement");
- que les cinémathèques ne montrent que des navets car le cinéma n'existe pas encore;
- qu'il est fou de la peinture, et que celle-ci a atteint son sommet avec l'impressionnisme;
- qu'il n'a pas encore trouvé la femme de sa vie, mais que le jour où cela arrivera son cinéma deviendra un peu moins égoïste ("Il y a un peu trop d'auto-satisfaction dans mes films", reconnaît-il);
- et qu'on a fait une vacherie à Nixon, car finalement ce n'était qu'un salaud qui faisait des choses bien pour se donner une bonne image.

Quant à son prochain film, qu'il commencera à tourner dans une quinzaine, il a décidé, après Cannes, de ne plus en parler. "Attendez que mon film soit terminé, et vous pourrez le voir. Si j'en parle dès maintenant, on va commencer à tout dénaturer".

Alors il nous reste "Toute une vie". Il prendra l'affiche le 4 octobre au cinéma Berri. On vous en reparlera, car Lelouch nous a quand même dit quelques petites choses intéressantes sur ce film. Alors, à bientôt.



Dès le 11 octobre

"Les Beaux Dimanches", à l'affiche dans 20 salles

Le sprint final est amorcé. Il reste, en effet, moins de dix jours avant le lancement du film de Richard Martin, Les Beaux Dimanches. Claude Léveillé, qui a écrit la musique du film, termine l'enregistrement de la trame musicale; Jacques Gagné et Richard Martin se sont enfermés dans un studio pour procéder au montage, bref, tous se donnent à fond pour apporter la touche finale au film.

Ce qui n'a pas empêché, hier en fin d'après-midi, toute l'équipe de participer à une conférence de presse qu'avait organisé le producteur, Mojack Films. Et tout le monde avait l'air confiant.

En pays bourgeois

Quant à ce "beau dimanche", rappelons qu'il se passe en pays bourgeois. C'est le lendemain de la veille pour les hommes fiers comme pour les femmes belles et insatisfaites qui évoluent devant nous. On boit et on cherche une façon amusante de passer la journée. Alors le party recommence, les passions s'enflamment à nouveau... Les frustrations ressortent aussi au grand jour.

Il faut souligner que c'est la première oeuvre de Marcel Dubé à être portée à l'écran. L'auteur a dû modifier considérablement le texte original. Il en a fait une oeuvre nouvelle, autonome. Richard Martin, le réalisateur, a fait appel au talent de comédiens chevronnés tels Jean Duceppe, Denise Filiatrault, Yvon Dufour, Andrée Lachapelle, Luce Guilbeault, Yves Létourneau, Gérard Poirier, Louise Portal, Catherine Bégin, Roger Lebel, Robert Maltais et Serge Thériault pour faire ce qu'il appelle "un film d'acteurs".

Vivre seuls

Il ne manquait d'ailleurs que le cinéma à Marcel Dubé: "On ne m'avait encore jamais demandé d'écrire pour le cinéma. C'est pourquoi j'ai accepté quand Richard Martin m'a proposé d'écrire un scénario à partir de la pièce Les Beaux Dimanches. Dans ce film j'ai voulu montrer une société qui s'avorte, celle des parvenus, de leur occupations stériles et infantiles qui les mènent à une décadence certaine. J'ai voulu montrer des gens qui n'ont pas appris à vivre seuls et qui doivent s'agglutiner en grappes... dans une promiscuité maladive où chacun coule en servant de bouée de sauvetage à l'autre".

La rédaction du scénario a pris 10 mois. "Il a fallu, confie Dubé, sacrifier beaucoup de choses pour arriver à conserver l'essentiel. C'est toujours difficile d'en arriver à l'essentiel. En collaboration avec le réalisateur Richard Martin, j'ai dû revoir le déroulement et fondre les dialogues. Le résultat final est encourageant. Tous ceux qui ont travaillé de près ou de loin s'accordent pour qualifier Les Beaux Dimanches d'oeuvre indépendante, originale et nouvelle".

La première aura lieu le 10 octobre à Montréal et à Saint-Jean alors que dès le lendemain, on pourra voir Les Beaux Dimanches dans 20 salles au Québec.

Notre photo nous dévoile l'un des moments de ce film avec Denise Filiatrault et Jean Duceppe.

Le TPQ présente "Au coeur de la rose"

"Au coeur de la rose", de Pierre Perrault, sera présentée par le Théâtre Populaire du Québec les 10, 11 et 12 octobre prochain au CEGEP Maisonneuve, cette pièce a été créée en 1963 aux Apprentis-sorciers, que dirigeait alors Jean-Guy Sabourin, l'actuel directeur artistique du TPQ et metteur en scène de la première production. La distribution d'"Au coeur de la rose" comprend Janine Sutto (la mère), Annik Simard (la fille), Jacques Morin (le boiteux), Raymond Bouchard (le père, Patrick Peuvion (le capitaine) et Daniel Tremblay (le marin). Les décors sont de Germain, les costumes de François Laplante et la musique est composée par Ginette Bellevance.

C'est au CEGEP Maisonneuve, dans l'amphithéâtre qui contient plus de 500 sièges que le TPQ présente depuis quelques années ses trois production annuelles. Situé à l'angle des rues Sherbrooke et Bourbonnière, cet endroit permet au public de l'est de la métropole de se familiariser avec le théâtre québécois.

Les billets sont en vente au secrétariat du TPQ, 259 est, rue Sainte-Catherine, dès aujourd'hui et au CEGEP Maisonneuve à compter du 10 octobre, à 6h.00 p.m. Les personnes qui désirent assister à l'une des représentations d'"Au coeur de la rose" peuvent le faire dès maintenant en composant 849-8188.



où irons-nous?

Cinémas

ANJOU: 7617 boul Des Galeries d'Anjou, 353-5960. Le dernier tango à Paris: Sam. Dim. Lun. 12:30, 4:50, 9:30. Sur semaine: 9:30. Électraglide Blue: Sam. Dim. Lun.: 2:45, 7:20. Sur semaine: 7:20.

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2934 "South Pacific": 2:00, 5:10, 8:30.

ATWATER I: Niveau Métro Alexis Nihon, 935-4246. "California Split": 1:10, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.

ATWATER: Étage Mode. Plaza Alexis Nihon: "The Sting": 7:20, 9:30. Samedi et dimanche: 12:20, 2:30 4:50, 7:20, 9:30.

AVENUE: 1224 Greene Av., Westmount 937-2747. "Why rock the boat!" 12:20, 2:30, 4:50, 7:20, 9:30.

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "Un silencieux au bout du canon": 2:30, 6:00, 9:35 et "La ceinture noire": 1:00, 4:25, 8:00.

BEAVER: 5117, Avenue du Parc, 844-1932. "Pleasures of a woman", et "Keep it up".

BIJOU: 5030 Papineau. "Caresse à domicile": 1:25, 4:20, 7:20, 10:15. "La dévoreuse": 12:10, 3:05, 6:00, 9:00.

BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure, 861-2725. "Sex Thief".

CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5180. "On danse sur la jupe": 12:30, 3:40, 6:55, 10:10. "La revanche des coolies": 2:05, 5:15, 8:30.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 521-1685. "L'Arnaque: 1:30, 5:30, 9:35. "Sentimentalement vôtre: 12:00, 3:50, 7:55.

CINÉ-CENTRE 1: 1430 rue Bleury. 288-7102. "Kung Fu's" et "The hangry dragon".

CINÉ-CENTRE II: "La dévoresse" et "Caresses à domicile".

CINÉA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis: "Le trio infernal": 12:25, 2:45, 5:05, 7:25, 9:45.

CINÉMA 2001: 855 Décarie, 277-2001. Mardi: "The ballad 01 cable Hogue": 7.00 "Mean Streets": 9.30 Mercredi: "Straws dogs": 7.00 "Mean Streets": 9.30 Jeudi: "Junior Bonner": 7.00 "Mean Streets": 9.30 Vendredi: "The gateway":7.00 "Mean Streets":9.30 "Duel": minuit.

CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est. 722-0302. "Cris et chuchotements": Vendredi : 7:30. Samedi: 7:40. Dimanche: 9:40. "Le lien": Vendredi: 9:15. Samedi: 5:30, 9:25. Dimanche: 3:45, 7:45. Sur semaine: 7:30.

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2996. "Lacombe Lucien": 12:00, 2:25, 4:55, 7:20, 9:50.

CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "La maison des damnés": 5:30, 7:35, 9:40. Samedi et dimanche: 1:20, 3:25, 5:30, 7:35, 9:40.

CINÉMA V: 5550 Sherbrooke O., 489-5559. SALON ROUGE: "Lacombe Lucien": Sur semaine: 7:20, 9:50, dimanche: 12:00, 2:25, 4:45, 7:20, 9:50. SALON BLEU: "Diary of a stewardess": 6:30, 9:15. Samedi et Dimanche: 1.00, 3.45, 6.30, 9:15. "Little miss innocence": 7.45, 10.30. Samedi et Dimanche: 2:05, 5:00, 7:45, 10:30.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., 486-7395 "Dirty Mary crazy Harvye": 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Le hasard de la violence": 7:30, 9:30. Samedi et dimanche: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

DAUPHIN (McLaren): 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Les Valseuses": Sam-Dim: 12:50, 3:00, 5:10, 7:20, 9:30 et lun au ven.: 7:20, 9:30.

DAUPHIN (Renoir): 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le Magnifique": Sam-Dim-: 1:30, 3:30, 5:30, 7:40, 9:40. Du lundi au vendredi: 7:40, 9:40.

ÉLYSÉE: 35 Milton, 842-6053. SALLE RENAIS: "La montagne sacrée: Sam-Dim-: 1:10, 3:10, 5:20, 7:30, 10:00 SALLE EISENSTEIN: "Le retour d'Afrique" (version originale, sous-titre anglais): 7:15, 9:30. Sam-Dim-: 1:00, 3:10, 5:30, 7:30, 10:00.

ELECTRA: 1114 est, rue Ste-Catherine, 522-9177: "Enquête sur les apprenties" et "Intime rapport au collège des filles".

EVE: 1229, St-Laurent, 861-3151. "The Goddaughter" et "Teaser".

FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600. "Pleure pas la bouche pleine": sem: 7:30, 9:30. Dim.: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303. "Lacombe Lucien": 12:00, 2:25, 4:55, 7:20, 9:50.

FLICK TWIN (THE): 1433 Crescent, 845-1269. Grande salle: "Ladies and Gentlemen": The Rolling Stones: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. Petite salle: "Black socks": 2:40, 4:20, 6:00, 7:40, 9:20.

GRANADA: 4353 Ste-Catherine E., 255-2428. "Magdalena la possédée du diable" et "Sept orchidées tachées de sang".

GREENFIELD: 519 boul. Taschereau, 671-6129. "La pomme, la queue et les pépins": 7:30. Samedi et dimanche: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

GREENFIELD: 519 boul. Taschereau 671-6129. "Les Ordres": 7:00, 9:00. Samedi et dimanche: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 725-70000. "À nous quatre Cardinal" 7.30, 9.30. Dimanche: 1.30, 3.30 5.30, 7.30, 9.30.

KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707 "Three Musketeers": 1:10, 3:10, 5:10, 9:10.

LA SCALA: 6430 Papineau, 721-5107. "Le parrain": 3:15, 8:00. "Love Story": 6:20.

LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "La pomme, la queue et les pépins": 7:30,9:30. Samedi et dimanche: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Les Ordres": 7:00, 9:00.Samedi et dimanche: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "Longuest yard": 7:00, 9:00. Samedi et dimanche: 12:45, 2:50, 4:55, 7:00, 9:00. Samedi dernier spectacle: 11:30.

MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E., 525-2174. "À nous quatre Cardinal": 7.30, 9.30. Dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine E., 255-6224. "A coup de magnum": 8:00. Samedi et dimanche: 2:05, 6:00, 9:45, ET "Superdrogue": 6:30, 10:15. Samedi et dimanche: 12:20, 4:15, 8:00.

MIDI-MINUIT: 4462 rue St-Denis, "Enquête sur les apprenties" et "Intime rapport au collège des filles".

MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570. "Live and let die": 1:20, 5:20, 9:35. "The Mechanic": 3:35, 7:50.

NOUVEAU-NATIONAL: 1220 est, rue Ste-Catherine, 521-1119. "Magdalena la possédée du diable" et "Sept orchidées tachées de sang".

OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4245. Lundi et mardi: "Un homme qui dort": 7.00, "Viol en première page": 9.00. Mercredi: "Baisers dangereuse": 7.00 "Chili, terre promise": 9.30 Jeudi: "Baisers dangeureux": 7.00 "Badlands": 9.30 Vendredi: "Thedord 01 Flatbush": 7.00 "I.F. Stone's weekly and the war game": 9.30 "Harold et Maude": minuit.

PALACE: 698 Ste-Catherine O., 866-6991. "Death Wish": 1:00, 3:10, 5:20, 7:30, 9:40. Samedi dernier spectacle: 11:30.

PAPINEAU: 4519 Papineau 521-6853. "La pomme, la queue et les pépins": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. Samedi et dimanche: Dernier spectacle, 11:30.

PARC (Verdun): 720 av. de l'Eglise, 768-2509. "La chevauchée amoureuse de Zoro" et "Le sexe et l'amour".

PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 861-2807. "La pomme, la queue et les pépins": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. Dernie spectacle samedi, 11:30.

PLACE DU CANADA: Entrée Via Hotel Chateau Champlain, 861-4595. "Carry on girls": 7:15, 9:15. Samedi et dimanche: 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.

PLACE VILLE-MARIE: 577 Dorchester O., 866-2644. "Chinatown": 7:25, 9:45. Samedi et dimanche: 12:10, 2:35, 5:00, 7:25, 9:45.

PLACE VILLE-MARIE LARGE: 577 Dorchester O., 866-2644. "Les Ordres": 7:30, 9:30. Samedi et dimanche: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. Samedi dernier spectacle: 11:30.

PLAZA: 6505 St-Hubert 274-6155. "On danse sous la jupe": 12:30, 3:40, 6:55, 10:10. "La revanche des coolies": 2:05, 5:15, 8:30.

PUSSYCAT: 4015 rue St-Laurent 845-5215. "Africanus sexualis": 12:00, 3:00, 5:50, 8:40. "Passion Seekers": 1:30, 4:15, 7:00, 9:50.

RIVOLI NO 1: 6906 St-Denis 271-4400: "Les Ordres": 7:30, 9:30. Samedi et dimanche: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. Samedi dernier spectacle: 1:30.

RIVOLI NO 2: 6906 St-Denis 271-4400: "Madly": 7:00, 9:00. Samedi et dimanche: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. Samedi dernier spectacle'; ïi;??.

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O., 932-1139. "Panorama Blue": 1:00, 2:25, 3:50, 5:15, 6:40, 8:10, 9:35. Samedi dernier spectacle: 11:20.

SNOWDON: 5225 boul. Décarie 482-1322, "Kazablan": 1:10, 3:10, 5:00, 7:00, 9:00.

ST-DENIS: 1594 St-Denis, 849-4211. "La petite Aurore l'enfant martyre": 2:40, 6:20, 10:00. "Mama Dolores": 1:00, 4:35, 8:15.

VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges 721-8243. "Uptown Saturday Night": 1:10, 3:10, 5:15, 7:15, 9:20.

VENDOME: Place Victoria 878-1451 "The best of the second New York erotic film festival": 12:30, 2:15, 4:05, 5:55, 7:45, 9:35.

VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "L'arnaque": 8:00. Samedi et dimanche: 1:40, 5:40, 9:40. "Sierra torride": 6:15, 10:00. Samedi et dimanche: 3:50, 7:50.

VERSAILLE (SALON BLEU): 7265 Sherbrooke E., "La pomme, la queue et les pépins": 7:30. Samedi et dimanche: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. SALON ROUGE: "Les Ordres": 7:00, 9:00. Samedi et dimanche: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. Samedi dernie spectacle: 11:00.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577 "Butch Cassidy et le Kid": 8:00. Samedi et dimanche: 2:10, 6:10, 10:00. "Le flic ricanant": 6:10, 10:00. Samedi et dimanche: 12:15, 4:10, 8:00.

YORK: "The Destructors": 1:00, 2:40, 4:25, 6:05, 7:50, 9:25.

Théâtres

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. 19.30: "Edison", "The Great train rokkery", "Rescued by Rover", "Dream of a rarebit fiend", "A corner in wheat", "In a naturalist's garden", "The grit of the girl telegrapher". 21.30: "Monkey's in the attic".

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: Relâche.

GRAND THÉÂTRE de Québec: (Salle Crémazie) "Salut Galarneau" de Jacques Godbout. Jusqu'au 15 octobre.

PLACE DES ARTS: Théâtre de Maisonneuve: "Bonjour là, bonjour", de Michel Tremblay, mise en scène, André Brassard à 20:30. Samedi: 19:30. Dimanche: relache.

THÉÂTRE PORT-ROYAL (842-2112) "un tramway nommé désir" avec Hélène Loiselle. 20:30. Samedi: 18:30 et 22:30. Relâche le lundi

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: "Strauss et Pesant, 20:30. Rel. lundi jusqu'au 12 octobre.

Variétés

CASANOUS: (association espagnole) 485, Sherbrooke ouest, 844-3691. Relâche: lundi, mardi, mercredi.

IN CONCERT (2 rue Le Royer): "Cannonball" Adderley.

L'ÉVÊCHÉ: Lewis Furey: 10.00 et minuit jusqu'au 13 octobre.

FORUM: Eric Clapton à 20.00

IMPRÉVUE, Place Jacques Cartier (sous-sol de l'hotel Iroquois) "Québec Blues": 1, 2, 3 octobre.

LE PAEE Lemay.



ORGUES

Plan - Location - Achat 10 mois

Voyez nos conseillers:

Centre-ville,	845-3211
Chomedey-Laval,	681-2559
Place Versailles,	354-8140
Pointe-Claire	695-7623
Valleyfield,	321-0070
Joliette	753-5191

SERVICE 384-2551







petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

IMMEUBLES 100
101 propriétés à vendre
105 propriétés à revenus à vendre
108 propriétés à la campagne
110 propriétés à la campagne
113 propriétes demandées
117 propriétes commerciales industrielles
120 cottages bungalows
123 administration des propriétés
126 maisons mobiles
128 immeubles
130 chalets à vendre
134 condominiums appartements à vendre
138 manufactures à vendre
141 entrepôts à vendre
144 commerces à vendre
147 terrains à vendre
150 terres a vendre
154 maisons de pension à vendre
156 bureaux et locaux à vendre
159 magasins à vendre
162 garages à vendre
165 divers à vendre

LOCATION 200
202 appartements à louer
204 appartements chauffés à louer
207 appartements meublés chauffés à louer
209 appartements demandés
211 appartements et logements à partager
214 logements à louer
218 logements chauffés à louer
222 logements chauffés meublés à louer
224 logements demandés
227 logements à sous-louer
229 chambres à louer
231 chambres demandées
234 commerces à louer
237 commerces demandés
239 bureaux & locaux à louer
241 bureaux demandés
243 magasins à louer
248 propriétés à louer
250 propriétes demandées
252 bungalows et cottages à louer
254 pensions à la campagne
258 chalets à louer
260 chalets demandés
263 maisons de campagne
266 places commerciales
269 entrepôts à louer
271 hôtels villégiature
273 terrains de camping
275 garages à louer
278 entreposage
280 terrains a louer
283 on demande à louer
285 salles - studios - ateliers
288 divers à louer

MARCHANDISES 300
302 ameublement
305 antiquités à vendre
308 antiquités demandées
310 articles de ménage
314 articles camping caravaning - tentes
316 articles sport - skis
319 instruments de musique
322 photos et cinés
325 cameras
328 machinerie
330 matériaux de construction
332 effets de bureau - magasins restaurants
335 tableaux - peintures
338 artisanat
340 tapis - carreaux - linoléum
343 terrazo - céramique
346 machines à coudre
349 lingerie - fourrure vêtements
350 T.V. stéréos - radios
354 monnaie - timbres
360 bois charbon - huile
367 terre jardinage
369 animaux à vendre
371 achèterais animaux
375 chevaux - voitures
377 imprimerie
379 divers à vendre
380 divers demandé
385 équipement de ferme

SERVICES 400
402 peintre
405 électricien
407 plombier
410 rembourreur
413 entrepreneur
417 denturologiste
420 menuisier - ébéniste.
425 service domestique
429 garderie d'enfants
430 perdu et trouvé
433 chauffage
435 planchers
438 déménagements transport - camionnage
440 service divers
444 lavage - nettoyage
448 chapeaux - couture - couturière
450 décoration
455 impôts - tenue de livres
459 portes et fenêtres
460 tailleur
465 terrassement

FINANCE 500
502 associés demandés
505 agents demandés
508 occasions d'affaires
510 assurances
515 hypothèques
520 administration

AVIS DIVERS 600
602 activités sociales
605 voyages & Transport
608 ventes de charité
612 encans
620 chasse & pêche
625 divers
630 avis légaux appels d'offres demandes de soumissions
634 decès
638 remerciements
640 messe

ÉDUCATION 700
701 école
706 école de conduite
709 école de métiers
712 école de danse
715 cours de perfectionnement
720 éducation
722 cours de piano
725 divers - cours

EMPLOIS 800
800 service de personnel
807 couples demandés
810 hommes demandés
820 femmes-filles demandées
830 hommes-femmes demandés
835 agents vendeurs
840 coiffeurs-coiffeuses demandés
845 emplois demandés

VEHICULES 900
903 bateaux moteurs yachts
905 maisons mobiles
910 remorques roulottes
914 bicyclettes
918 motocyclettes
922 tracteurs
928 équipement à neige
933 motoneiges
940 avions
944 clinique d'autos
955 réparations autos camions
958 pneus
962 pièces d'auto
970 équipement de garage
973 accessoires d'autos et camions
978 camions à vendre
982 autos et camions à louer
985 autobus
988 débosselage peinture
990 autos camions demandés
999 autos à vendre

101 propriétés à vendre

DUPLEX à vendre, situé sur la rue Piette à Joliette, avec terrain et garage. Tél. après 5 heures p.m. à 1-756-2427.

Duplex et Bungalow à vendre $40,000.00 situé a Deux-Montagnes. Tél.: 473-4570 le soir

202 appartements à louer

3 1/2 chauffé, piscine sauna, câble libre immédiatement $185. Boul. St-Jean 678-6585.

207 appartements meublés chauffés à louer

Bachelor meublé, chauffé, piscine, sauna, câble, libre immédiatement $178. Boul. St-Jean 678-6585.

302 ameublement

Matelas, sommiers. Directement du manufacturier. Tél.: 681-0307.

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs, à prix d'aubaine. 207 Beaubien est, tél.: 276-9067.

Armoires de cuisine modernes sur mesure, vanité, arborite, directement du manufacturier. Estimation 381-9485 588-3929.

310 articles de ménage

Aimerais acheter congélateur neuf ou usagé mais en bonne condition. 477-5829.

319 instruments de musique

Guitariste expérimenté demandé pour groupe original après 6h. 721-4014 259-7591.

349 lingerie fourrure vêtements

Manteau midi, noir, grandeur 5 ans, très très propre. Payé $110. vendrais $50. 389-1534 388-6924.

350 T.V. stéréos - radios

Téléviseur Fleetwood noir et blanc, stéréo, radio AM-FM. Lampe individuelle du stéréo et radio. Bonne condition. Tél: 255-5232.

Téléviseur Electrohome Console 21 $80.00. Manteau mouton de perse noir, très propre $100.00 Tél.: 255-9264.

369 animaux à vendre

20 Taures ouvertes de 18 mois (holdstein). Entre 700 et 800 livres chacune, faut vendre HenriVille: 299-2720. Montréal: 669-1818.

Foyer pour adorable petit chat blanc taché de noir - téléphoner après 6 H. P.M. - 334-9230.

379 divers à vendre

Appareils d'esthétique Edith Serei, et produits: Electromass, Cathiolyse, Vaposkin, Carbatom, fauteuil comme neuf rabais 1/3, 1-744-6011.

413 entrepreneur

Revêtement de maison, Aluminium, fenêtres portes, bas prix 272-4605.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

LES Associés de Durocher et Compagnie comptables agrées sont heureux de vous annoncer qu'ils sont maintenant situés au, 1290 rue Saint-Denis suite 20. Téléphone 861-0300

413 entrepreneur

Entrepreneur menuisier, finition sous-sol, travail général 527-1769 soir.

417 denturologiste

Denturologiste J. Gauthier, fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401. Bien-être accepté.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

Canada
Province de Québec
District de Montréal

Division des Divorces
District de Montréal

Cour
Supérieure
(Division des Divorces)

DAME MADELEINE LAPORTE, résidant et domiciliée à Montréal, district de Montréal,

Requérante,

vs-

NICHOLAS PRIMIANO,

Intimé,

PAR ORDRE
DE LA COUR

L'intimé(e), Nicholas Primiano, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces du district de Montréal, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant() procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance acueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL 15 août 1974.

(S) WILFRID LEFEBVRE

Régistraire adjoint

LABELLE CHARBONNEAU & VILLEMURE
4935 est rue Beaubien
Suite 103
Montréal, Québec
H1T 1V1

435 planchers

Sablage, finition plastique, varathane nettoyage tapis, tél: 721-7738.

440 service divers

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a.b.péd.b.ph. 1ès lettres. Tél.: 524-3852.

444 lavage - nettoyage

AA-1 Lavage murs, vitres, tapis, plancher, sablage, varathan, peinture. Estimation gratuite, Service 7 jours M. Roger 676-3332.

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT
Formule depuis 1968. Tél.: 381-5425.

720 éducation

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

- Langue seconde.
- A plein temps, pour l'enseignement du français à des cadres de compagnie à l'extérieur de Montréal.

QUALIFICATIONS:

- Certificat L.F.I.
- Expérience pratique avec L.F.L. aux adultes.
- Toutes les qualifications de base d'enseignement.
- Français comme langue maternelle.
- Personnalité très dynamique.
- Age de 25 à 40 ans.

Veillez téléphoner à:

849-6236

722 cours de piano

Cours de piano, matières théoriques, Marie Asselin B. Mus. 735-0833.

725 divers - cours

Donnerais cours de peinture et autres arts, attenants. Appeler 669-7623.

Cours de tapisserie, macramé et crochet co-op l'Empreinte 130 est, St-Paul, Montréal 861-4427, 525-9717.

810 hommes demandés

Machiniste, tourneur avec expérience 5 ans minimum 935-3567.

820 femmes-filles demandées

Secrétaire travail général de bureau 30 à 40 ans, dactylo, bilingue, références demandées. Demander M. Jean Jacques Trottier 849-1854.

DACTYLO
Excellente en français
Disposition de texte
Bilingue
Téléphoner: **931-7517**
Marguerite Hurtibise.

830 hommes-femmes demandés

Vendeurs vendeuses demandés pour compagnie d'huile à chauffage tél: 363-5551 demander Mme Leblanc.

903 bateaux moteurs yachts

RADISON 15', arrière carré, laisserais prix sacrifice $200. 651-3361

958 pneus

2 pneus à neige 12'', 1 hiver d'usure 325-3607.

990 autos camions demandés

Nous payons jusqu'à $20. pour votre vieille voiture pour ferraille. Remorquage gratuit. 365-6835.

999 autos à vendre

RENAULT 16 TS, 72, beige bonne ordre pneus hiver Michelin neufs. $1,500. 523-1438.

999 autos à vendre

TOYOTA 72, station wagon, automatique AM-FM Pneus radiaux, 24,000 milles état neuf, $1,495. 384-5603.

999 autos à vendre

RENAULT 16, 1971 27,000 milles très bonne état doit être vendue cette semaine. Prix $1,000. ou meilleur offre 484-9391 M. Pineau après 6 h.

DUSTER 1974, - particulier - aubaine - 4,300 milles - 6 C.V. - 225 - rouge - entièrement équipée, $3,400. appeler après 7 H. P.M., 457-5758.

carrières

DIRECTEUR – TRADUCTION ET TERMINOLOGIE

Une importante entreprise recherche un bon administrateur (homme ou femme) possédant d'excellentes aptitudes à la communication et des qualités de chef pour diriger une équipe jeune, dynamique et grandissante de traducteurs professionnels.

Seriez-vous cette personne exceptionnelle? Jugez-en vous-même:

- vous avez un diplôme universitaire en traduction, ou l'équivalent
- vous avez huit ans d'expérience de la traduction, dont quatre au moins à la direction du service
- vous avez une certaine expérience de l'administration, notamment de l'organisation, de la planification et des critères de rendement
- vous jouissez d'une excellente réputation auprès de vos collègues traducteurs
- vous avez un esprit créateur, de l'initiative, et une curiosité qui vous pousse à toujours vouloir approfondir votre compréhension du milieu des affaires.

Notre client offre des régimes complets d'avantages sociaux, ainsi que des cours de formation en technologie et en administration.

La rémunération dépendra des qualifications du candidat choisi et intéressera ceux déjà au niveau de $17,000 et plus.

Les postulants sont priés d'envoyer un résumé complet de leur formation, expérience, et évolution de leur traitement, dont la confidentialité sera respectée, dans une enveloppe portant l'inscription "Dossier no 622" et adressée à

5 place ville marie, montréal H3B 2G4
2 place québec, québec G1R 2B6

Mineau, Allard et Associés
conseillers en administration

partie intégrante de Price Waterhouse et Associés,
membre de l'association canadienne des conseillers en administration

FILLES - FEMMES DEMANDÉES
Pour département de photo-composition
Salaire selon expérience, travail de soir 4 à 12.
Pour information:
332-3141

CENTRE HOSPITALIER SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL

Centre de soins ultra-spécialisés

POSTE: INFIRMIÈRE-CHEF

Service de santé en milieu scolaire
(niveau secondaire et collégial)

FONCTIONS:
Sous l'autorité de la coordonnatrice des programmes de santé communautaire, elle assure l'élaboration, l'application, le contrôle et l'évaluation des programmes de soins préventifs en milieu scolaire.

EXIGENCES:
—Posséder son permis de travail de L'O.I.I.Q.
—Détenir un diplôme de deuxième cycle ou de premier cycle en sciences infirmières.
—Avoir, de préférence, une formation post-scolaire en santé publique ou communautaire.
—Posséder une expérience pertinente en relation avec la tâche administrative et la santé scolaire.

TRAITEMENT:
Selon les normes établies par le Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le 12 octobre 1974 à:

Mlle Guy-Anne Garceau, inf. M-Nurs.
Directeur du Service des Soins Infirmiers
Hôpital du Sacré-Coeur
5400 ouest boul. Gouin
Montréal H4J 1C5

CARREFOUR D'ÉDUCATION POPULAIRE

PERMANENT(E) À TEMPS PLEIN

RESPONSABILITÉ:
Regrouper des citoyens autour des problèmes scolaires (information, participation, *organisation.)*

EXIGENCES:
—Personne impliquée dans les changements sociaux du Québec actuel.
—Capable de travailler en équipe avec les gens du quartier.
—Expérience avec les comités de citoyens, les syndicats ou les autres organismes populaires.
—De préférence une personne du quartier
—Disponibilité: horaire flexible, activité le soir.
—Engagement au moins un an.

S'adresser à:
Michel Beaubien
Carrefour d'Éducation Populaire
2356 Centre
Montréal.
Tél.: 935-8623

CENTRE HOSPITALIER DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL

Centre de soins ultra-spécialisés

POSTE: INFIRMIÈRE COORDONNATRICE DES PROGRAMMES
Département de santé communautaire

FONCTIONS:
—Participer à l'élaboration des programmes en collaboration avec une équipe multidisciplinaire et en assurer l'application en matière de santé communautaire à la population sur un territoire comptant 600,000 habitants.

EXIGENCES:
—Posséder son permis de travail de L'O.I.I.Q.
—Détenir un diplôme de 2e cycle ou de 1er cycle en sciences infirmières.
—Avoir de préférence, un diplôme universitaire en hygiène publique ou un certificat en nursing communautaire.
—Posséder une expérience pertinente en relation avec la tâche administrative, la santé scolaire, publique ou communautaire.

TRAITEMENT:
Selon les normes établies par le Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le 12 octobre à:

Mlle Guy-Anne Garceau, inf. M-Nurs.
Directeur du Service des Soins Infirmiers
Hôpital du Sacré-Coeur
5400 ouest, boul. Gouin
Montréal, H4J 1C5

CENTRE HOSPITALIER SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL

Centre de soins ultra-spécialisés
est à la recherche de

(2) DEUX COORDONNATEURS (TRICES) EN SOINS INFIRMIERS DE NUIT
À temps plein
À temps partiel

POSTE:
Sous l'autorité immédiate du Directeur des soins infirmiers, le (la) titulaire devra:
—Évaluer à court et moyen termes les besoins en soins infirmiers aux plans qualitatifs et quantitatifs;
—Assurer la coordination des activités pour maintenir des services de qualité selon les besoins de la clientèle.

EXIGENCES:
—Avoir terminé le premier ou deuxième cycle et/ou expérience pertinente à la fonction.
—Le (la) candidat(e) sera dynamique et intéressé(e) par le travail d'équipe;
—Doit posséder son permis de travail L'O.I.I.Q.

TRAITEMENT:
Selon les normes établies par le Ministère des Affaires Sociales.

Toute personne intéressée à faire carrière dans notre institution peut faire parvenir son curriculum vitae à:

Mlle Guy Anne Garceau, inf. m-nurs.,
Directeur du Service des Soins Infirmiers
Hôpital du Sacré-Coeur
5400 ouest boul. Gouin
Montréal H4J 1C5

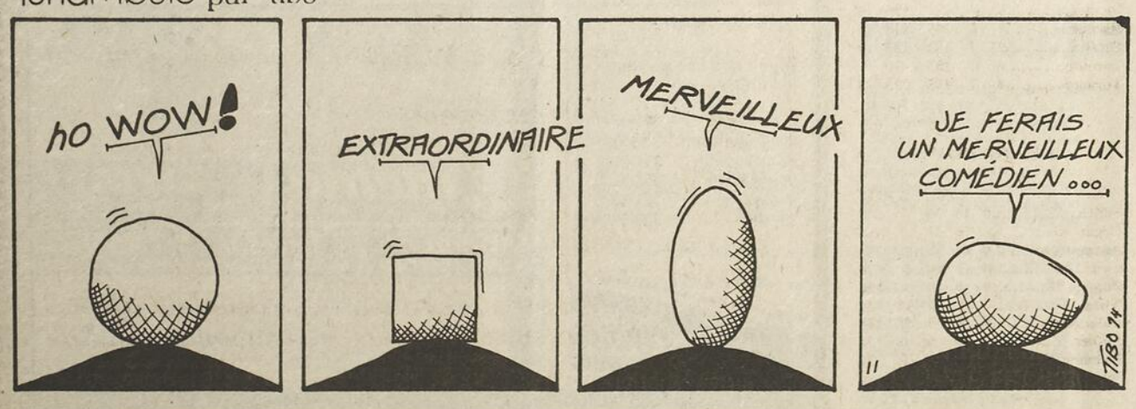
La Coopérative les petits dessins et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

JAUNES D'OEUFS par TANGUAY



lunambule par tibo



le sombre vilain



le sport

Meme s'ils ont gagne la coupe Grey

Les Rough Riders bientôt à vendre

OTTAWA — Les Rough Riders d'Ottawa ne sont pas très brillants sur le terrain, mais ils le sont encore moins aux guichets et il ne serait pas surprenant que l'équipe affiche bientôt "À vendre".

Le propriétaire David Loeb, un magnat de l'alimentation a déclaré que l'entreprise accuserait un déficit de $250,000 pour la saison 1974. "Je vais me contenter de terminer cette saison et après j'étudierai sérieusement le bilan fiancier du club. Si les chiffres sont aussi déprimants que je le crois, la LCF fera bien de trouver un acheteur".

Pourtant, les Rough Riders ont remporté la Coupe Grey l'année dernière, mais ils sont actuellement en troisième place, avec deux points seulement d'avance sur les Argonauts de Toronto. Le diagnostic est relativement simple: une défensive respectable certes, mais une offensive maigrichonne et sans consistance.

Depuis le début de la saison, les assistances ne cessent d'être inférieures à celles de l'année dernière. Et selon Loeb les raisons qui poussent les partisans des Rough Riders à demeurer chez eux sont nombreuses.

Loeb accuse en premier lieu de la Ligue mondiale de football et la perte de quelques joueurs au profit de la nouvelle organisation. "De plus, il y a eu le projet de loi Lalonde contre la présence de la LMF au Canada, projet que les amateurs ont trouvé ridicule. Il y a eu aussi la grève des joueurs et j'ai l'impression que les amateurs sont fatigués de toutes ces guerres entre direction et joueurs".



Les Rough Riders... quand le stade du parc Landsdowne regorgeaient de spectateurs et que les amateurs d'Ottawa étaient bien orgueilleux des détenteurs de la coupe Grey. Pourtant, c'était seulement l'an dernier...

Mais les partisans eux, et avec raison, pointent du doigt la médiocre offensive de l'équipe. À cela Loeb répond. "Je n'ai pas les moyens d'engager Joe Namath". Loeb soutient qu'il lui faut 23,000 spectateurs payants par partie pour demeurer à flot. Avec une telle moyenne, il pourrait se permettre quelques années maigres. Pour atteindre ce chiffre, il faudrait cependant ajouter des sièges entre les lignes des buts, mais cela signifierait la signature d'un bail de $3,000,000 avec les autorités du parc Lansdowne.

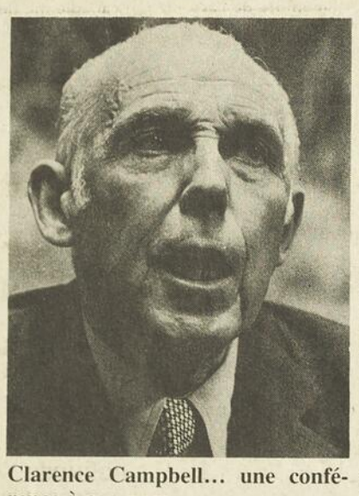
"Il n'y a aucune loi qui oblige les partisans à appuyer une équipe de football, dit Loeb, mais il n'y a pas de loi non plus qui peut me forcer à vendre ma maison pour que le football demeure à Ottawa. J'ai bien peur, a-t-il conclu, qu'Ottawa se réveille un beau matin sans équipe de football professionnel".

La Ligue nationale se déguise en deux conférences: Campbell et Prince de Galles

NEW YORK (PC) — Préparez-vous à des petits changements dans la nomenclature des différentes divisions cette année dans la Ligue nationale. Au début ça pourra vous sembler bizarre, mais selon le vice-président de la LNH, paraît qu'on va s'y faire assez rapidement...

Don Ruck, ledit vice-président en question, a annoncé qu'au lieu d'utiliser les raisons géographiques telles que "est" ou "ouest" pour désigner les différentes sections du circuit, on emploiera plutôt cette aison des noms propres de célébrités du hockey.

On sait que la Ligue nationale compte maintenant 18 équipes qui seront divisées en deux conférences distinctes, elles-mêmes subdivisées en sections.



Clarence Campbell... une conférence à son nom.

Il y aura donc (tenez-vous bien...) une conférence Prince de Galles et une autre Clarence Campbell. Rien de moins. Plus les divisions seront identifiées d'après les plus notoires membres du Temple de la Renommée du hockey, soit Charles F. Adams, James Norris sr, Conn Smythe et Lester Patrick.

Dans la conférence **Campbell** on trouvera, en division **Lester Patrick,** les Flames d'Atlanta, les Islanders de New York, les Rangers de New York et les Flyers de Philadelphie.

Dans la division **Conn Smythe:** Black Hawks de Chicago, Scouts de Kansas City, North Stars du Minnesota, Blues de St-Louis et Canucks de Vancouver.

Dans la conférence **Prince de Galles,** en division **James Norris:** Red Wings de Détroit, Kings de Los Angeles, Canadien de Montréal, Penguins de Pittsburgh et Capitals de Washington.

Enfin en division **Charles F. Adams:** les Bruins de Boston, Sabres de Buffalo, Golden Seals de la Californie et Maple Leafs de Toronto.

Vous l'aurez sans doute remarqué, les noms des conférences et divisions appartiennent aussi à des trophées désignés en fin de saison aux joueurs de la LNH qui se sont le plus distingué à toutes les positions.

De plus, la LNH a annoncé une hausse substantielle des bonis qui accompagnent ces mêmes trophées et la participation aux séries de la coupe Stanley.

Il s'agit d'une augmentation totale de près de $200,000...

les statistiques

hockey

Matches d'hier non compris

Ligue majeure (Qué.)

Section est

	PJ	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Shaw	2	2	0	0	12	7	4
Qué	2	1	1	0	11	11	2
T.-R.	2	1	1	0	9	10	2
Chic	1	0	1	0	2	4	0
Sor	2	0	2	0	8	14	0

Section ouest

Mon	1	1	0	0	8	5	2
Sher	1	1	0	0	8	5	2
Hull	2	1	1	0	10	10	2
Corn	1	0	0	1	3	3	1
Laval	2	0	1	1	9	11	1

baseball

Matches d'hier non compris

Ligue nationale

Section est

	G	P	Moy.	Diff.
Pitts	86	74	.538	—
St-Louis	86	74	.538	—
Montréal	78	82	.488	8
Phila	78	82	.488	8
N. York	71	89	.444	15
Chicago	66	94	.413	20

Section ouest

L. Angeles	100	60	.625	—
Cincinnati	98	62	.613	2
Stlanta	86	74	.538	14
Houston	81	79	.506	19
S. Francisco	71	89	.444	29
S. Diego	59	101	.369	41

Les meneurs

	J	AB	P	CS	Moy.
Garr, At	141	596	84	209	.351
Oliver, Pitt	145	608	94	194	.319
Buckner, L.A.	143				.316
Zisk, Pitt	147	530	74	166	.313
Madlock, Chi	126	444	64	139	.313
Gross, Hou	154	580	76	180	.310
Smith, St-L	142	513	78	159	.310
McBride, St-L	149	555	80	172	.310
Garvey, L.A.	155	639	94	198	.310
Brock, St-L	152	631	105	193	.306

Circuits: Schmidt, Philadelphie, 36; Bench, Cincinnati, 33.

Points produits: Bench, Cincinnati, 129; Schmidt, Philadelphie, 116.

Lanceurs (15 décisions): John, Los Angeles, 13-3, .813; Messersmith, Los Angeles, 20-6, .769.

Ligue américaine

Section est

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	89	71	.556	—
N. York	88	72	.550	1
Boston	83	77	.519	6
Cleveland	76	84	.475	13
Milwaukee	75	85	.469	14
Détroit	72	88	.450	17

Section ouest

Oakland	90	70	.563	—
Texas	83	75	.525	6
Minn	81	79	.506	9
Chicago	78	80	.494	11
K. City	77	83	.481	13
Californie	66	94	.413	24

Les meneurs

	J	AB	P	CS	Moy.
Carew, Min	152	594	86	216	.364
Hargrove, T.	129	411	57	134	.326
Orta, Chi	137	517	74	165	.319
McRae, K. C	146	529	69	162	.306
Piniella, N. Y	139	513	71	157	.306
Maddox, N.Y	136	461	75	140	.304
Randle, T.	150	519	65	157	.303
Burroughs, T	152	554	84	167	.301
Yestrzemski, B	148	515	93	155	.301
Allen chi	128	462	84	139	.301

Circuits: Allen, Chicago, 32; Jackson, Oakland, 29.

Points produits: Burroughs, Texas, 118; Bando, Oakland, 103.

Lanceurs (15 décisions): Champion, Milwaukee, 11-4, .733; Cuellar, Baltimore, 22-10, .688.

Les lanceurs probables

San Diego Spillner 9-11 à San Francisco Halicki 1-8
Cincinnati Billingham 19-10 à Atlanta Niekro 19-13
Chicago Reuschel 13-12 à Pittsburgh Rooker 14-11
St-Louis McGlothen 16-12 à Montréal Renko 12-16
Philadelphie Carlton 16-13 à New York Matlack 13-14
Los Angeles Messersmith 20-6 à Houston Wilson 11-13 ou Siebert 1-1
Baltimore Cuellar 22-10 à Détroit Fryman 6-9 ou LaGrow 8-18
Kansas City Splittorff 13-19 à Chicago Johnson 10-4
Texas Jenkins 24-12 à Minnesota Decker 16-14
Cleveland G. Perry 20-13 à Boston Cleveland 12-14
New York Dobson 18-15 à Milwaukee Colborn 10-12
Oakland Blue 17-15 à Californie Ryan 22-16

football

Ligue canadienne

Conférence de l'est

	G	P	PP	PC	PTS
Montréal	7	4	242	193	14
Hamilton	6	6	209	218	12
Ottawa	5	7	181	185	10
Toronto	4	7	185	10	
Toronto	4	7	185	223	8

Les meneurs

	T	C	PL	S	PTS
Sunter, H	0	16	30	7	113
Organ, O	0	10	31	5	108
Andrusyshyn, T.	0	14	20	12	86
Sweet, M	0	21	18	4	79
Rogers, M	9	0	0	0	54
Nixon, O	6	0	0	0	36
Dalla Riva	5	0	0	0	30
Muller, T	4	0	0	0	24
Fleming, H	4	0	0	0	24
Jones, M	4	0	0	0	24

Conférence de l'ouest

Edmonton	7	3	224	148	14
Colombie-B	7	4	235	205	14
Saskatchewan	6	6	226	227	12
Winnipeg	5	5	216	232	10
Calgary	3	8	182	229	6

Les meneurs

	T	C	PL	S	PTS
Cutler, E	9	22	19	6	85
MacMillan, C.-B.	0	21	15	14	80
Berg, S	0	25	12	6	63
Harris, C.-B.	10	0	0	0	60
McKee, W	0	13	9	8	48
Thompson, S	7	0	0	0	42
Robinson, C	0	8	7	4	33
Eley, C.-B	5	0	0	0	30
Young, C.-B.	5	0	0	0	30
Bledsoe, W	5	0	0	0	30
Willis, C.-B.	4	0	0	3	27
McFall, C	0	8	6	0	26

les capsules

de Christian Nobert

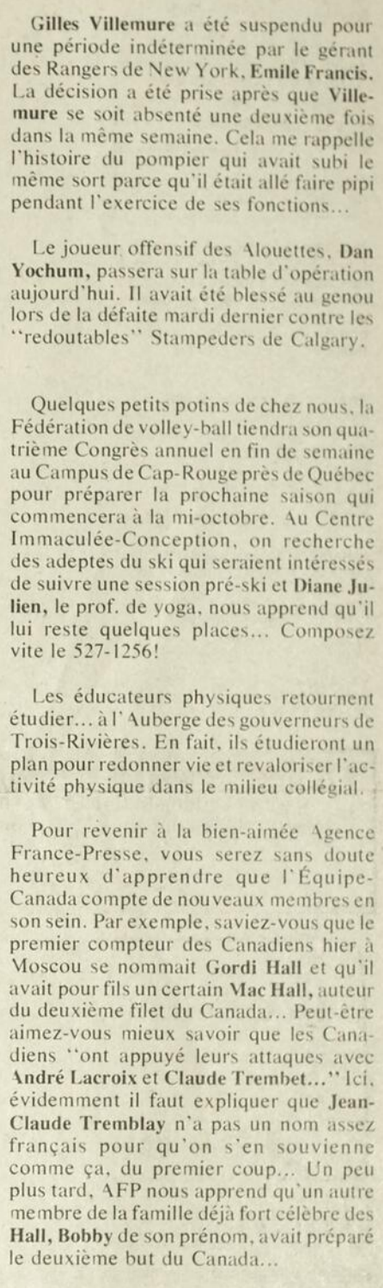
Ilie Nastase, le célèbre tennisman roumain, connu par son caractère "spécial", a annoncé qu'il ne participerait probablement pas aux compétitions des championnats du monde l'an prochain. Après trois ans de compétions continues, et surtout à cause de cette dernière année où il a fait piètre figure, il a déclaré ne s'être jamais senti aussi fatigué. "Le circuit professionnel de tennis WCT m'a particulièrement épuisé", a ajouté le jeune millionnaire de 28 ans...

Dans un petit pays d'Afrique, le Zaïre, **Dick Sadler** l'entraîneur du champion du monde des poids lourds, **George Foreman,** s'est dit très satisfait de l'organisation du combat pour le titre de champion mondial. Maintenant, il ne lui reste juste qu'à remettre son poulain en forme et d'espérer que la cicatrisation de la coupure de **Foreman** au-dessus de l'oeil droit résistera aux coups de **Mohammed Ali.**

Les fiancés du tennis, **Jimmy Cornnors** et **Chris Evert,** ont décidé de repousser leur mariage à une date encore indéterminée, les jeunes amoureux n'ayant pas trouvé le temps nécessaire entre deux tournois pour se trouver un petit "nid" à Los Angeles... "La "Love Story" avait fait rêver tout l'Amérique", (comme le dit si bien l'Agence France-Presse...).

Toujours dans les histoires de couple, le Japonais Kuniaki Shibata, champion du monde des poids super-plume (version WBC), devrait éprouver beaucoup de difficulté pour conserver son titre demain face à l'Équatorien **Ramiro Bolanos,** celui qu'on surnomme le "Clay" des super-plumes. Toujours à Tokyo, **Shoishi Oguma** a ravi la couronne mondiale des poids-mouche (version WBC) au Vénézuélien **Betulio Gonzales.** Pendant ce temps à Londres, le Britannique **Chris Finnigan** a battu l'Américain **Harold Richardson** aux points et l'Anglais **John Stracey** a défait le Portoricain **Tony Garcia** par arrêt de l'arbitre au 3e round, après deux knock down, il voulait encore mais ne pouvait plus... Puis, le Britannique **John Conteh** s'est emparé du titre de champion du monde des mi-lourds en battant l'Argentin **Jorge Ahumada.** Du côté de New Yor, suite du retrait de **Bob Foster,** la WBA donnera le titre mondial des poids mi-lourds au vainqueur du combat entre l'Argentin **Victor Galindez** et l'Américain **Len Hutchins.**

Un jeune Australien de 22 ans, **Ross Case,** a remporté son premier tournoi de l'année en battant l'Américain **Arthur Ashe** 6-3, 5-7 et 6-4. **Ashe** devrait lui aussi songer à prendre une année de réflexion et de repos... Dans le même tournoi, les Américains **Stan Smith** et **Bot Lutz** ont gagné le double messieurs face aux Australiens **John Alexander** et **Sydney Ball.**



Gilles Villemure...parti faire pipi

Gilles Villemure a été suspendu pour une période indéterminée par le gérant des Rangers de New York, **Emile Francis.** La décision a été prise après que **Villemure** se soit absenté une deuxième fois dans la même semaine. Cela me rappelle l'histoire du pompier qui avait subi le même sort parce qu'il était allé faire pipi pendant l'exercice de ses fonctions...

Le joueur offensif des Alouettes, **Dan Yochum,** passera sur la table d'opération aujourd'hui. Il avait été blessé au genou lors de la défaite mardi dernier contre les "redoutables" Stampeders de Calgary.

Quelques petits potins de chez nous, la Fédération de volley-ball tiendra son quatrième Congrès annuel en fin de semaine au Campus de Cap-Rouge près de Québec pour préparer la prochaine saison qui commencera à la mi-octobre. Au Centre Immaculée-Conception, on recherche des adeptes du ski qui seraient intéressés de suivre une session pré-ski et **Diane Julien,** le prof. de yoga, nous apprend qu'il lui reste quelques places... Composez vite le 527-1256!

Les éducateurs physiques retournent étudier... à l'Auberge des gouverneurs de Trois-Rivières. En fait, ils étudieront un plan pour redonner vie et revaloriser l'activité physique dans le milieu collégial.

Pour revenir à la bien-aimée Agence France-Presse, vous serez sans doute heureux d'apprendre que l'Équipe-Canada compte de nouveaux membres en son sein. Par exemple, saviez-vous que le premier compteur des Canadiens hier à Moscou se nommait **Gordi Hall** et qu'il avait pour fils un certain **Mac Hall,** auteur du deuxième filet du Canada... Peut-être aimez-vous mieux savoir que les Canadiens "ont appuyé leurs attaques avec **André Lacroix** et **Claude Trembet...**" Ici, évidemment il faut expliquer que **Jean-Claude Tremblay** n'a pas un nom assez français pour qu'on s'en souvienne comme ça, du premier coup... Un peu plus tard, AFP nous apprend qu'un autre membre de la famille déjà fort célèbre des **Hall, Bobby** de son prénom, avait préparé le deuxième but du Canada...

D'autre part, le super-reporter qui a couvert le match pour AFP ne s'est trompé d'un iota dans l'hortograf des noms soviétiques... Faut croire qu'AFP a délégué à Moscou un autre chauffeur de taxi parisien...

On peut en prendre, mes p'tits potes, mais faudrait pas nous prendre pour des caves...



Près de 3,000 Canadiens étaient sur place, hier, au Palais des Sports de Loujniki à Moscou pour témoigner leur support moral aux joueurs de l'AMH... Il s'est même trouvé une délégation fort bruyante de St-Agapit, P.Q... Ne le cherchez pas sur la photo, les amateurs de North Bay, Ontario, les cachent.

Jean-Norman Senay a sa propre ligne téléphonique au JOUR (331-8961 poste 29) C'est pour annoncer vos Spectacles.

C.G.A., L.S.C., B.S.C.

Une entreprise financière importante, dont le siège social est à Chicoutimi, **a un poste intéressant** à offrir à une personne possédant quelques années d'expérience en administration et tenue de livres. La préférence sera accordée au candidat possédant un diplôme universitaire ou l'équivalent.

Age: ENVIRON TRENTE ANS.
Résidence: CHICOUTIMI.
SALAIRE ET BÉNÉFICES MARGINAUX INTÉRESSANTS.

Prière de téléphoner: (418) 549-7501

ou écrire à:

La Caisse d'Etablissement,
Saguenay. Lac-Saint-Jean,
371 rue Racine est,
Chicoutimi, qué.
G7H 1S8

maison Beaudet INC.

Mal dormi?
Alors vous n'êtes pas en forme pour faire votre vrai boulot!
Disponible immédiatement
Fameux modèles et sommiers caisse
Backcare

Beautyress par Simmons.
grandeur simple, double, Queen size et King size.
Appelez-nous pour renseignement
Aussi nous avons d'autres ensembles de qualité (matelas et sommiers aussi de marque Simmon à partir de $89.00



maison Beaudet
8723, 10e ave. SAINT-MICHEL MONTRÉAL INC.
729-5217

le sport

Victoire soviétique, 3-2

Équipe-Canada: trois gaffes de trop!

par Jean-Marc Desjardins

Après la singulière épopée de l'équipe canadienne en 1972, après la défaite morale subie aux mains des Soviétiques il y a deux ans, on aurait cru que l'Association mondiale avait appris quelque chose. On aurait cru, à juste titre, que cette nouvelle ligue qui se "met au monde" via une série aussi prestigieuse avait pris des précautions d'ordre technique, d'ordre humain aussi...

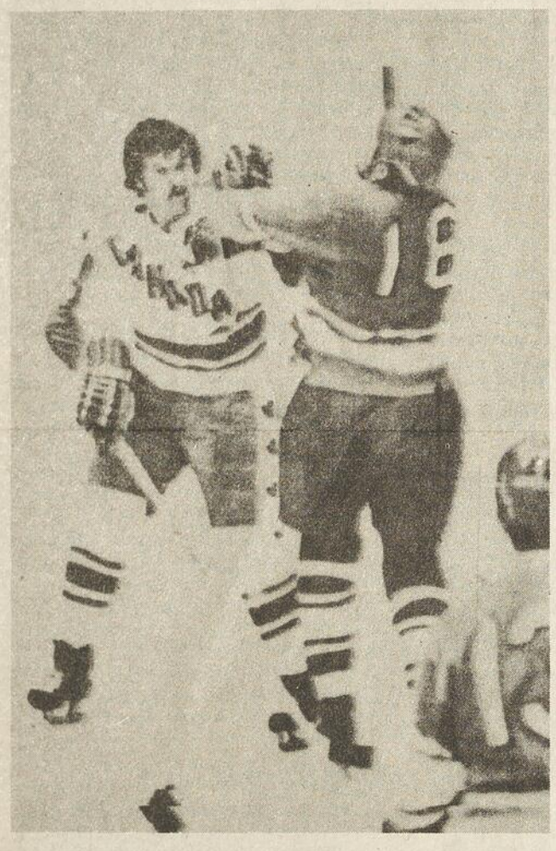
Après le curieux revers de 3-2 subi hier au Palais des sports de Loujniki à Moscou, il devient clair qu'on sous estime encore la puissante machine soviétique et qu'on présume encore des forces d'une poignée de joueurs talentueux certes, mais visiblement accablés par une tournée mal préparée, épuisés par un voyage dont on n'a respecté aucun horaire et finalement privés d'exercice régulier la veille du match, soit le jour de leur arrivée.

Des excuses... Des excuses qui sont peut-être terriblement usées, mièvres et amères en ce lendemain de défaite, mais il fallait y faire allusion puisqu'elles ont aussi eu un rôle déterminant à jouer sur la condition physique et la préparation mentale des Canadiens.

Aller disputer en Finlande et en Suède deux matches de courtoisie purement inutiles alors que l'horaire serré ne le permettait vraiment pas, pendant que l'équipe soviétique passait chez elle une semaine d'entraînement intensif, de réflexion et de repos, constituait une gaffe.

Se présenter à Moscou la veille du premier match en URSS alors qu'on connaît bien les inévitables retards encourus aux douanes, aux bagages et à l'hôtel, constituait une autre gaffe.

Enfin, priver pour des questions d'horaires l'équipe d'un exerce dont elle avait grandement besoin après une semaine de cérémonies protocolaires, de banquets et de réceptions officielles constituait la gaffe ultime.



Rick Ley et Vladimir Petrov n'ont laissé aucune alternative à l'arbitre en deuxième période, hier, à Moscou. Après avoir échangé quelques coups de poing, ils ont tous deux écopé de mineures pour rudesse... Un des rares moments où l'arbitre polonais a reconnu l'infraction...

Trois gaffes monstrueuses qui auraient pu être évitées en faisant preuve d'un peu de prudence d'imagination et aussi de respect.

Parce qu'agir avec autant d'inconscience dans une telle série, c'était vraiment insulter l'intelligence du pilote soviétique Boris Kulagin qui devait bien rigoler hier en voyant suer à grosses gouttes les joueurs d'Équipe-Canada...

Pour terminer aussi le chapelet d'excuses si joyeusement entrepris, il ne faudrait pas passer sous silence la minable performance de l'arbitre polonais qui de toute évidence ingorait tout du subtil art de la mise en échec, du double échec, de l'accrochage et du cinglage pour ne nommer que ses spécialités.

Bon. Maintenant le match.

Dès la première mise au jeu, on prévoyait un duel de gardiens de but Tretiak-Cheevers et s'il faut choisir un vainqueur, le Canadien, fouetté sans doute par l'inefficacité de ses avants, et l'inertie de ses déjeuseurs, sort de cet affrontement la tête bien haute.

Dès la sixième minute de jeu, Alexander Maltsev complétaient une superbe tactique de Vikoulov pour marquer le premier but du match, une pièce de jeu parfaite.

Au deuxième vingt l'opportuniste Gordie Howe, qui veillait à l'entrée de la cage de Tretiak, a saisi une rondelle sautillante et l'a glissé sans difficultés derrière le gardien soviétique. Avant la fin de l'engagement, Maltsev revenait à la charge pour redonner l'avance aux siens.

La troisième période a dû sembler interminable aux étoiles de l'AMH.

Constamment mis en échec dans leur propre zone, incapables d'organiser une attaque soutenue, ils se sont vus réduits à suivre le tempo imprimé par les Russes.

Avant même qu'Alexander Gousev ne vienne marquer le troisième but, le Canada avait déjà capitulé. Puis à moins de deux minutes de la fin, Mark Howe, le fils de l'autre, manoeuvre malhabilement en zone soviétique, perd la rondelle, la retrouve et laisse partir un lancer des poignets... le disque trouve son chemin, on ne sait trop comment, à travers un écran de patins et de jambières. C'est 3-2, mais le Canada ne reviendra pas cette fois, les joueurs sont vidés, morts.

Les Russes ont donc remporté cette cinquième tranche. Du même coup, ils prennent l'avance dans la série et renversent la vapeur en obligeant le Canada à forcer son jeu à l'avenir.

On l'a constaté au cours de cette deuxième "Série du Siècle", la marge qui sépare le hockey nord-américain de la version soviétique n'existe à peu près pas au niveau du talent.

Ce qui sépare ces deux philosophies se situe plutôt au niveau de la préparation, de l'attention et de la stratégie.

Croire qu'on peut débarquer impunément à Moscou et en moins de 24 heures lancer sur la glace une poignée de joueurs fatigués pour ne pas dire écoeurés par un emploi du temps intenable est bien présomptueux.

Dans une compétition de ce genre, la présomption est un péché capital. Justice a été faite. Tant mieux.

Sommaire

PREMIÈRE PÉRIODE

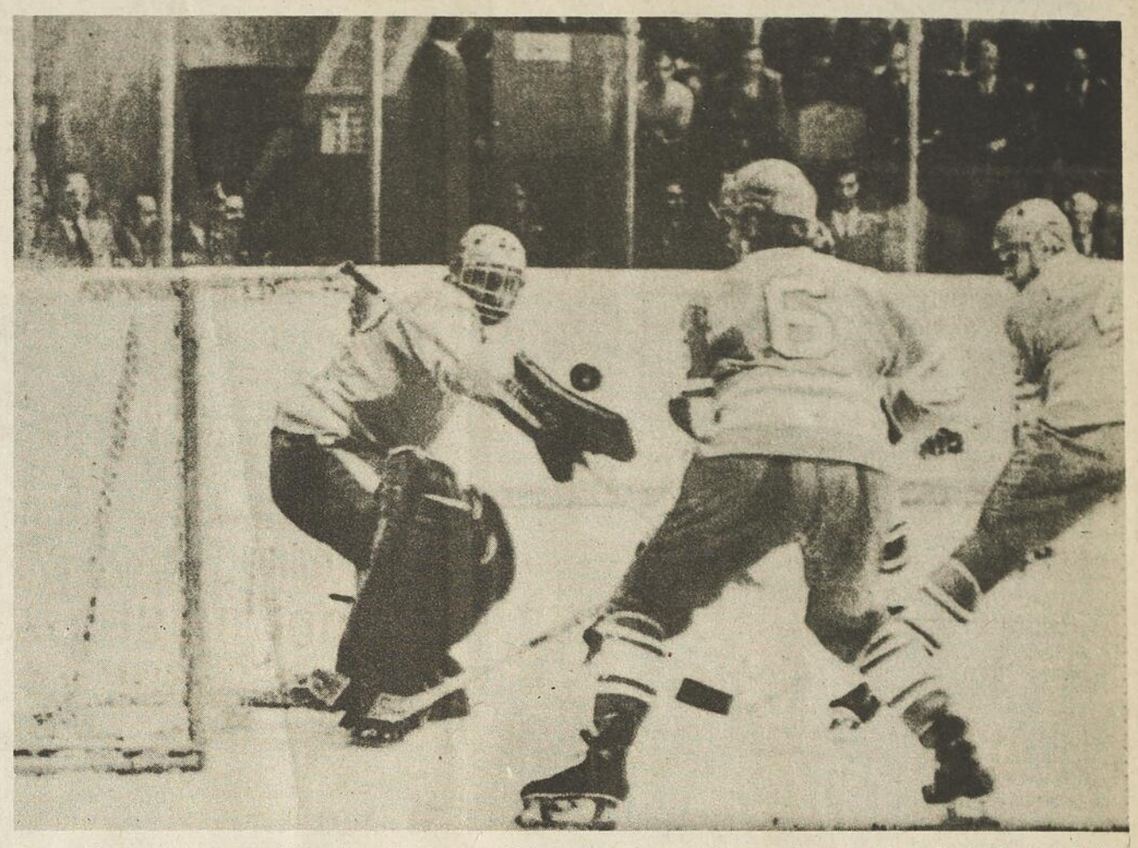
1. URSS, Maltsev 3 (Vikulov, Anisin) 5:34
Pénalités-Mahovlich TC 2:32. Ley TC, Petrov S 6:59, Selwood TC 15.07.

DEUXIÈME PÉRIODE

2. Canada, G. Howe 2)backstrom, Mark Howe) 0:15
3. URSS. Maltsev 4 (Schadrin) 15:04
Penalités-Webster TC 4L14, Lebedev S 7:02, McKenzie TC 13:52, Bernier TC, Kharlamov S 18:52.

TROISIÈME PÉRIODE

4. URSS, Gusev 2 (kharlamov) 11:48
5. Canada, Mark Howe 1 (Shmyr) 18:10
Penalités-Lacroix TC, 2:46, Backstrom TC mauvaise conduite 4:37, Schadrin S 5:35, Budonov S 16:31.



Le gardien soviétique, Vladislav Tretiak, s'est une fois de plus distingué la cage des siens hier soir, à Moscou. Prêts à saisir le retour, on reconnaît sur la photo Valeri Vasiliev (no 6) et Alexander Gousev (no 2.). L'équipe de l'URSS a pris les devants dans la série de huit matches avec un triomphe de 3-2.

Billy Harris, diplomate...

"L'arbitre a été convenable... selon les standards internationaux"

MOSCOU (PC) Le vétéran Gordie Howe n'avait qu'une critique à faire après la défaite du Canada 3-2 devant l'URSS dans le 5e match de leur série hier: les Canadiens n'ont pas bien joué.

"Même à cela, les Russes ont dû bien jouer pour nous vaincre", a déclaré le vétéran de 46 ans qui a permis au Canada d'égaler les chances à 1-1 au tout début de la 2e période.

Il a refusé d'enlever le mérite aux Soviétiques, qui dominent maintenant la série 2-1-2, mais il n'était pas content.

"Je crois que nous n'avons pas bien joué comme équipe, a dit le vétéran qui formait un trio avec son fils Mark et Ralph Backstrom.

"Notre trio a probablement affiché sa meilleure tenue dans la série. J'aime bien un tel match. Nous n'avons pas été en grande difficulté pendant toute la soirée".

Les Howe, reconnus pour répliquer aux mauvaises tactiques rivales, se sont lancés à la poursuite d'un Russe vers la fin du match.

"Je commençais à me fâcher et je devrais être plus sage à mon âge. J'aimerais bien disputer un match propre, mais les Russes ne vous en donnent pas la chance".

Le pilote canadien Billy Harris a répété encore une fois que "l'arbitre avait été convenable selon les standards internationaux".

Pour sa part, Ralph Backstrom a accepté la pleine responsabilité pour l'inconduite de 10 minutes écopée dans la 3e période, où ses services auraient pu être utiles aux siens.

Le petit centre n'a pas aimé la façon dont il avait été renversé par un Russe et a juré à l'endroit de l'arbitre polonais qui parle bien l'anglais.

"Je ne crois pas avoir écopé d'une inconduite en 13 ou 14 ans, mais je n'aurais jamais dû lui parler en anglais".

Le polonais est un des quatre arbitres choisis lors d'une récente clinique conduite par l'AMH en vue de la série.

Vern Buffey, arbitre en chef de l'AMH, a dit que les autres arbitres diplômés, du Canada, de l'URSS et de l'Allemagne de l'Ouest, dirigeront les trois autres matches.

Par ailleurs, Harris a admis qu'il n'était pas juste "pour les joueurs et les amateurs de voir des arbitres amateurs à l'oeuvre dans un calibre de hockey aussi important".

Sa déclaration a suivi celle du pilote Boris Kulagin, à savoir que les Canadiens "perdaient souvent le contrôle d'eux-mêmes dans un match serré".

Les Soviétiques étaient privés des services du brillant Alexander Yakushev, mais Kulagin était heureux de son remplaçant.

Dans le but de réveiller son offensive, Harris pourrait bien revenir au système de trois trios jeudi. Il a utilisé quatre trios afin de permettre aux vétérans Gordie Howe, Bobby Hull, Backstrom et J.C. Tremblay de reposer leurs vieilles jambes.

Tapis André

Estimation gratuite à domicile

3 ADRESSES

390 CHEMIN CHAMBLY 651-3100
6342 RUE NORMANDIE 322-3564
6565 HOCHELAGA 256-9049



CHEZ Tapis André
PLAN MISE DE CÔTÉ
TÉL.: 256-9049

À TOUS LES LECTEURS DU JOUR

"AIDEZ-NOUS À MIEUX VOUS SERVIR!"

Le Jour vous est-il facilement accessible?

Votre dépositaire favori le reçoit-il? Si oui, est-il en quantité suffisante?

S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à:
Le Jour, 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent

NOM DU DÉPOSITAIRE: .....
.....
ADRESSE: .....
TÉL.:..... VILLE: .....
QUANTITÉ INSUFFISANTE ☐
NOUVEAU DÉPOSITAIRE ☐
REMARQUES: .....
.....
.....

BLUE BONNETS

par Mario Lavallée

Les sélections du JOUR

Chiffre entre parenthèse = "Rating". (Relation entre les chevaux.).

Aujourd'hui

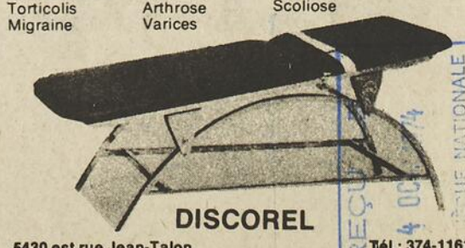
1—Santa Mir (64) - Galadon.
2—Golden Able (75) - Stud Omaha (76).
3—Durante A. (94). - Thor Almahurst (90).
4—Keystone Adage (58) - Lady Manor (61) - Mar Con Lee (57).
5—Dan Irish (67) - Samba Lobell (65).
6—Big Wave (74) - Smart Flyer (67) - Ebb Hanover.
7—Don Collins (89) — Galesburg (77).
8—Miss Angela C (67) - Ellas Time (69) - No Refund (62)
9—Aliette (74) - Our Lisa (72) - Faraud Angus (68)
10—Leslies Range (68) - King Boy (67) - King Edward (64).

L'invention du siècle soulage les maux de dos

Tour de rein
Lumbago
Sciatique
Hernie discale
Torticolis
Migraine

Tension
Problèmes de circulation
Arthrite
Arthrose
Varices

Correction lente et efficace des déviations:
Lordose
Cyphose
Scoliose



DISCOREL
5430 est rue Jean-Talon
Tél.: 374-1161